

PROGRAMME FEDERAL D'ACTIVITE

GYMNASTIQUE MASCULINE

SAISON 2022-2023

FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

WWW.FSCF.ASSO.FR



1. TABLE DES MATIERES

2. LA COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE MASCULINE	4
3. NOUVEAUTES DU PROGRAMME 2023	4
3.1 DIVERS	4
3.2 REGLEMENT.....	4
3.3 EXERCICES IMPOSES	4
3.4 EXERCICES LIBRES.....	4
3.5 INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX	5
4. CALENDRIER	5
4.1 CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2022-2023	5
4.2 RENCONTRES ET COMPETITIONS 2022-2023.....	6
5. EXERCICES IMPOSES AUX CONCOURS ET CHAMPIONNATS	7
5.1 NORMES MINIMALES DES AGRES POUR LA SECURITE DES GYMNASTES	7
5.2 CODE DE POINTAGE MOUVEMENTS IMPOSES	8
5.2.1 JURY	8
5.2.2 TENUE DES JUGES.....	10
5.2.3 JURYS DES CHAMPIONNATS EN EQUIPES	10
5.3 TENUE VESTIMENTAIRE DU GYMNASTE	10
5.4 COMPORTEMENT DU GYMNASTE OU DE L'ENTRAINEUR	11
5.5 JUGEMENT DES EXERCICES IMPOSES	11
5.5.1 JUGEMENT AUX AGRES ET AU SOL.....	11
5.5.2 AIDE ET ASSISTANCE	12
5.5.3 INTERPRETATION DU TEXTE D'UN EXERCICE IMPOSE	13
5.5.4 LES FAUTES D'EXECUTION DES MOUVEMENTS IMPOSES.....	14
5.5.5 REMARQUES CONCERNANT LES FAUTES D'EXECUTION DES MOUVEMENTS IMPOSES	17
5.5.6 TABLEAU DES FAUTES SPECIFIQUES AUX APPAREILS POUR LES MOUVEMENTS IMPOSES	20
5.5.7 PENALISATIONS DANS LES ELANS	22
5.5.7 JUGEMENT DU SAUT IMPOSE.....	25
6. EXERCICES IMPOSES - JEUNE POUSSIN	29
6.1. PRESENTATION GENERALE	29
6.1.1. CONTENU	29
6.1.2. JUGEMENT.....	29
6.2. EXERCICES AU SOL - JEUNE POUSSIN.....	30
6.3. EXERCICES AUX ARÇONS - JEUNE POUSSIN	36
6.4. EXERCICES AUX ANNEAUX - JEUNE POUSSIN	37
6.5. EXERCICES AU SAUT - JEUNE POUSSIN	38
6.6. EXERCICES AUX BARRES PARALLELES - JEUNE POUSSIN	40
6.7. EXERCICES A LA BARRE FIXE - JEUNE POUSSIN	45
7. EXERCICES IMPOSES PUPILLE	50
7.1 EXERCICES IMPOSES DU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL MINIME ET BENJAMIN 2 ^{EME} CATEGORIE	50
7.2 EXERCICES AU SOL PUPILLE.....	51

7.2.1	CARACTERISTIQUES DES EXERCICES :	51
7.2.2	FORME DE SALTO.....	51
7.3	EXERCICES AU CHEVAL D'ARÇONS - PUPILLE	57
7.3.1	CARACTERISITIQUES DES EXERCICES :	57
7.3.2	PENALISATION DES ELANCES :	57
7.4	EXERCICES AUX ANNEAUX – PUPILLE	62
7.4.1	CARACTERISTIQUES DES EXERCICES :	62
7.4.2	PENALISATIONS DANS LES ELANCES	62
7.5	EXERCICES AU SAUT – PIUPILLE	67
7.6	EXERCICES AUX BARRES PARALLELES – PUPILLE	69
7.6.1	CARACTERISTIQUES DES EXERCICES	69
7.6.2	PENALISATION DANS LES ELANCES.....	69
7.7	EXERCICES A LA BARRE FIXE – PUPILLE	75
7.7.1	CARACTERISTIQUES DES EXERCICES	75
7.7.2	PENALISATIONS DANS LES ELANS	75
8.	EXERCICES IMPOSES – ADULTE.....	81
8.1.	EXERCICES IMPOSES DANS LES CHAMPIONNATS INDIVIDUELS	81
8.1.1.	SENIOR 2.....	81
8.1.2.	JUNIOR 2.....	81
8.1.3.	CADET 2.....	81
8.2.	EXERCICES AU SOL – ADULTE	82
8.2.1.	CARACTERISTIQUES DES EXERCICES	82
8.2.2.	FORME DE SALTO.....	82
8.3.	EXERCICES AUX ARÇONS – ADULTE	88
8.3.1.	CARACTERISTIQUES DES EXERCICES	88
8.3.2.	PENALISATION DANS LES ELANCES.....	88
8.4.	EXERCICES AUX ANNEAUX – ADULTE	95
8.4.1.	CARACTERISTIQUES DES EXERCICES	95
8.4.2.	PENALISATIONS DANS LES ELANCES	95
8.5.	EXERCICES AU SAUT – ADULTE	102
8.5.1.	TREPLIN.....	102
8.5.2.	ESSAIS	102
8.5.3.	COTATION	102
8.6.	EXERCICES AUX BARRES PARALLELES – ADULTE	104
8.6.1.	CARACTERISTIQUES DES EXERCICES	104
8.6.2.	PENALISATION DANS LES ELANCES.....	104
8.7.	EXERCICES A LA BARRE FIXE – ADULTE.....	110
8.7.1.	CARACTERISTIQUES DES EXERCICES	110
8.7.2.	PENALISATIONS DANS LES ELANS	110
9.	PRODUCTION FEDERALE - ADULTE	116
9.1.	DESCRIPTION	116
9.1.1.	POINTAGE	116
9.1.2.	EFFECTIF.....	116
9.1.3.	NOTATION	116
9.1.4.	DUREE.....	117
9.1.5.	PRESENTATION.....	117
9.2.	MOUVEMENTS GYMNIQUES.....	118
9.3.	JUGEMENT DE LA PRODUCTION FEDERALE.....	126
9.3.1.	NOTATION.....	126

9.3.2.	TRAVAIL DU JURY	126
9.3.3.	FACTEURS DE TAXATION.....	126
9.3.4.	TENUE – Juges 1 et 2	127
9.3.5.	DIFFICULTES (120 points) - Juges 1 et 2.....	127
9.3.6.	EXECUTION INDIVIDUELLE - Juges 3 et 4	129
9.3.7.	EXECUTION D'ENSEMBLE - Juges 5 et 6	130
10.	MINI-TRAMPOLINE – PUPILLE.....	131
10.1.	REGLEMENT AU MINI-TRAMPOLINE	131
10.1.1.	POINTS DE NOMBRE :.....	131
10.1.2.	PENALISATION POUR GYMNASTE MANQUANT :	131
10.1.3.	GYMNASTE BLESSE :.....	131
10.1.4.	COMPOSITION DES SERIES :	131
10.2.	JUGEMENT DES SAUTS AU MINI-TRAMPOLINE.....	132
10.2.1.	NOTATION PUPILLE.....	132
10.2.2.	JURYS.....	132
10.2.3.	FACTEURS DE TAXATION.....	133
10.2.4.	TABLEAU DES FAUTES ET NON RECONNAISSANCES	136
10.2.5.	TABLEAU DES DIFFICULTES (VALEUR DE BASE)	137
11.	PALMARES.....	138
11.1.	CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES	138
11.2.	COUPE NATIONALE INTERCLUBS.....	140
12.	HISTORIQUE DE LA GYMNASTIQUE MASCULINE.....	141
12.1.	HISTORIQUE DE LA COMMISSION NATIONALE	141
12.1.1.	RESPONSABLE NATIONAL DANS L'ORDRE.....	141
12.1.2.	MEMBRES (1950 - 1970).....	141
12.1.3.	MEMBRES (1970 - 2017).....	141
12.1.4.	MEMBRES (de 2017 à 2021)	142
12.2.	PRINCIPALES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES	143

2. LA COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE MASCULINE

Responsable :

BELLIER Thierry Auvergne-Rhône-Alpes

Membres :

BASTIN Antoine	Ile De France
BORDREAU Marc	Pays de Loire
CHEVALERIAS Fabien	Auvergne-Rhône-Alpes
DEGOS Stéphane	Nouvelle Aquitaine
FOHRER Gérard	Grand Est
GRUFFAZ Jacky	Auvergne-Rhône-Alpes
HAMON Cyril	Pays de Loire
KAPPEL Yves	Auvergne-Rhône-Alpes
LAMBIN Marc	Hauts de France
MOYON Nicolas	Pays de Loire
PUVIS Nicolas	Pays de Loire
RAJON Anne	Auvergne-Rhône-Alpes
VERNET Olivier	Auvergne-Rhône-Alpes
WILZIUS Christophe	Bretagne

3. NOUVEAUTES DU PROGRAMME 2023

3.1 DIVERS

- Calendrier 2022-2023

3.2 REGLEMENT

- Modification hauteur des portiques anneaux
- Championnats Individuels Pupille 1: modification de la hauteur de la table de saut et autorisation du trampo-tremp
- Championnat National par équipe : modification du nombre de gymnastes dans les catégories F2 et F3
- Production au mini-trampoline : modification de la note d'exécution individuelle. Note sur 60 points
- Production fédérale : modification de la note d'exécution individuelle. Note sur 30 points

3.3 EXERCICES IMPOSES

- Arçons 2ème degré adulte : modification du texte sous la 2ème figurine
- Barre fixe 5ème degré pupille et 4ème degré adulte : suppression de la pénalité pour arrêt après la bascule faciale

3.4 EXERCICES LIBRES

- Mise en application du code FIG 2022 et des aménagements
- Catégorie 1 et 1ère division CNI : modification de la valeur des difficultés comptant pour la note D et de la valeur des exigences spécifiques

3.5 INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX

Les inscriptions pour les compétitions listées ci-dessous doivent être réalisées, dans les délais fixés, sur le site internet de la fédération : www.fscf.asso.fr :

- les demi-finales des coupes nationales,
- la finale des coupes nationales,
- la finale des coupes nationales interclubs,
- les championnats nationaux individuels
- les championnats nationaux en équipe

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Monsieur Pascal Le Gouic :

22, rue Oberkampf - 75011 Paris

pascal.legouic@fscf.asso.fr et gymnastique.masculine@fscf.asso.fr

4. CALENDRIER

4.1 CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2022-2023

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 31 août 2022		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 1 ^{er} septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 4 février 2023 Reprise des cours : lundi 20 février 2023	Fin des cours : samedi 11 février 2023 Reprise des cours : lundi 27 février 2023	Fin des cours : samedi 18 février 2023 Reprise des cours : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 8 avril 2023 Reprise des cours : lundi 24 avril 2023	Fin des cours : samedi 15 avril 2023 Reprise des cours : mardi 2 mai 2023	Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Reprise des cours : mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.
Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.



MENJS - Juillet 2021

4.2 RENCONTRES ET COMPETITIONS 2022-2023

Date	Nom	Lieu
24 et 25 septembre 2022	Réunion de la commission nationale	Siège fédéral (75)
08 et 09 octobre 2022	Recyclage juges F2	Paris (75)
octobre 2022	Rencontre avec les resp. techn. régionaux et départementaux	Visioconférence
Du 10 au 12 novembre 2022	Séminaire des formateurs	Ecully (69)
25-27 novembre 2022	Congrès national	Aubagne (13)
3 et 4 décembre 2022	1 ^{er} tour des coupes nationales	En Région
21 et 22 janvier 2023	½ finale des coupes nationales	Zone nord : Strasbourg (67) Zone ouest : Lanester (56) Zone sud : ???
4 et 5 février 2023	Réunion de la commission nationale	Visio-conférence
4 et 5 mars 2023	Finale des coupes nationales	Andrézieux-Bouthéon(42)
15 et 16 avril 2023	Réunion de la commission nationale	La Talaudière(42)
17 – 21 avril 2023	Stage de perfectionnement Minime - Cadet (Zone A-B)	
24 – 28 avril 2023	Stage de perfectionnement Minime - Cadet (Zone B-C)	
20 et 21 mai 2023	Championnats Nationaux individuels	Dax (40)
3 et 4 juin 2023	Championnats nationaux par équipes	La Talaudière (42)
17 ou 24 juin 2023	Finale Coupes nationales interclubs	
8 et 9 juillet 2023	Réunion de la commission nationale	Visio-conférence
Juillet 2023	Formation AF2	
Juillet 2023	Formation DAF Expert	
Août 2023	Stage de perfectionnement Junior - Senior	

5. EXERCICES IMPOSES AUX CONCOURS ET CHAMPIONNATS

5.1 NORMES MINIMALES DES AGRES POUR LA SECURITE DES GYMNASTES

Sol	<ul style="list-style-type: none"> • Une bande de tapis mousse de 17mx2mx0,08m ou diagonale d'un praticable. • Pour le 5^e degré Pupille et les 3^e, 4^e et 5^e degrés Adulte si possible une bande dynamique ou Piste gonflable autorisé avec bande en mousse dessus pour les Pupilles
Cheval d'arçons	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur : 1,05 m au-dessus du tapis, à la partie supérieure du cheval, non comprise la hauteur des arçons. • Tapis d'épaisseur 10 cm, sur 1 m de large minimum autour du cheval. • Tremplin autorisé en "Minime 2" et "Benjamin 2"
Anneaux	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur des anneaux au-dessus du sur tapis : 2,60 m. • Tapis d'épaisseur 20 cm, largeur 2m, longueur 5m minimum avec sur tapis de 10 cm obligatoire. • Réglage de la barre de suspension autorisée
Table de Saut	<ul style="list-style-type: none"> • Course d'élan de 15 à 25 m. • Des bandes sur le tapis de réception indiqueront la zone de réception sauf pour les Jeune Poussin. (voir P - St – 1 et A - St – 1). • En équipe, la hauteur de la table de saut au-dessus du sol est de 1m pour les Jeune Poussins, 1,20m pour les Pupilles et 1,35m pour les Adultes. • Sauts par renversement : Tapis d'épaisseur 20 cm, largeur 2m, longueur 5m minimum. • Sauts sans renversement : Tapis d'épaisseur 20 cm, largeur 2m, longueur 4m minimum. • Deux tremplins de 20cm maximum chacun sont autorisés pour les 3^{ème} degré Adulte et 4^{ème} degré Pupille ou un tremplin de 40cm maxi. • Mini trampoline pour le 2^{ème}, 3^{ème} degrés Pupille et les 2^{ème} et 3^{ème} degrés Jeune Poussin • Tremplin facultatif devant le mini trampoline. • En individuel, la hauteur de la table de saut est 1m20 pour les Benjamins 2 et Minimes 2, 1 tremplin de 20 cm.
Barres parallèles	<ul style="list-style-type: none"> • Barres hautes : la hauteur des barres au-dessus du tapis est, en principe de 1,80m mesurée à l'arête supérieure des barres. • Les gymnastes de petite taille pourront utiliser, à l'entrée, des plans inclinés ou tremplins pour hisser le niveau supérieur de leurs épaules au niveau de l'arête supérieure des barres. A défaut, ils pourront abaisser la hauteur des barres dans les mêmes conditions. • Un tapis doit être prévu aussi sous les barres de façon à ne pas laisser d'espace en cas de chute au sol ainsi qu'un sur-tapis de 2mx1mx0,10m. • Tapis de 3 m x 2 m x 0,20 m sous les barres et pour les réceptions de chaque côté minimum. • Barres basses : les barres parallèles Pupille (1^{er} et 2^e degrés) et Jeune Poussin ont une hauteur de 1,20 m. • L'utilisation d'un tremplin de 40cm maxi <i>protégé</i> est autorisée. • Tapis d'épaisseur 10 cm minimum sous les barres et autour des barres, de largeur 1,20 m minimum.

Barre fixe	<ul style="list-style-type: none"> ● Barre haute Pupille et Adulte : 2,60 m au-dessus des tapis. ● Les gymnastes peuvent se faire aider pour sauter à la suspension. ● Tapis d'épaisseur 20cm, largeur 2m, longueur 10m, avec sur tapis de 10 cm (minimum 2mx1,mx0,10m) ● Pour le 2^e degré Pupille, possibilité d'utiliser un tapis de réception supplémentaire de 20cm. ● Barre Jeune Poussin : de 1,60 à 2,00 m. ● Tapis d'épaisseur 20 cm, largeur 2,0 m, longueur 6,0 m. ● Possibilité de tapis supplémentaires pour le 1^{er} degré ou plan surélevé autorisé.
Tremplins	<ul style="list-style-type: none"> ● Les modèles homologués par la F.I.G. sont autorisés. ● Le trampo-tremplis n'est pas autorisé ● Lorsqu'il est autorisé deux tremplins, il s'agit de 2 tremplins de 20 cm au maximum chacun ou 1 tremplin de 40 cm.
Mini trampoline	<ul style="list-style-type: none"> ● Course d'élan de 15 à 25 m. ● Des bandes sur les tapis de réception indiqueront la zone de réception (voir PR – MT – 1) ● Mini trampoline à ressort, inclinaison 15° environ, pas de tremplin devant le mini-trampoline ● La longueur des tapis est de 6 m, largeur de 2 m, hauteur 40 cm ou deux fois 20 cm. Des tapis de 3m devront être reliés entre eux afin d'éviter tous glissements.
Production	<p>Surface gymnique composée soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● d'un praticable dynamique 12x12m ● de tapis mousse de 1x2m épaisseur 6 à 8 cm sur une surface de 12x12m
Jeune Poussin	<ul style="list-style-type: none"> ● Sol bande de tapis 1,5m x 10m x 8 cm, plan incliné genre tremplin 20 cm (recouvert d'un tapis) ● Arçons : Hauteur : 1m. Tapis d'épaisseur 6 à 8 cm, sur 1m de large autour du cheval. Utilisation d'un tremplin autorisée. Champignon posé au sol ● Hauteur anneaux bas 1,20 m. Tapis 2m X 1m X 0,08m. Possibilité de fixer les anneaux bas sur une barre fixe ou une barre parallèle.

Pour du matériel autostable, une protection devra être mise sur chaque charge de l'autostable.
Si les tapis de réception sont trop durs ou trop mous, le directeur du concours peut autoriser des tapis supplémentaires.

Sur tapis autorisé (non obligatoire) 2m x 1m x 0.10m (sauf aux sol et arçons)

5.2 CODE DE POINTAGE MOUVEMENTS IMPOSES

5.2.1 JURY

Je m'engage :

- À juger consciencieusement le travail présenté, sans égard à la personne ni à l'association
- À faire respecter les règles qui régissent la gymnastique au sein de la fédération, en toute impartialité
- À donner à tout moment l'exemple d'une conduite loyale et sportive

5.2.1.1 PRESIDENT DE JURY

Dans chaque compétition, le président du jury est désigné par la commission technique compétente, nationale, régionale, ou départementale, sous l'égide de laquelle est placée l'organisation technique. Ses responsabilités sont :

- Rappeler les consignes aux juges avant la compétition
- Organiser le jury
- Superviser le travail des juges
- Traiter les réclamations
- S'assurer que les gymnastes obtiennent la note juste.
- Élaborer un rapport à l'attention de la commission nationale après la compétition sous 48h en cas de litige.
- Sanctionner un juge (avertissement verbal, exclusion du jury)

Pour désigner les chefs de groupe ou les juges arbitres, le président du jury tiendra compte, dans la mesure du possible, du niveau hiérarchique des juges : juges fédéraux 2, fédéraux 1, 2^{ème} et 3^{ème} échelons et 1er échelon.

Pour l'ensemble des compétitions, il y a deux formes de jury :

- Jury des concours et championnats en équipes,
- Jury des concours et championnats individuels.

Le président du jury peut pénaliser les fautes de tenue vestimentaire et comportement incorrect d'une équipe ou d'un gymnaste.

5.2.1.2 DROITS ET DEVOIRS DES JUGES

Chaque membre du jury doit :

- Se présenter **en tenue réglementaire**
- Avoir en sa possession et connaître parfaitement le code de pointage, le programme de gymnastique masculine de l'année, le règlement technique ou tout autre renseignement technique nécessaire à l'exercice de ses fonctions lors de la compétition ;
- Posséder une carte de juge ou un carnet validé par la commission nationale et une licence à jour.
- Doit maintenir ses connaissances sur la gymnastique contemporaine et assister obligatoirement aux séances de recyclage et réunions de juges ;
- Juger tous les exercices objectivement, correctement, rapidement et de façon uniforme et impartiale et, en cas d'hésitation, laisser le bénéfice du doute au gymnaste ;
- Se présenter à la compétition en étant bien préparé, à l'heure indiquée sur la convocation et en tenue vestimentaire conforme ;
- Être en mesure de remplir les fonctions de juge (en fonction de sa qualification) à tous les appareils et toutes les productions ;
- Noter l'exercice du gymnaste sans consulter les autres juges ;
- S'abstenir de quitter la place attribuée sans autorisation ;
- S'abstenir de communiquer ou de s'entretenir avec les gymnastes, les entraîneurs ou d'autres juges de la compétition ;
- Faire preuve en tout temps d'un professionnalisme propre à favoriser l'épanouissement et l'essor de la gymnastique.
- Tenir compte des directives particulières données les autorités compétentes concernant la compétition et le jugement.
- Maintenir l'enregistrement de ses propres notes pendant la compétition

5.2.2 TENUE DES JUGES

Dans tous les concours et championnats, **la tenue est obligatoire**. Dans le cas où cette tenue ne serait pas respectée, le juge pourrait se voir interdire l'accès au praticable.

Pour les dames

Pantalon gris ou blanc ou jupe grise ou blanche, corsage ou maillot de couleur blanche (ou pâle), blazer ou veste bleu marine, chaussures de sports ou de gym blanches.

Pour les messieurs

Pantalon gris, chemise avec cravate ou polo de couleur blanche (ou pâle), blazer ou veste bleu marine, chaussures de sports ou de gym blanches.

Les juges doivent montrer l'exemple par une tenue correcte. Pas de pantalon jean autorisé, **le short est interdit**.

5.2.3 JURYS DES CHAMPIONNATS EN EQUIPES

Dans la mesure des possibilités, il y aura un jury par concours :

- Jury de championnat fédéral 1 Adulte,
- Jury de championnat fédéral 2 Adulte,
- Jury de championnat fédéral 3 Adulte,
- Jury de championnat fédéral 1 Pupille,
- Jury de championnat fédéral 2 Pupille,
- Jury de championnat fédéral 3 Pupille,

Des jurys peuvent être communs en fonction des engagements.

Le président du jury peut être commun à plusieurs jurys.

Chaque équipe doit se présenter devant le jury du concours auquel elle participe, sous peine de déclassement.

La note finale donnée au secrétariat est la somme de la note D (degré) + note E (exécution).

La note E est la moyenne, des deux notes intermédiaires des juges, **arrondie au 5/100^e inférieur**.

La note D (degré) est majorée si la note E (exécution) est égale ou supérieure à 7 points.

Pour chaque épreuve, le groupe de jury est organisé de la façon suivante :

Appareils (sol, arçons, anneaux, saut, barres parallèles, barre fixe)	2 juges en alternance par appareil, 1 chef de groupe
Epreuve de l'équipe mini-trampoline	4 à 6 juges dont 1 "premier juge"
Epreuve de l'équipe production	6 juges dont 1 "premier juge"

Dans les concours ou championnats individuels, le jury à chaque épreuve imposée est constitué, en principe, de deux ou quatre juges. La note finale est **la moyenne des deux notes intermédiaires arrondie au 5/100^e inférieur**.

5.3 TENUE VESTIMENTAIRE DU GYMNASTE

En concours ou **championnat individuel** : si la tenue vestimentaire n'est pas conforme aux exigences du règlement, le gymnaste sera pénalisé, sans avertissement, par le **responsable du jury à l'appareil**, sur la note finale, une seule fois sur l'ensemble de la compétition, de **0,3 pt**.

Dans un concours ou **championnat en équipe**, les défauts de tenue dans une équipe, seront sanctionnés, par gymnaste fautif à chaque agrès, de **0,3 pt**.

Le caleçon dépassant du short est considéré comme une tenue incorrecte et sera pénalisé de **0,3 point par gym**.

5.4 COMPORTEMENT DU GYMNASTE OU DE L'ENTRAINEUR

Pour tous les championnats, toute infraction aux règles et exigences des règlements entraîne **une déduction par le jury** :

- **Note 0** si le gymnaste commence son exercice sans avoir reçu le signal du jury
- Dépasser 30s avant de poursuivre sur une chute, l'exercice prend fin après 60s

Pénalisations par le chef de groupe ou responsable du jury à l'appareil :

- Infraction relative au comportement de l'équipe
 - Non-respect de l'ordre de passage : **1 point par agrès**
 - S'absenter de l'aire de la compétition sans autorisation est pénalisé de **0,5 point**.
- Infractions relatives au comportement individuel : **0,3 point**
 - Dépasser de 30s avant de commencer l'exercice après l'appel des juges, après 60s le gymnaste perd son droit
 - Manifestation intempestive de la part du gymnaste
 - Exécution d'un degré autre que celui annoncé
- Infractions relatives aux engins : **0,5 point**
 - Course d'élan de plus de 25 m au saut
 - Déplacement du tapis supplémentaire pendant l'exercice
 - Non utilisation des tapis exigés ou utilisation non réglementaire de tapis supplémentaires
 - Présence interdite d'une aide ou d'un entraîneur
 - Magnésie au sol ou endommager l'engin
 - Modifier la hauteur des engins (sauf barres parallèles hautes) sans autorisation
- Infraction relative au comportement de l'entraîneur « comportement antisportif » avec impact sur le résultat
 - **0,5 point** : retarder la compétition,
 - **1 point** : présence d'une personne non autorisée

Après l'échauffement ou pendant les pauses, la préparation des agrès est permise.

Toutes tenues et attitudes jugées non décentes par le directeur du concours, seront sanctionnées. Il décidera de la valeur de la pénalisation et/ou de l'exclusion.

5.5 JUGEMENT DES EXERCICES IMPOSES

5.5.1 JUGEMENT AUX AGRES ET AU SOL

- Outre les fautes de comportement du gymnaste, aide et assistance, tenue vestimentaire, le jugement d'un exercice imposé tient compte de :
 - L'interprétation du texte
 - La qualité de l'exécution.
- En cas de non-concordance entre le texte et les figurines, c'est le texte qui fait foi.
- Tous les exercices imposés Jeune Poussin, Pupille et Adulte sont notés pour l'exécution sur 10 points (note E). La note E (10 – pénalisations) est la moyenne des 2 notes intermédiaires des juges, arrondie au 5/100e de point.
- Chaque faute est évaluée au 1/10 point.
- La note finale est la somme de la note D (degré) + la note E (exécution). La note D est ajoutée en fonction du degré si la note E (exécution) est égale ou supérieure à 7 points. Pour des mouvements dont les notes d'exécution sont inférieures à 7 points, la note D est égale à 0.

- En principe, aucun exercice imposé ne peut être recommencé. Les différentes exceptions à ce principe sont :
 - Suspension ou interruption de l'exercice sans faute du gymnaste : la décision de répétition de l'exercice est du ressort du responsable du concours en collaboration avec les juges concernés ;
 - Saut : le gymnaste a droit à deux essais consécutifs.
- Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé.
- Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et / ou d'aide.
- Dans les exercices imposés, les pénalisations sont de deux sortes :
 - Des pénalisations « 0,1 ou 0,3 ou 0,5 point » suivant l'importance de la faute,
 - Des pénalisations sèches, applicables sans modulation si la faute est présente dans le texte de l'exercice.

5.5.2 AIDE ET ASSISTANCE

Pour raison de sécurité des gymnastes, un entraîneur est autorisé près de l'appareil aux anneaux, au saut, aux barres parallèles, à la barre fixe et au mini-trampoline. Une telle présence n'est pas tolérée au sol, au cheval d'arçons et à la production fédérale adulte. Chaque action d'aide permettant au gymnaste de réussir un élément sera pénalisée. Aux anneaux et à la barre fixe, un gymnaste pourra être soulevé à la suspension, sans pénalité. En quittant le sol, il se mettra immédiatement en bonne tenue gymnique : la cotation commence au moment où le gymnaste quitte le sol.

Pour les concours en équipe avec plusieurs appareils, un entraîneur est autorisé à chaque appareil.

En cas d'aide par l'assistant pour réaliser un élément, celui-ci est considéré comme non réalisé (**valeur nulle de l'élément**) et **n'est pas pénalisé de 1 point pour aide**. En cas de chute, le moniteur peut aider à placer le gymnaste à l'appui, sans pénalisation.

Pour les **exercices imposés**, les pénalisations suivantes sont appliquées **par le jury** :

	Pénalisations
Présence non autorisée d'un assistant	0,5 pt
Le moniteur ou un membre de l'équipe parle ou encourage le gymnaste, fait des signes, pendant l'exercice	0,3 pt
Le gymnaste est touché, mais non aidé, par l'assistant pendant l'exercice	0,3 pt
L'entraîneur donne un élan préliminaire au gymnaste aux anneaux	0,1 pt
L'aide par l'assistant pour réaliser un élément est pénalisée par le jury : non reconnaissance de l'élément Au sol et aux arçons, la pénalisation est valeur de l'élément + 0,5 (présence non autorisée)	Valeur de l'élément

5.5.3 INTERPRETATION DU TEXTE D'UN EXERCICE IMPOSE.

En cas de non-concordance entre le texte et les figurines, c'est le texte qui fait foi.

Fautes particulières	Pénalisations			
	Petite 0,1 pt	Moyenne 0,3 pt	Grossière 0,5 pt	Extrême
Suppression d'une partie ou liaison			+	Valeur de la partie ou liaison
Suppression d'un élément				Valeur estimée de l'élément
Partie supplémentaire (y compris élan intermédiaire)				
Exécution du côté opposé au côté prescrit dans le texte.				Moitié de la valeur de la partie.
Inversion de l'ordre de 2 éléments				Valeur de l'élément de plus faible valeur

- En cas d'interruption par chute, l'exercice ne peut pas être recommencé, il doit être poursuivi dans les 30 secondes. Le chronomètre démarre lorsque le gymnaste est debout. La dernière partie peut être répétée pour permettre la poursuite de l'exercice **mais elle n'est pas prise en considération dans la taxation.**
- Une augmentation de la valeur des éléments ou liaisons sans altération de l'idée du texte terminologique de l'exercice n'est pas pénalisée.
- Lorsqu'un exercice imposé est décrit avec un sens d'exécution, ce sens peut être inversé en totalité seulement. L'inversion partielle du sens d'exécution, pour une partie, n'est autorisée que si elle est prévue dans le texte de l'exercice.

5.5.4 LES FAUTES D'EXECUTION DES MOUVEMENTS IMPOSES.

- Chaque élément est évalué en fonction de la position finale correcte à atteindre ou de l'exécution correcte exigée.
- Tout écart par rapport à la position correcte constitue une faute d'exécution que les juges doivent pénaliser. L'importance de la déduction pour une petite faute, une faute moyenne et faute grossière est déterminée en fonction de l'ampleur de l'écart par rapport à la position parfaite. Une flexion identique des bras, des jambes ou des hanches entraîne des déductions identiques.
- Les fautes d'exécution d'un exercice peuvent être : des fautes d'exécution technique ;
- Les déductions suivantes s'appliquent à toutes déviations sur le plan de la tenue ou de la technique par rapport à l'exécution correcte et indépendamment du degré de difficulté de l'élément ou de l'exercice :
 - Petite faute 0,1 pt
 - Faute moyenne 0,3 pt
 - Faute grossière 0,5 pt
 - Faute extrême ou chute ... 1,0 pt
- Le jury doit déduire deux fois si le gymnaste commet deux fautes différentes lors de l'exécution d'un même élément, c'est-à-dire si l'élément présente à la fois une faute technique et une faute de tenue.
- Si le jury, pour une raison ou une autre, ne parvient pas à prendre une décision, il doit laisser au gymnaste le bénéfice du doute.
- Les fautes de pas sont limitées à 1 point.
- La déduction maximale pour un élément avec chute est de 1 point y compris tous les pas, les touches, les appuis sur le sol menant à la chute et la chute. D'autres déductions d'exécution pendant la réalisation de l'élément (hauteur, extension, rotation insuffisante) continuent de s'appliquer.

Déductions pour fautes de tenue et d'exécution

Genre de faute	Petite faute 0,1 pt	Faute moyenne 0,3 pt	Faute grossière 0,5 pt	Faute extrême 1,0 pt
Position imprécise (groupée, carpée, tendue)	+	+	+	
Ajustement de la prise ou des mains (chaque fois)	+			
Marcher ou sautiller à l'appui renversé (chaque pas ou sursaut)	+ à chaque fois			
Toucher l'appareil ou le sol avec les pieds ou les jambes	+			
Toucher l'appareil ou le sol avec une autre partie du corps		+		
Heurter l'appareil ou le sol			+	
Le gymnaste est touché mais non aidé par l'entraîneur durant l'exercice		+		
Interruption sans chute			+	
Flexion des bras ou des jambes, ouverture des jambes ou des hanches	+	+	+	
Fausse position du corps ou correction de la tenue en position finale	+	+	+	
Saltos avec jambes ou genoux écartés	< ou = largeur des épaules	> largeur des épaules		
Ecart atypique des jambes		+		
Autres fautes de tenue	+	+	+	
Fautes techniques				
Déviations dans l'élan à ou par l'appui renversé ou dans les cercles	16° - 30°	31° - 45°	> 45° valeur de l'élément	
Déviations par rapport à la position de maintien correcte	Jusqu'à 15°	16° - 30°	31° - 45° > 45° valeur de l'élément	
Rotations longitudinales incomplètes	Jusqu'à 30°	31° - 60°	61 - 90° >90° valeur de l'élément	
Hauteur ou amplitude insuffisante dans les saltos et les éléments volants	+	+		

Genre de faute	Petite faute 0,1 pt	Faute moyenne 0,3 pt	Faute grossière 0,5 pt	Faute extrême 1,0 pt
Fautes techniques				
Appui intermédiaire ou supplémentaire d'une main	+			
Force en élan ou vice versa	+	+	+	
Durée des parties de maintien (2s)		< 2s	Sans arrêt valeur de l'élément	
Interruption lors d'un mouvement d'élévation	+	+	+	

Abaissement des jambes pendant les éléments à l'ATR (élan ou force)	Jusqu'à 15°	16° - 30°	31° - 45° > 45° 0,5 + NR	
Deux ou plusieurs tentatives pour réaliser un élément de maintien ou de force		+	+	
Manque d'équilibre ou chute depuis l'appui renversé	+	Elan ou déséquilibre marqué	Perte d'équilibre	
Chute sur ou depuis l'engin				+
Elan intermédiaire			Elan complet	
Assistance pour compléter un élément				Valeur de l'élément
Autres fautes techniques	+	+	+	
Fautes de réception				
Manque de stabilité, légère correction de la position des pieds ou élan excessif des bras à la réception	+			
Perte d'équilibre lors de la réception des sorties ou des éléments se terminant à la station au sol	Léger déséquilibre Petit pas ou sursaut 0,10 pt chaque pas	Grand pas ou sursaut ou contact d'1 main ou des 2 mains au sol 0,30 point chaque		Appui d'1 main ou des 2 mains au sol
Chute après réception sur les pieds				+
Chute à la réception sans avoir le premier contact avec les pieds				Valeur de l'élément
Dépassement excessif après la chute (30s à 60s)		+		
Ouverture des jambes lors de la réception	< ou = largeur des épaules	> largeur des épaules		
Extension insuffisante avant la réception	+	+		
Déduction globale (après exercice)				
Manque d'harmonie, de rythme et de souplesse pendant l'exercice	+	+		

5.5.5 REMARQUES CONCERNANT LES FAUTES D'EXECUTION DES MOUVEMENTS IMPOSES

- Les fautes de tenue comme les flexions des bras, des jambes ou des hanches sont classifiées comme suit :
 - Petites fautes : légère flexion (0 à 45°) : 0,1 pt
 - Fautes moyennes : forte flexion (46 à 90°) : 0,3 pt
 - Fautes grossières : flexion extrême (> 90°) : 0,5 pt
- Cette règle ne s'applique pas :
 - Aux éléments acrobatiques au sol (ex : Salto av ou ar tendu - code FIG - page 160 - Annexe A §3)
 - Aux sorties à tous les agrès
 - Aux éléments volants à la barre fixe
 - Aux éléments de force et de maintien à tous les agrès
- Pour les éléments de force et les simples éléments de maintien à tous les engins, la déviation par rapport à la position de maintien parfaite détermine la gravité de la faute technique et la déduction correspondante :
 - Petite faute : déviation jusqu'à 15° : 0,1 pt
 - Faute moyenne : déviation de 16° à 30° : 0,3 pt
 - Faute grossière : déviation de plus de 30° : 0,5 pt

Une déviation égale ou supérieure à 45° entraîne la non-reconnaissance de l'élément (pénalisation de la valeur de l'élément).

- L'élan intermédiaire (av + ar) consiste en deux demi-élans intermédiaires consécutifs, faute grossière à 0,5 pt.
- Les déviations pour fautes techniques relatives à la déviation par rapport à la position finale correcte s'appliquent aussi aux éléments d'élan. Dans la plupart des cas, la position finale correcte consiste en un appui renversé parfait ou, dans les cercles au cheval d'arçons en un appui transversal ou latéral parfait. Pour les éléments d'élan les règles suivantes s'appliquent :
 - Au sol, aux barres parallèles et à la barre fixe, le gymnaste doit exécuter les éléments d'élan en passant par l'appui renversé sans marquer la position correcte pour éviter toute interruption du rythme de l'exercice. C'est pourquoi une faible déviation de 15° par rapport à l'appui renversé correct est tolérée. Une déduction pour faute s'applique si la déviation par rapport à l'appui renversé se situe au-delà de 15°.
 - Au cheval d'arçons, les cercles et la plupart des éléments doivent être exécutés, commencer ou terminer en appui transversal ou latéral correct ; toutefois, une déviation de 15° par rapport à la position parfaite est permise. Il y a déduction selon l'angle de la déviation chaque fois que la faute se produit au cours de l'exercice.
- Pour les éléments d'élan passant par l'appui renversé, ou se terminant à l'appui renversé, ou par un élément de maintien en force, les écarts par rapport à la position correcte sont pénalisés comme suit :
 - Déviation jusqu'à 15° : pas de pénalisation
 - Petites fautes : déviation de 16 à 30° : 0,1 pt
 - Fautes moyennes : déviation de 31 à 45° : 0,3 pt
 - Fautes grossières : > 45° : valeur de l'élément
- Tous les éléments de maintien indiqué « tenu » doivent être tenus au moins 2 secondes à partir du moment où le gymnaste est complètement immobile. Sans arrêt, ces éléments ne sont pas reconnus et sont pénalisés de la valeur de l'élément. La position doit être au minimum marquée (environ 1s) pour être reconnue.
 - 2 secondes ou plus : pas de pénalisation

- < 2 secondes : 0,3 pt
- Sans arrêt : valeur de l'élément
- Une position marquée qui se dit d'un passage souligné dans une position parfaite, doit être tenue environ 1s.
 - Position non marquée : 0,3 pt
 - Si la position demandée est tenue 1s ou + : pas de pénalisation.
- Une position demandée non tenue ou passagère doit atteindre la position parfaite sans arrêt.
 - Si la position demandée est tenue 1s ou + : pas de pénalisation.
(Mais voir exception à chaque agrès).
- Les éléments de maintien de force doivent être exécutés, selon les éléments, avec les jambes parfaitement à l'horizontale et/ou le corps parfaitement à l'horizontale. Pour les équerres, les jambes doivent être obligatoirement à l'horizontale.
- Une réception correcte est une réception que le gymnaste s'est préparé à exécuter et non une réception qui par un heureux hasard se termine à la station. Le gymnaste doit faire preuve de maîtrise technique telle qu'il a le temps de finir l'élément et de réduire sa rotation et/ou ouvrir le corps avant la réception.
- Une position « corps tendu » signifie que les épaules, les hanches et les pieds forment une ligne droite. Dans un élément d'élan, « corps tendu » signifie qu'il peut exister une légère fermeture ($\leq 15^\circ$) ou une légère ouverture ($\leq 15^\circ$) sans pénalisation. S'il y a une flexion de plus de 45° des hanches, la position est carpé.
 - Une position « Corps carpé » signifie un angle d'au plus 90° entre le tronc et les jambes tendues. S'il y a une flexion de plus de 45° des genoux, la position est groupée.
 - Une position « Corps groupé » signifie un angle d'au plus 90° entre le tronc et les jambes fléchies à plus de 90° .
 - Une position tendue qui présente seulement une flexion des genoux de 90° est considérée comme tendue mais comporte une faute grossière.
- Les positions écartées doivent présenter l'ouverture maximale des jambes permises par la nature esthétique et technique de l'élément.
- Dans l'appui renversé correcte à tous les engins, le corps doit être parfaitement droit et ne présenter aucune cambrure.
- Les fautes de réception sont de 0,1 pour chaque petit pas ou 0,3 pour chaque grand pas. Les fautes de réception de pas, sursaut, déviation, désaxage s'additionnent. Les fautes de pas sont limitées à 1,00 pt. Le fait de ramener le pied à la station est considéré :
 - Ramener le pied dans le sens inverse du déplacement (pas en arrière et ramener en avant) pas de pénalisation.
 - Ramener le pied dans le sens du déplacement (pas en arrière et ramener en arrière) deuxième pénalisation de 0,1 ou 0,3.
 - La déduction maximale est de 1 point y compris tous les pas, les touches, les appuis sur le sol menant à la chute et la chute.
- Toutes les entrées doivent être exécutées à partir de la station jambes serrées, d'un bref élan aux barres parallèles (si décrit dans le mouvement) avec appel pieds joints et à la barre fixe. Au cheval d'arçons, l'entrée peut être précédée d'un pas, d'un sursaut mais le gymnaste doit sauter à l'appui jambes serrées.
- Toutes les sorties des engins, l'exercice au sol et le saut se terminent à la station jambes serrées.
- Pour des raisons de sécurité, un gymnaste peut finaliser sa réception avec les pieds légèrement écartés pour autant qu'il puisse ensuite coller les talons.

- Coller les talons sans soulever et déplacer l'avant des pieds : pas de pénalisation.
 - Réception pieds légèrement écartés < à 1 pied et déplacement 1 pied ou coller les 2 pieds en *soulevant les talons* : *pénalisation 0,1*
 - Réception pieds légèrement écartés > à 1 pied et déplacement 1 pied pour coller ou ne peut pas coller les 2 pieds : pénalisation 0,3
- Ecart atypique des jambes (faute moyenne à 0,3 pt). Lorsqu'il exécute un élément, le gymnaste ne doit présenter aucune ouverture des jambes qui soit inutile ou inesthétique. Les éléments pour lesquels une ouverture est permise ou exigée figurent dans le tableau des difficultés FIG ou dans le programme.
 - Un exercice interrompu par chute, avec ou sans lâcher des prises, peut être poursuivi dans les 30 secondes suivant la chute. Le temps commence au moment où le gymnaste se trouve à la station après la chute. Si le gymnaste dépasse les 30s mais poursuit son exercice, une déduction supplémentaire pour dépassement excessif de 0,3 sera appliquée. Si, au bout de 60 secondes, le gymnaste n'est pas encore remonté sur l'appareil, le jury lui comptera l'exercice suivant la valeur de ce qu'il a exécuté avant sa chute.
 - A la barre fixe et aux anneaux, en cas de chute, le gymnaste doit reprendre son enchaînement à la suspension ou à l'appui pour enchaîner son mouvement, aide autorisée.

5.5.6 TABLEAU DES FAUTES SPECIFIQUES AUX APPAREILS POUR LES MOUVEMENTS IMPOSES

5.5.6.1 SOL

Genre de fautes	Petite faute 0,1 pt	Faute moyenne 0,3 pt	Faute grossière 0,5 pt
Hauteur insuffisante lors des sauts acrobatiques	+	+	
Souplesse insuffisante dans les éléments gymniques ou statiques	+	+	
Élément avec roulé en avant sans réception sur les mains		Contact avec l'arrière des mains	Sans réception sur les mains
Touche avec le sol à l'extérieur de la surface autorisée	1 pied ou 1 main	Mains ou pieds ou autre partie du corps ou réception totalement à l'extérieur	
Réception passagère non maîtrisée dans les transitions	+	+	Chute = 1,00
Élément commencé et exécuté à l'extérieur de la surface			Valeur de l'élément

5.5.6.2 ARÇONS

Genre de fautes	Petite faute 0,1 pt	Faute moyenne 0,3 pt	Faute grossière 0,5 pt
Amplitude insuffisante dans les ciseaux et élans d'une jambe	+	+	
Déviations dans les cercles	16° – 30°	31° - 45°	> 45°
Jambes fléchies dans chaque cercle	+	+	+
Flexion des hanches dans les cercles (cassé du corps)	+	+	
Réception à la station oblique ou non transversale par rapport au cheval	Oblique > 45°	Déviations 90°	
Balancement des jambes au début de l'exercice		+	
Arrêt	+	+	+
Amplitude insuffisante dans les cercles (pour chaque cercle)	+		

5.5.6.3 ANNEAUX

Genre de fautes	Petite faute 0,1 pt	Faute moyenne 0,3 pt	Faute grossière 0,5 pt
Jambes écartées ou faute de tenue lorsque le gymnaste saute ou est soulevé à la suspension		+	
Pré balancement avant le début de l'exercice		+	
Prises incorrectes pendant les maintiens de force (chaque fois) (anneaux parallèles)	+		
Toucher les câbles avec les bras, les pieds ou le corps.		+	
S'appuyer ou balancer avec les pieds ou les jambes sur les câbles			Valeur de l'élément
Chute depuis l'appui renversé			Valeur de l'élément
Balancement excessif des câbles	Par élément		

5.5.6.4 BARRES PARALLELES

Genre de fautes	Petite faute 0,1 pt	Faute moyenne 0,3 pt	Faute grossière 0,5 pt
Entrée avec appel d'une jambe ou commencer l'exercice jambes écartées		+	
Reprise de la barre à la sortie (sauf indication contraire)		+	
Marcher à l'appui renversé (chaque pas)	+		
Ajustement des prises à l'appui renversé	+ (chaque fois)		

5.5.6.5 BARRE FIXE

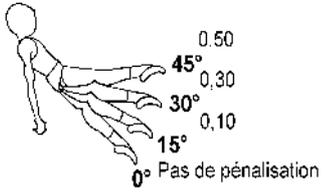
Genre de fautes	Petite faute 0,1 pt	Faute moyenne 0,3 pt	Faute grossière 0,5 pt
Jambes écartées ou faute de tenue lorsque le gymnaste saute ou est soulevé à la suspension		+	
Manque d'élan ou arrêt à l'appui renversé ou autres positions	+	+	+
Déviations par rapport au plan du mouvement	< ou = 15°	> 15°	
Manque d'amplitude lors des éléments volants	+	+	
Ajustement de la prise ou des mains (chaque fois)	+		

5.5.7 PENALISATIONS DANS LES ELANS

5.5.7.1 CASSE DU CORPS AUX BARRES PARALLELES.

Les élancés doivent être réalisés obligatoirement **corps droit**.

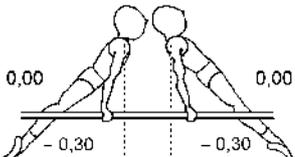
Les cassés du corps sont pénalisés en fonction de l'angle de fermeture.

	<p>Cassé du corps inférieur à 15° : pas de pénalisation</p> <p>Cassé du corps supérieur à 15° : - 0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt</p>
---	---

5.5.7.2 HAUTEUR DES ELANS AUX BARRES PARALLELES

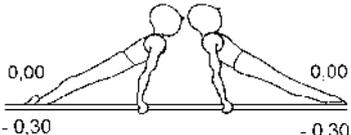
5.5.7.2.1 Jeune Poussin (3^{ème} et 4^{ème} degrés)

Pour chaque élancé, l'amplitude minimum exigée est : **angle du tronc avec la verticale basse = 45°.**

	<p>Pieds au-dessus de 45° : pas de pénalisation</p> <p>Pieds en-dessous de 45° : pénalisation sèche de 0,3 pt.</p>
--	--

5.5.7.2.2 Pupille (2^{ème} degré) ; Adulte (1^{er} degré, 2^{ème} degré sauf la sortie),

L'amplitude minimum exigée est : **pieds à hauteur de barre.**

	<p>Pieds au-dessus de la barre : pas de pénalisation</p> <p>Pieds sous la barre : pénalisation sèche de 0,3 pt</p>
---	--

5.5.7.2.3 Pupille 3^{ème} degré (sauf la sortie), 4^{ème} degré, 5^{ème} degré et Adulte 3^{ème} degré (sauf la sortie), 4^{ème} degré (sauf établissement arrière), 5^{ème} degré.

L'amplitude minimum exigée est corps à l'horizontale

	Corps en-dessous de l'horizontale : 0,1 ou 0,3 ou 0,5
--	---

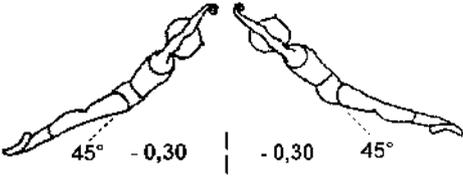
Pour un **élancé** où seules les jambes se balancent (avec cassé du corps), sans balancer du haut du dos, on appliquera une **pénalisation totale globale** (manque d'amplitude + cassé du corps + flexion et/ou écart des jambes) de : **0,8 pt** pour un Jeune Poussin, un Pupille ou un adulte (par élancé) dans la limite de la valeur de la partie.

5.5.7.3 HAUTEUR DES ELANS A LA BARRE FIXE

L'amplitude de l'élan est mesurée au niveau du **corps (alignement corps, bras)**.

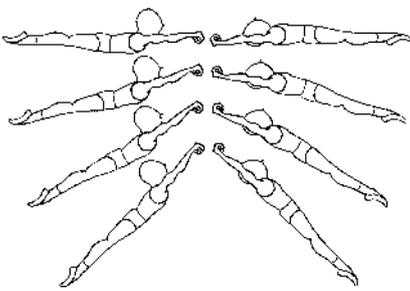
5.5.7.3.1 2^{ème} degré Pupille et aux 1^{er}, 2^{ème} degrés Adulte,

Les élanés doivent avoir une amplitude **d'au moins 45°** par rapport à la verticale basse. Mais, il n'y a pas de limite supérieure à l'amplitude de l'élané.

	<p>Au-dessus de 45°, pas de pénalisation</p> <p>En-dessous de 45°, pénalisation de 0,3 pt</p>
---	--

5.5.7.3.2 Aux 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} degrés Pupille et 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} degré Adulte,

Les élanés sont pénalisés de façon générale pour manque d'amplitude.

<p>0 : pas de pénalisation</p> <p>15° : - 0,1</p> <p>30° : - 0,3</p> <p>45° : - 0,5</p>		<p>0 : pas de pénalisation</p> <p>15° : - 0,1</p> <p>30° : - 0,3</p> <p>45° : - 0,5</p>
---	--	---

5.5.7.4 HAUTEUR DES ELANS AUX ANNEAUX.

5.5.7.4.1 - 1^{er}, 2^{ème} degrés Adulte.

Pour les élanés **en avant**, un cassé du corps n'est pas pénalisé, ni pour une attitude en « cuillère »

Pour les élanés en arrière, les épaules doivent rester basses.

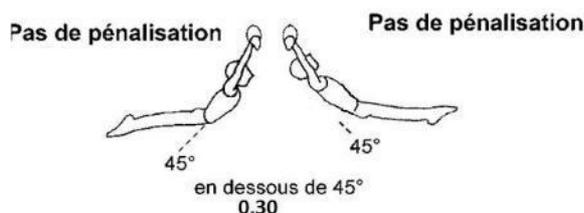
Pas de pénalisation pour une ouverture du corps.

Dans les élanés en avant et en arrière, l'amplitude se mesure au niveau du corps.

Les élanés doivent avoir une amplitude au moins corps à 45° par rapport à la verticale, l'amplitude se mesure avec le corps et non les bras ou les jambes.

Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules.

Pénalisation calculée d'après la déviation du corps par rapport à 45° :



5.5.7.4.2 - 3ème degré Adulte, Benjamin 2 et Minime 2

Pour les élancés en avant, un cassé du corps n'est pas pénalisé, ni pour une attitude en «cuillère»

Pour les élancés en arrière, les épaules doivent rester basses.

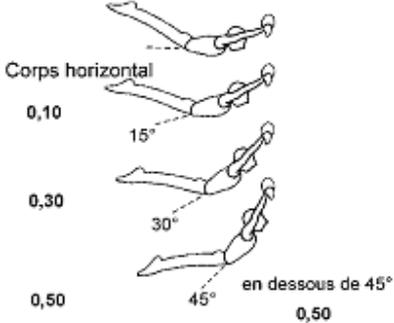
Pas de pénalisation pour un cambré du corps.

Dans les élancés en arrière, l'amplitude se mesure au niveau du corps et non des bras ou des jambes.

Les élancés doivent avoir une amplitude au moins corps à l'horizontale.

Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules.

L'amplitude est pénalisée en fonction de la déviation du corps par rapport à l'horizontale

<p>Pas de pénalisation</p>  <p>Corps horizontal 0,10</p> <p>15° 0,30</p> <p>30° 0,30</p> <p>45° 0,50</p> <p>en dessous de 45° 0,50</p>	<p>corps au-dessus de l'horizontale : pas de pénalisation</p> <p>corps jusqu'à 15° en dessous de l'horizontale, pénalisation de 0,1 pt</p> <p>corps entre 16 et 30° en dessous de l'horizontale, pénalisation de 0,3 pt</p> <p>corps entre 31° et 45° en dessous de l'horizontale, pénalisation de 0,5 pt</p> <p>corps en dessous de 45° de l'horizontale, pénalisation de 0,5 pt</p>
--	--

5.5.7 JUGEMENT DU SAUT IMPOSE

5.5.7.1 EXIGENCES DES SAUTS IMPOSES

Degré		Hauteur	Nomenclature		
JEUNE POUSSIN		table: 1,00 m Tapis: 0,80 m	1 ^{er} degré Saut vertical sur tapis surélevés	Mini-trampoline	
			2 ^{ème} degré Groupé sur la table de saut, saut vertical.	1 ou 2 tremplins	
			3 ^{ème} degré Renversment sur tapis de 0,80 m, tomber à plat dos	Mini-trampoline	
			4 ^{ème} degré Saut par renversement avant (lune), appel sur le mini-trampoline	Mini-trampoline	
P U P I L L E	1	1,20 m	Saut avec pose des mains puis des pieds sur la table, jambes fléchies et avec ou sans pas, sans arrêt, appel pieds joints saut vertical, jambes jointes, réception, bras à l'oblique haute, jambes serrées mi-fléchies puis tendues.	1 ou 2 tremplins	
	2	1,20 m	Saut simple entre les bras, jambes fléchies. (envol jambes tendues).	1 ou 2 tremplins ou mini-trampoline	
	3	1,20 m	Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur le mini-trampoline.	Mini trampoline	
	4	1,20 m	Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur 2 tremplins de 20cm ou 1 tremplin de 40cm.	2 tremplins	
	5	1,20 m	Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur 1 tremplin de 20cm.	1 tremplin	
	A D U L T E	1	1,35 m	Saut simple, jambes écartées. (envol jambes serrées).	1 tremplin
		2	1,35 m	Saut simple entre bras, jambes fléchies. (envol jambes tendues).	1 tremplin
		3	1,35 m	Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur 2 tremplins de 20cm ou 1 tremplin de 40cm.	2 tremplins
		4	1,35 m	Saut par renversement avant (lune). 1 tremplin de 20 cm	1 tremplin
		5	1,35 m	Saut par renversement avant avec 1/1 tour (lune vrille).	1 tremplin

- Pour table de saut pour Jeune Poussin, Pupille et Adulte
 - 1 tremplin autorisé de 20cm maxi.
 - 2 tremplins autorisés de 20cm maxi chacun ou 1 tremplin de 40cm.
- Le non-respect du type ou du nombre de tremplin implique :
 - La reconnaissance du saut réalisé correspondant au type et au nombre de tremplin.
 - Pour les 1^{er}, 2^{ème} et 5^{ème} degrés adulte, le 2^{ème} tremplin implique la note zéro.

En individuel Benjamin 2 et Minime 2, la hauteur de la table de saut est de 1m20, 1 tremplin de 20cm

5.5.7.2 COURSE

- En concours ou championnats en équipe ou individuel avec saut imposé, la course est comptée comme essai dès qu'elle est commencée. Le gymnaste peut interrompre et poursuivre son élan mais n'a pas le droit de le répéter.
- La course d'élan est de 15 à 25 m selon la possibilité.
- Si la course est faite avec ou sans touche du tremplin ou de la table de saut, sans franchissement, l'essai est considéré comme exécuté et vaut zéro.

5.5.7.3 ESSAIS

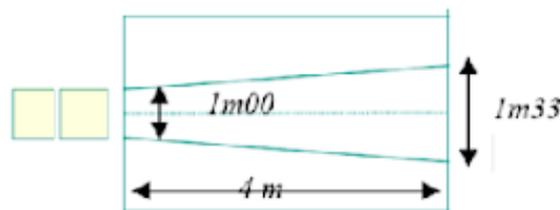
- Un gymnaste Pupille ou Adulte a droit à un essai, y compris pour le saut imposé des Championnats Individuels minime 2 et benjamin 2.
- Le gymnaste peut réaliser un deuxième essai mais c'est le deuxième essai qui sera pris en compte.
- Si un gymnaste Pupille ou Adulte change de saut pour le 2^{ème} essai, son 2^{ème} essai est noté zéro.
- Un Jeune Poussin a le droit à 2 essais. Il peut changer de saut pour le 2^{ème} essai. La meilleure note après majoration sera retenue.

5.5.7.4 ENVOL ET VOL

- Dans l'envol, le corps, bras et jambes doivent être alignés.
- Aucune exigence de longueur n'est demandée
- Le gymnaste doit présenter une nette élévation de son bassin par rapport à la hauteur où celui-ci se trouve au moment de la poussée des mains

5.5.7.5 RECEPTION.

- Le gymnaste doit se recevoir sur les deux pieds, jambes serrées, dans la zone de réception.



Ces lignes doivent être clairement marquées sur le tapis de réception.

- Pour les sauts avec rotation longitudinale, le gymnaste doit terminer la rotation de son saut avant la réception. Le jury applique la déduction prévue si la rotation est incomplète.
- Les fautes de pas sont limitées à 1,00 pt.
- La déduction maximale pour un élément avec chute est de 1 point y compris tous les pas, les touches, les appuis sur le sol menant à la chute et la chute. D'autres déductions d'exécution lors de la réalisation de l'élément (hauteur, extension, rotation insuffisante) s'appliquent.

5.5.7.6 CRITERES D'EVALUATION DES SAUTS.

- Dans la phase de vol, après la poussée sur la table de saut, le gymnaste doit présenter une nette élévation de son corps à la poussée.
- Le jury peut attribuer la note 0 dans les cas suivants :
 - Après l'élan, le gymnaste touche le tremplin et/ou passe à côté de la table de saut,
 - Le gymnaste interromp son élan et repart en arrière,
 - Le moniteur aide le gymnaste,
 - Le saut est tellement raté qu'il n'est pas reconnaissable,
 - Le saut est réalisé avec un double appui des mains,
 - Le gymnaste n'a pas touché la table avec les mains,
 - La réception n'a pas lieu sur les pieds.

- Pour les 1e, 2e et 5e degrés Adulte, le 2e tremplin implique la note zéro,
- En championnat individuel Benjamin 2 et Minime 2, le non-respect du type et du nombre de tremplin implique la non-reconnaissance du saut.
- Le 2ème saut est différent du 1er (sauf Jeune Poussin).

5.5.7.7 COTATION DES SAUTS IMPOSES.

Genre de fautes		Petite 0,1 pt	Moyenne 0,3 pt	Grossière 0,5 pt	Extrême
1.	Course et appel				
1.	Course de plus de 25 mètres.			+	
2.	Envol				
1.	Mauvais alignement corps-bras.	Déviations ≤ 15°	Déviations de 16° à 30°	Déviations > 30°	
2.	Corps non aligné dans l'envol	Déviations ≤ 15°	Déviations de 16° à 30°	Déviations > 30°	
3.	Flexion des jambes dans l'envol	Déviations ≤ 15°	Déviations de 16° à 30°	Déviations > 30°	
4.	Ecart des jambes dans l'envol	Ouverture ≤ 15°	Ouverture de 16° à 30°	Ouverture > 30°	
3.	Vol				
1.	Manque d'élévation du corps dans le vol	+	+	+	
2.	Flexion des bras dans la phase d'appui.	Déviations 0 à 45°	Déviations de 46° à 90°	Déviations > 90°	
3.	Mains restant "collées" pendant le franchissement.			+	
4.	Toucher le cheval ou la table de saut avec les pieds.		+		
5.	Heurter le cheval ou la table de saut avec les pieds.			+	
6.	Corps non aligné dans le vol (sauf saut jambes groupées ou écartées)	Déviations ≤ 15°	Déviations de 16° à 30°	Déviations > 30°	
7.	Flexion des jambes dans le vol (sauf saut jambes groupées)	Déviations ≤ 15°	Déviations de 16° à 30°	Déviations > 30°	
8.	Ecart des jambes dans le vol (sauf saut jambes écartées)	Ouverture ≤ 15°	Ouverture de 16° à 30°	Ouverture > 30°	
9.	Pour les sauts par renversement, corps non aligné à la verticale	+	+	+	

Genre de faute		Petite 0,1 pt	Moyenne 0,3 pt	Grossière 0,5 pt	Extrême
4.	Reception				
1.	Touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur des lignes (sauf Jeune Poussin)	+			
2.	Touche des mains, pieds, 1 pied et 1 main, ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes (sauf Jeune Poussin)		+		
3.	Réception directement à l'extérieur des lignes (sauf Jeune Poussin)		+		
4.	Petit pas ou sursaut (chaque pas).	+			
5.	Grand pas ou sursaut (chaque pas).		+		
6.	Contact d'une ou des 2 mains au sol, sans appui.		+		
7.	Appui d'une ou des 2 mains au sol.				1 pt
8.	Manque de stabilité, légère correction de la position des pieds ou élan excessif des bras à la réception	+			
9.	Réception sur les pieds puis chute ou roulade.				chute: 1 pt
10.	A la réception, les pieds ne touchent pas en premiers le sol.				Saut nul: note 0
11.	Ouverture des jambes lors de la réception.	< ou = largeur des épaules	> largeur des épaules		
12.	Extension insuffisante du corps avant la réception.	+	+	+	
13.	Déviations longitudinales du corps à la réception	Jusqu'à 30°	31° - 60°	61° - 90°	

**Les fautes de pas sont limitées à 1pt.
Les fautes pour pas et chute sont limitées à 1pt.**

6. EXERCICES IMPOSES - JEUNE POUSSIN

Les comités départementaux ou régionaux ou territoriaux ont toute latitude pour mettre au point le règlement de leurs rencontres départementales ou régionales Jeune Poussin. La commission nationale de gymnastique masculine propose un programme. Chaque comité départemental ou régional est libre d'appliquer entièrement ou partiellement ou d'apporter des modifications (par exemple : pas d'arçons et / ou anneaux, pas de mouvement 4^{ème} degré, etc.).

Âges : Jeune Poussin nés en 2014-2015-2016

6.1. PRESENTATION GENERALE

6.1.1. CONTENU

Le programme Jeune Poussin est composé de 4 agrès avec choix de mouvement 1^{er} ou 2^{ème} ou 3^{ème} ou 4^{ème} degré sur 10 points avec majoration et de mouvements aux arçons et anneaux avec un choix d'éléments sur 10 points maximum sans majoration.

Le programme proposé tient compte de certaines orientations :

- Les six agrès de la gymnastique masculine sont abordés.
- Les 4^{èmes} degrés au sol, saut, barres parallèles et fixe permettent aux meilleurs gymnastes de s'exprimer.
- La qualité d'exécution technique est recherchée.
- Les anciens éléments aux ateliers (souplesse, placement de dos, maintien en équilibre) sont intégrés au sol.
- Aux arçons et anneaux, le gymnaste réalise deux éléments choisis selon les combinaisons suivantes :
 - Élément 1 sur 3 points et élément 3 sur 3 points (note maxi d'exécution = 6) sans majoration ;
 - Élément 1 sur 3 points et élément 4 sur 5 points (note maxi d'exécution = 8) sans majoration ;
 - Élément 2 sur 5 points et élément 3 sur 3 points (note maxi d'exécution = 8) sans majoration ;
 - Élément 2 sur 5 points et élément 4 sur 5 points (note maxi d'exécution = 10) sans majoration.

6.1.2. JUGEMENT

Tous les mouvements Jeune Poussin au sol, au saut, aux barres parallèles et à la barre fixe sont notés en exécution (note E) sur 10 points.

La note D (degré) est **ajoutée**, pour les mouvements bien exécutés, en fonction du degré si la note d'exécution est **égale ou supérieure à 7,00 points**. Dans ce cas, la note finale sera la somme des 2 notes : la note D (degré) + la note E (exécution) :

- 1^{er} degré : note D = 1 point
- 2^{ème} degré : note D = 2 points
- 3^{ème} degré : note D = 3 points
- 4^{ème} degré : note D = 4 points

Les mouvements aux arçons et aux anneaux sont notés, suivant le choix des éléments, sur 6 ou 8 ou 10 points, sans majoration. La note D = 0 ; la note finale est la note E (valeur des éléments – pénalisations).

Au saut, le Jeune Poussin peut faire 2 sauts différents. La note retenue par les juges sera la **meilleure note finale après majoration (note D + note E)**.

Le référentiel, note 10 pour un mouvement parfait, est identique quel que soit la valeur des mouvements et des gymnastes.

Il y a deux sortes de pénalisations :

- Les pénalisations « 0,10 ou 0,30 ou 0,50 » qui laissent au juge le choix d'apprécier la gravité de la faute ;
- Les pénalisations sèches qui ne laissent au juge que la possibilité d'apprécier si la faute est commise ou non, si la faute est commise, la pénalisation est à appliquer, sans modulation.

Tout élément de maintien doit être tenu **au moins 2 secondes**. La position doit être au minimum marqué pour être reconnue.

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées sauf précision du texte de l'exercice imposé.

Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et / ou d'aide

6.2. EXERCICES AU SOL - JEUNE POUSSIN

Le gymnaste doit commencer son exercice sur les tapis à l'intérieur de la surface utilisable : bande de tapis 1,5m X 10m X 8 cm.

L'exercice et l'évaluation commencent avec le premier mouvement des pieds du gymnaste.

L'exercice doit être exécuté entièrement à l'intérieur de la surface. Si le gymnaste dépasse la surface, il est pénalisé mais les pas qu'il fait pour revenir dans la surface ne sont pas pénalisés.

Tout élément de maintien doit être tenu **au moins 2 secondes**. La position doit être au minimum marqué pour être reconnue.

Les rotations des sauts, roue, rondade ou les jambes d'appui des demi-planches et planches peuvent être réalisés soit à droite ou à gauche sans pénalisation.

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées sauf précision du texte de l'exercice imposé.

Faute de pas : 1 point maxi

Pas + chute : 1point

Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et / ou d'aide.

Fautes spécifiques:	0.1	0.3	0.5
Souplesse insuffisante dans les éléments gymniques ou statiques	+	+	
Élément avec roulé en avant sans réception sur les mains		Contact avec l'arrière des mains	Sans réception sur les mains
Touche avec le sol à l'extérieur de la surface autorisée	1 pied ou 1 main	Des mains ou des pieds ou autre partie du corps ou réception totalement à l'extérieur	
Réception passagère non maîtrisée dans les transitions	+	+	Chute = 1,00
Élément commencé et exécuté à l'extérieur de la surface			Valeur de l'élément

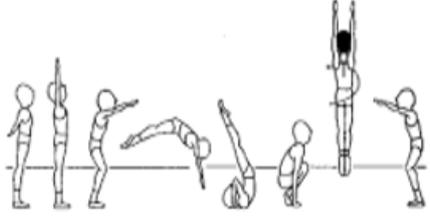
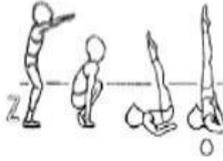
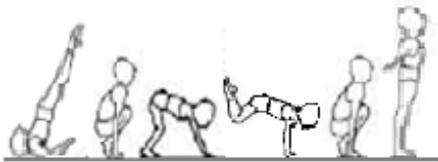
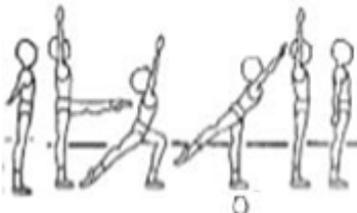
SOL

Bande de tapis 1,5m X 10m X 0,08m.

(Jeune Poussin)

1^{er} degré

Note D = 1 si Note E = ou > 7

	
<p>2.5</p>	<p>2,5</p>
<p>Elever les bras à la verticale, sauter en avant en roulade avant, se relever mains au sol et saut vertical avec 1/2 tour, bras à la vertical</p>	<p>S'abaisser en arrière, jambes fléchies puis tendues à la chandelle, mains aux hanches (position tenue 2s)</p>
<p>Pas de pénalisation si le gymnaste se relève sans l'aide des mains Manque d'impulsion dans la roulade.....0,1 ou 0,3 Manque d'amplitude dans le 1/2 tour0,1 ou 0,3</p>	<p>Pas de pénalisation si les jambes restent tendues en roulant en arrière Position non marquée1,0</p>
	
<p>2.5</p>	<p>2,5</p>
<p>S'abaisser en avant à la position accroupie avec l'aide des mains, déplacer les mains au sol en avant et pousser sur les jambes pour décoller les pieds vers le placement du dos jambes fléchies et serrées, puis se relever à la station.</p>	<p>Un pas en avant et planche oblique à 45°, bras dans le prolongement du corps (position tenue 2s), se redresser en abaissant la jambe arrière et les bras à la station.</p>
<p>Pieds qui ne décollent pas.....2,0 Flexion des bras 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Jambes non fléchies 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Décoller les pieds alternativement0,3</p>	<p>Pas de pénalisation si la planche se rapproche de l'horizontale Mauvaise position de la 1/2 planche0,1ou 0,3 Mauvais alignement des bras0,1 ou 0,3 ou 0,5 Position non marquée1,0</p>

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral

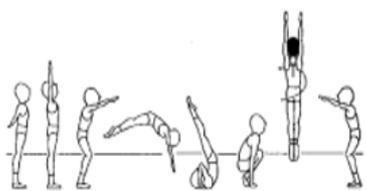
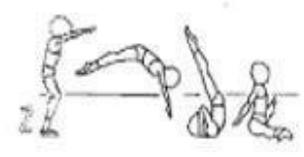
SOL

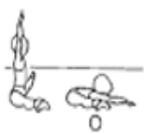
(Jeune Poussin)

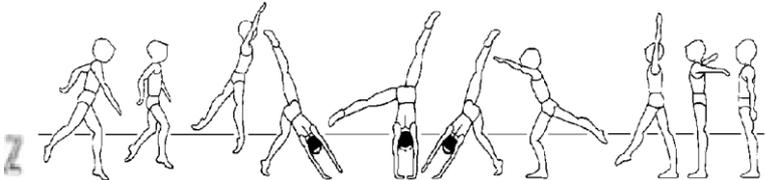
Bande de tapis 1,5m X 10m X 0,08m.

2^{ème} degré

Note D = 2 si Note E = ou > 7

	
1,5	1,0
<p>Elever les bras à la verticale, sauter en avant en roulade avant, se relever mains au sol et saut vertical avec ½ tour, bras en haut</p>	<p>Sauter en avant en roulade avant en position assise jambes écartées, mains au sol en arrière du bassin, buste vertical</p>
<p>Pas de pénalisation si le gymnaste se relève sans l'aide des mains Manque d'impulsion dans la roulade.....0,1 ou 0,3 Manque d'amplitude dans le ½ tour0,1 ou 0,3</p>	<p>Manque d'impulsion dans la roulade.....0,1 ou 0,3 Buste non vertical0,1 ou 0,3 ou 0,5</p>

		
2,0	1,0	2,0
<p>Elever les bras à la verticale et abaisser le buste en avant en écrasement facial, (position tenue 2s)</p>	<p>Rouler en arrière-jambes fléchies puis tendues, à la chandelle, mains aux hanches (position tenue 2s).</p>	<p>Rouler en avant à la position accroupie avec l'aide des mains, déplacer les mains au sol en avant et pousser sur les jambes pour placer les épaules au-dessus des mains dos à 45° de la verticale puis redescendre à la position accroupie. Se relever à la station, faire un pas en avant avec ½ tour et rassembler la jambe avant sur la jambe arrière à la station.</p>
<p>Ecart insuffisant.....0,1 ou 0,3 Ecrasement incomplet 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Position non marquée 1,0</p>	<p>Pas de pénalisation si le gymnaste roule en arrière jambes tendues Position non marquée1,0</p>	<p>Flexion des bras0,1 ou 0,3 ou 0,5 Jambes non serrées 0,1 ou 0,3 Décoller les pieds alternativement0,3 Dos en dessous de 45°0,1 ou 0,3 ou 0,5</p>

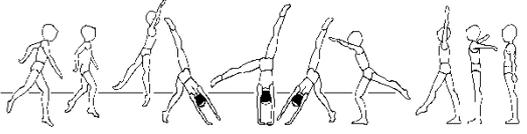
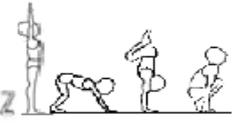
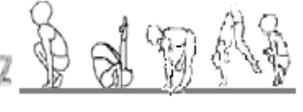
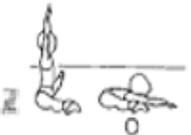
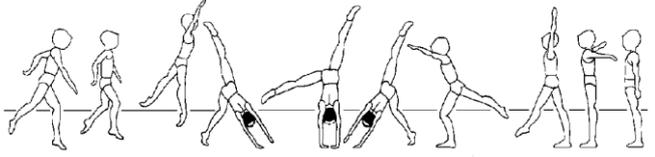

2.50
<p>Quelques pas d'élan, sursaut, roue avec quart de tour, arrivée face au départ.</p>
<p>Roue corps cassé 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Roue désaxée0,1 ou 0,3 Manque de rythme 0,1 ou 0,3 Bras non verticaux en fin de roue 0,1 ou 0,3</p>

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

Bande de tapis 1,5m X 10m X 0,08m.

3^{ème} degré

D = 3 si Note E = ou > 7

	
1,5	1,5
Quelques pas d'élan, sursaut, roue avec quart de tour , arrivée face au départ	S'abaisser puis avancer les mains et par impulsion, placement du dos à la verticale jambes groupées (non tenu), revenir à la position accroupie
Roue ne passant pas par l'ATR0,1 ou 0,3 ou 0,5 Roue désaxée 0,1 ou 0,3 Manque de rythme dans l'exécution de la roue ... 0,1 ou 0,3	Corps non à la verticale 0,1 ou 0,3 ou 0,5
	
1,5	1,0
Rouler en arrière jambes fléchies pour arriver à la position jambes écartées puis resserrer les jambes	Rouler en arrière, jambes fléchies puis tendues à la chandelle , mains aux hanches (position tenue 2s) Pas de pénalisation si les jambes restent tendues en roulant en arrière. Position non marquée1,0
	
1,5	1,0
S'abaisser en avant, bras à la verticale, puis abaisser le buste en écrasement facial (position tenue 2s)	Redresser le buste, placer ses mains en arrière du bassin, resserrer les jambes puis réaliser un demi-tour jambes tendues pour s'établir à la position faciale. Ramener les pieds près des mains jambes tendues à la station droite bras verticaux et saut vertical avec ½ tour
Ecart insuffisant.....0,1 ou 0,3 Ecrasement incomplet..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Position non marquée 1.0	Arrêt dans le demi-tour 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Flexion des bras 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Flexion des jambes 0,1 ou 0,3 ou 0,5
	
2,0	
Quelques pas d'élan, sursaut, roue avec quart de tour , arrivée face au départ.	
Roue corps cassé 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Roue désaxée0,1 ou 0,3
Manque de rythme 0,1 ou 0,3	Bras non verticaux en fin de roue 0,1 ou 0,3

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral

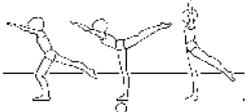
Bande de tapis 1,5m X 10m X 0,08m.

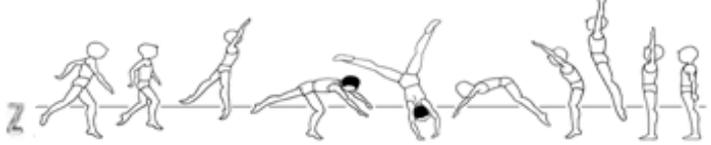
4^{ème} degré

Note D = 4 si Note E = ou > 7

	
1.50	1.50
De la station, sursaut roue avec quart de tour vers l'avant,	Poser les mains au sol, ATR passé, roulade avant en position assise, jambes écartées, mains au sol en arrière du bassin, buste vertical
Elan avant le sursaut 0,5	Manque de rythme 0,1 ou 0,3
Roue corps cassé 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Manque d'alignement à l'ATR 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Roue désaxée 0,1 ou 0,3	
Bras non verticaux en fin de roue 0,1 ou 0,3	

	
1.50	1.00
Elever les bras à la verticale et abaisser le buste en avant en écrasement facial (position tenue 2s)	Redresser le buste, placer les mains en arrière du bassin, resserrer les jambes puis réaliser un demi-tour jambes tendues pour s'établir à la position faciale. Ramener les pieds près des mains jambes tendues à la station droite bras verticaux
Ecart insuffisant 0,1 ou 0,3	Arrêt dans le demi-tour 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Ecrasement incomplet 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Flexion des bras 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Position non marquée 1,0	Flexion des jambes 0,1 ou 0,3 ou 0,5

	
1.50	1.50
Un pas en avant puis planche faciale horizontale (position tenue 2s) , revenir à la station bras verticaux	Roulade arrière bras tendus et jambes tendues , se relever à la station jambes tendues , bras dans le prolongement du corps
Position non marquée 1,0	pas de pénalisation si roulade vers l'ATR
	Flexion des jambes 0,1 ou 0,3 ou 0,5
	Flexion des bras 0,1 ou 0,3 ou 0,5


1.50
Quelques pas d'élan, sursaut, rondade, saut vertical , réception stabilisée à la station.
Rondade ne passant pas par l'appui renversé 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Rondade désaxée 0,1 ou 0,3
Saut vertical non réalisé 1,0
Arrêt entre la rondade et le saut 0,1 ou 0,3 ou 0,5

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

6.3. EXERCICES AUX ARÇONS - JEUNE POUSSIN

Hauteur 1m

Tremplin de 20cm protégé autorisé

Note non majorée

Elément 1



3,0

De la station faciale, mains sur les arçons, sauter à l'appui (**aide du moniteur autorisée**). Elever la jambe droite à droite puis sans arrêt élever la jambe gauche à gauche puis sans arrêt élever la jambe droite à droite puis sans arrêt élever la jambe gauche à gauche puis descendre à la station faciale mains sur arçons. Amplitude demandée : jambes à l'horizontale minimum

La notation commence à partir de la position à l'appui (2^{ème} figurine) sans pénalisation pour arrêt

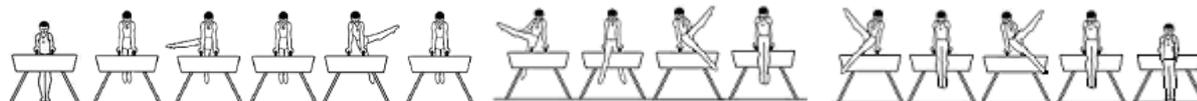
Jambes sous l'horizontale 0,1 ou 0,3 ou 0,5 jambe arrière statique 0,1 ou 0,3 ou 0,5

Arrêt entre les élévations 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Rotation des épaules 0,1 ou 0,3 ou 0,5

Pas de pénalisation pour toucher l'appareil.

Aide autorisée du moniteur pour placer le gymnaste en appui.

ou Elément 2



5,0

De la station faciale, mains sur les arçons, sauter à l'appui (**aide du moniteur autorisée**). Elever la jambe droite à droite puis sans arrêt élever la jambe gauche à gauche puis sans arrêt élever la jambe droite à droite pour l'engager sous-main droite puis sans arrêt élever la jambe gauche à gauche pour l'engager sous-main gauche, en position dorsale puis sans arrêt élever la jambe droite à droite puis sans arrêt élever la jambe gauche à gauche puis descendre à la station dorsale. Amplitude demandée : jambes à l'horizontale minimum

Jambes sous l'horizontale 0,1 ou 0,3 ou 0,5 jambe arrière statique 0,1 ou 0,3 ou 0,5

Arrêt entre les élévations 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Rotation des épaules...0,1 ou 0,3 ou 0,5

Pas de pénalisation pour toucher l'appareil.

Aide autorisée du moniteur pour placer le gymnaste en appui.

ET

Elément 3

Elément 4

3,0	
De l'appui manuel et pédestre facial, mains sur le champignon, jambes écartées ou serrées, demi-cercle jambes serrées pour arriver à l'appui manuel et pédestre dorsal mains sur champignon	
Sauter pour passer les jambes 1,0	
Arrivée corps cassé	0,1 ou 0,3 ou 0,5
0,5 Arrivée assis	1,00 pt
Flexion des jambes	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Ecart de jambes	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Demi-cercle non terminé	1,50 pt

OU

5,0	
De l'appui manuel et pédestre facial, mains sur le champignon, jambes écartées ou serrées, cercle jambes serrées pour arriver à l'appui manuel et pédestre facial mains sur champignon	
Sauter pour passer les jambes 1,0	
Corps cassé >30°	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Flexion des jambes	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Ecart de jambes	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Demi-cercle	2,50 pt
¾ de cercle	2,00 pt

Le gymnaste peut réaliser au choix :

- Élément 1 et élément 3 (note maxi d'exécution = 6)
- Élément 1 et élément 4 (note maxi d'exécution = 8)
- Élément 2 et élément 3 (note maxi d'exécution = 8)
- Élément 2 et élément 4 (note maxi d'exécution = 10)

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral

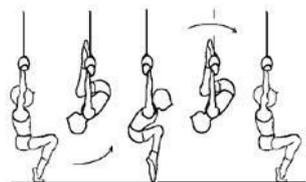
6.4. EXERCICES AUX ANNEAUX - JEUNE POUSSIN

Hauteur 1m20

Possibilité de mettre un tremplin protégé ou tapis supplémentaire pour avoir les épaules à hauteur des anneaux

Note non majorée

Élément 1

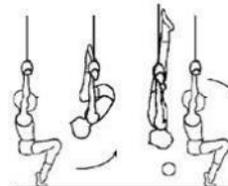


3,0

De la suspension, **bras tendus, corps groupé**, pieds au sol, tourner en arrière-bras tendus. Poser les pieds au sol, puis tourner en avant-bras tendus pour revenir à la position de départ.

Bras fléchis (chaque fois)0,1 ou 0,3 ou 0,5
 Toucher les câbles avec pieds ou jambes0,1
 Appui des pieds ou jambes dans les câbles0,5
 Arrêt à la verticale0,1 ou 0,3 ou 0,5
 Corps désaxé0,1 ou 0,3
 Corps non groupé0,1 ou 0,3 ou 0,5
 Pas de pénalisation pour pousser des jambes.

Élément 2



OU

5,0

De la suspension, **bras tendus, corps groupé**, pieds au sol, s'établir à la suspension renversée **corps tendu** (chandelle), **position tenue 2s** – Revenir corps groupé à la position de départ.

Bras fléchis0,1 ou 0,3 ou 0,5
 Corps non groupé0,1 ou 0,3 ou 0,5
 Toucher les câbles avec pieds ou jambes0,1
 Appui des pieds au sol pour tourner en arrière0,5
 Position non marquée2,0
 Appui des pieds ou jambes avec les câbles0,5
 Tête rentrée0,1
 Corps désaxé0,1 ou 0,3
 Manque de stabilité0,1 ou 0,3 ou 0,5
 Pas de pénalisation pour pousser des jambes au départ.

ET

Élément 3

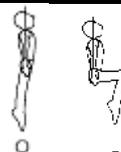


3,0

De la station, sauter à l'appui bras tendus et maintenir la **Position 2s**, et descendre à la station.

Bras fléchis à l'appui0,1 ou 0,3 ou 0,5
 Bras touchant les câbles0,3
 Appui des bras dans les câbles0,5
 Position non marquée2,0
 Position tenue moins de 2s0,3
 Anneaux non parallèles0,1

Élément 4



OU

5,0

De la station, sauter à l'appui bras tendus et maintenir la **position 2s**. Puis monter les cuisses à l'horizontale (**position tenue 2s**) et descendre à la station.

Bras fléchis à l'appui0,1 ou 0,3 ou 0,5
 Bras touchant les câbles0,3 / chaque fois
 Appui des bras dans les câbles0,5
 Position non marquée2,0 / chaque fois
 Position tenue moins de 2s0,3 / chaque fois
 Anneaux non parallèles0,1
 Manque de stabilité0,1 ou 0,3 ou 0,5
 Cuisses en dessous ou au-dessus l'horizontale 0,1 ou 0,3 ou 0,5

Le gymnaste peut réaliser au choix :

- Élément 1 et élément 3 (note maxi d'exécution = 6)
- Élément 1 et élément 4 (note maxi d'exécution = 8)
- Élément 2 et élément 3 (note maxi d'exécution = 8)
- Élément 2 et élément 4 (note maxi d'exécution = 10)

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

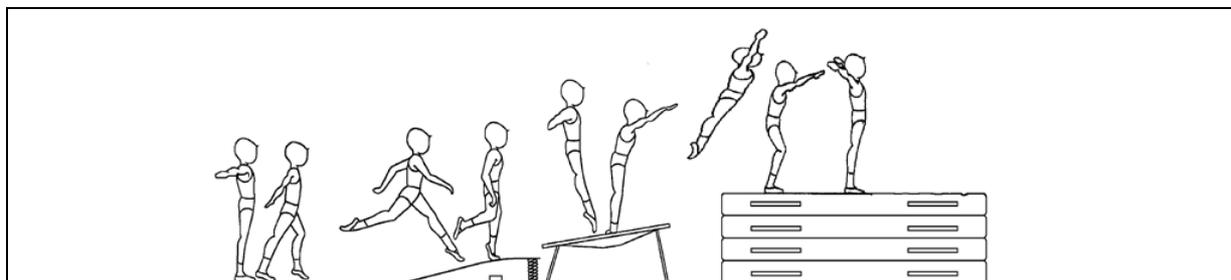
6.5. EXERCICES AU SAUT - JEUNE POUSSIN

2 sauts différents autorisés

La meilleure note après majoration est prise en compte

1^{er} degré

Note D = 1 si Note E = ou > 7

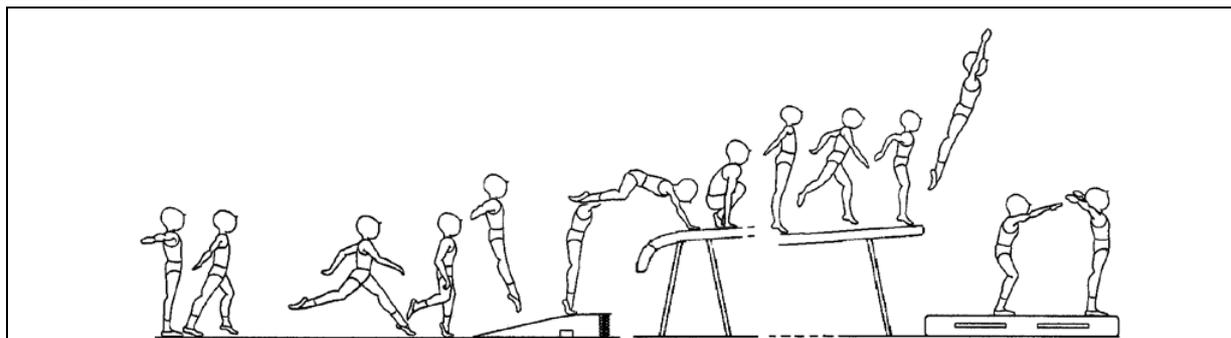


Saut sur tapis – Hauteur : 0,80 m — 1 mini-trampoline — Tremplin facultatif devant le mini-trampoline
 Saut à la verticale, jambes jointes, pour se recevoir debout sur les tapis, bras à l'oblique haute, jambes serrées mi-fléchies puis tendues (sans exigence de hauteur).
 Pas d'exigence d'élévation dans le vol.

Appel d'un pied.....	1,0 pt	Pose alternative des pieds sur le trampoline ...	1,0 pt
Flexion des jambes	0,1 ou 0,3 ou 0,5	Flexion des bras.....	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Fermeture bras – tronc	0,1 ou 0,3 ou 0,5	Fermeture jambe / tronc	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Réception autre que sur les pieds	non-reconnaissance		

2^{ème} degré

Note D = 2 si Note E = ou > 7



Saut avec table – Hauteur 1,0 m — 2 tremplins de 20 cm ou 1 tremplin de 40 cm autorisés —
 Saut avec pose des mains puis des pieds sur la table, jambes fléchies, **et sans arrêt, avec ou sans pas** appel pieds joints – saut vertical, jambes jointes, réception, bras à l'oblique haute, jambes serrées mi-fléchies puis tendues (saut extension avec élévation mais sans exigence de hauteur). Pas d'exigence d'alignement du corps dans l'envol, mais élévation du bassin.

Appel d'un pied.....	1,0 pt	Pose d'un genou	2,0 pts
Pose alternative des pieds sur la table	1,0 pt	Pose des 2 genoux	4,0 pts
Manque d'élévation dans l'envol	0,1 ou 0,3 ou 0,5	Bras fléchis à la pose des mains	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Déséquilibre sur la table.....	0,1 ou 0,3	Arrêt sur la table	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Manque d'élévation dans le saut vertical	0,1 ou 0,3 ou 0,5		

Course d'élan 15 à 25m. Pas de zone de réception pour tous les sauts en Jeune Poussin

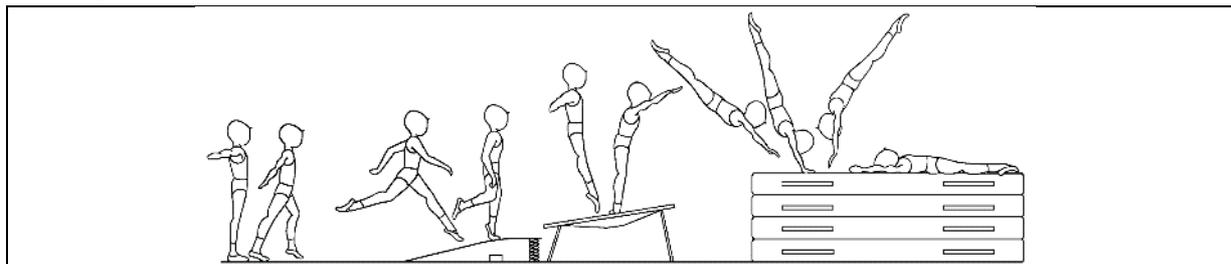
Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral

SAUT

(Jeune Poussin)

3^{ème} degré

Note D = 3 si Note E = ou > 7



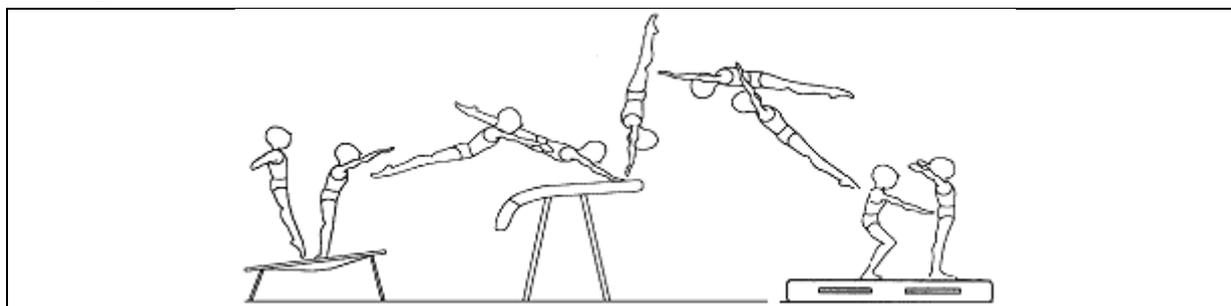
Saut sur tapis - Hauteur : 0,80 m — 1 mini-trampoline — Tremplin facultatif devant le mini-trampoline
Saut par renversement. Réception à plat dos sur le tapis.
Pas d'exigence d'élévation dans le vol.

Corps non aligné dans l'envol.....	0,1 ou 0,3 ou 0,5	Bras fléchis à la pose des mains	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Corps non aligné à la verticale	0,1 ou 0,3 ou 0,5	Appui prolongé des mains sur le tapis	1,0 pt
Roulade	5,0 pts	Pose de la tête à l'appui renversé	2,0 pts
Corps non aligné dans le vol	0,1 ou 0,3 ou		

0,5

4^{ème} degré

Note D = 4 si Note E = ou > 7



Saut avec table - Hauteur : 1,00 m — 1 mini-trampoline — Tremplin facultatif devant le mini- trampoline.
Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur le mini-trampoline.
Pas d'exigence d'élévation dans le vol.

Corps non aligné dans l'envol.....	0,1 ou 0,3 ou 0,5	Bras fléchis à la pose des mains	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Corps non aligné à la verticale	0,1 ou 0,3 ou 0,5	Corps non aligné dans le vol	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Appui prolongé des mains sur la table	1,0 pt		
Roulade (tête ou dos sur la table) ...	non reconnaissance		

Course d'élan 15 à 25m. Pas de zone de réception pour tous les sauts en Jeune Poussin

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral

6.6. EXERCICES AUX BARRES PARALLELES - JEUNE POUSSIN

Caractéristiques des exercices :

La hauteur des barres basses à **1m20 n'est pas modifiable**. L'utilisation d'un tremplin est autorisée pour avoir les épaules au niveau des barres.

L'entrée doit commencer à la station jambes serrées. L'exercice débute avec le contact des mains sur les barres. Le jugement commence au moment où les pieds quittent le sol. Pour l'entrée, le gymnaste ne peut pas faire un pas ou prendre l'élan d'une jambe. Tout élément de maintien doit être tenu **au moins 2 secondes**. La position doit être au minimum marqué pour être reconnue.

Le gymnaste doit réaliser les éléments **bras tendus**.

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé. Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et / ou d'aide

Fautes spécifiques :	0,1	0,3	0,5
Entrée avec appel d'une jambe ou commencer l'exercice jambes écartées		+	
Reprise de la barre à la sortie (sauf indication contraire)		+	

BARRES PARALLELES

(Jeune Poussin)

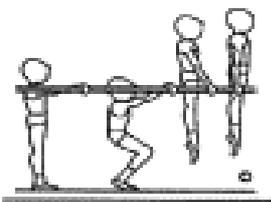
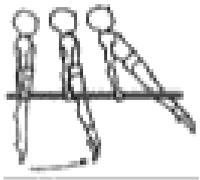
1^{er} degré

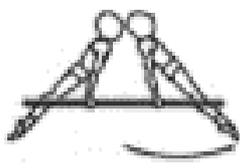
Note D = 1 si Note E = ou > 7

Barres basses : 1,20 m

Possibilité de surélever avec un tremplin protégé pour avoir les épaules au niveau des barres

Aucune amplitude demandée dans les balancés

	
2.0 ↑	2.0)
De la station transversale au milieu des barres mains sur barres, sauter pieds joints à l'appui corps tendu (position tenue),	Elancer en avant
Pas de pénalisation pour bras fléchis à la montée Position non marquée1,0	Pas de pénalisation pour corps cassé

	
2.0)	2.0)
Elancer en arrière	Elancer en avant
Cassé du corps :0,1 ou 0,3 ou 0,5	Cassé du corps :; ; ; ; ; 0,1 ou 0,3 ou 0,5

	
2.0) ↓	
Elancer en arrière pour se réceptionner à la station entre les barres	
Pas de pénalisation pour lâcher de barre en réception.	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral,

2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
↑)))) ↓

BARRES PARALLELES

(Jeune Poussin)

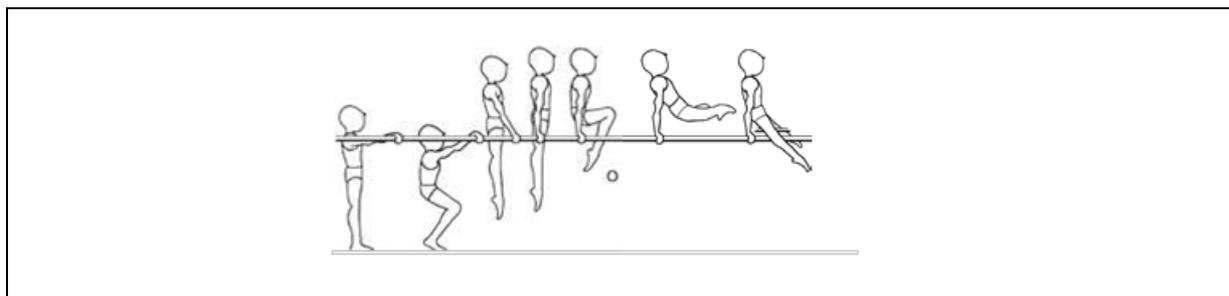
2^{ème} degré

Note D = 2 si Note E = ou > 7

Barres basses : 1,20 m

Possibilité de surélever avec un tremplin protégé pour avoir les épaules au niveau des barres

Amplitude des élans : corps à 45° sous l'horizontale



2.0

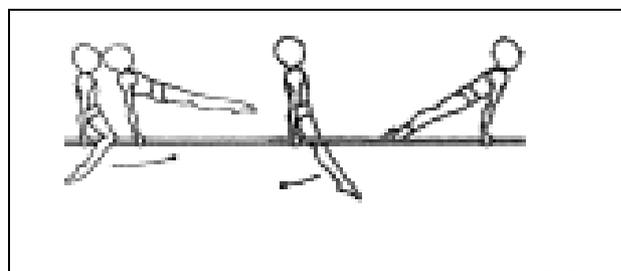


De la station transversale au milieu des barres, mains sur barres, sauter pieds joints à l'appui corps tendu, élever les genoux à l'équerre jambes pliées (**position tenue 2s**) Etendre les jambes en les écartant pour arriver au siège écarté.

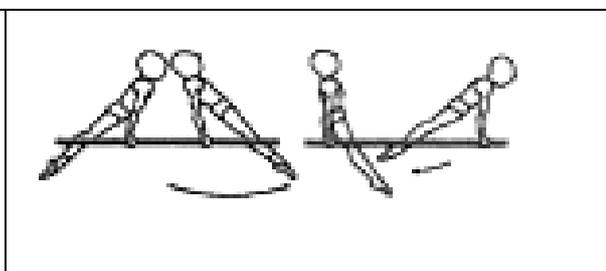
Pas de pénalisation pour bras fléchis à la montée

Cassé du corps :0,1 ; 0,3 ; 0,5

Position non marquée :1,0



3.0



3.0

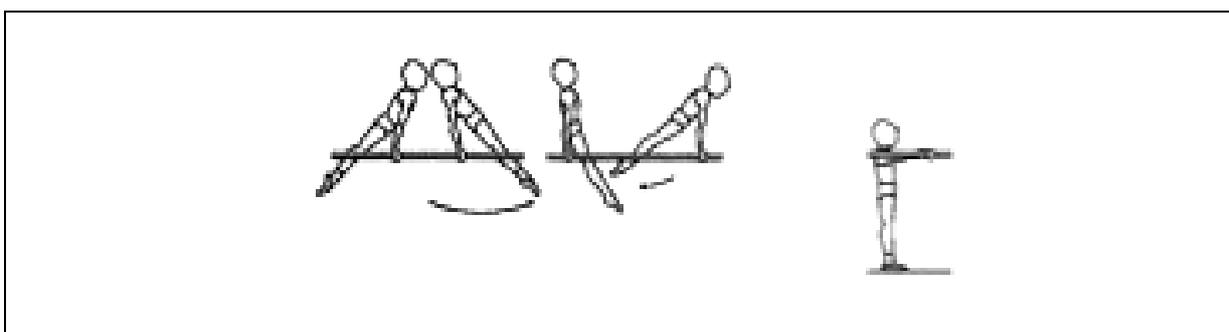


Sans arrêt, par flexion extension des jambes, élaner en avant, élaner en arrière

Élaner en avant, élaner en arrière

Corps cassé0,1; 0,3; 0,5

Corps cassé:0,1; 0,3; 0,5



2.0



Elancer en avant, élaner en arrière pour se réceptionner à la station entre les barres

Cassé du corps :0,1 ; 0,3 ; 0,5

Pas de pénalisation pour lâcher des barres en sortie

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral,

2,0	3,0	3,0	2,0
^ ↑ L o	∨)))))) ↓

BARRES PARALLELES

(Jeune Poussin)

3^{ème} degré

Note D = 3 si Note E = ou > 7

Barres basses : 1,20 m

Possibilité de surélever avec un tremplin protégé pour avoir les épaules au niveau des barres

Amplitude des élans : pieds à hauteur des barres

2.0 ↑∧	2.0 L∧
De la station transversale au milieu des barres mains sur barres, sauter pieds joints à l'appui corps tendu, sans arrêt élaner en avant et écarter les jambes tendues au siège écarté	Resserrer les jambes à l'équerre (position tenue), écarter les jambes au siège et sans arrêt
Pas de pénalisation pour bras fléchis lors de la montée à l'appui Corps cassé :0,1 ; 0,3 ; 0,5	Position non marquée :1,0

2.0 ∨))	2.0))
Par flexion extension des jambes, élaner en avant, élaner en arrière.	Élaner en avant, élaner en arrière

2.0))↓
Élaner en avant, élaner en arrière et sortie faciale par-dessus la barre (droite ou gauche) à la station costale (droite ou gauche)
Pose ou appui des pieds sur la barre à la sortie :1,0 Pas de pénalisation si le gymnaste reprend la barre

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
↑∧	L∧	∨))))))↓

BARRES PARALLELES

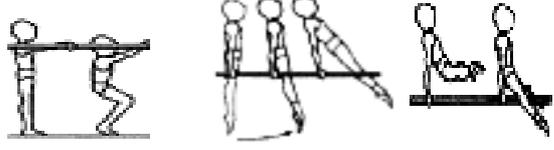
(Jeune Poussin)

4^{ème} degré

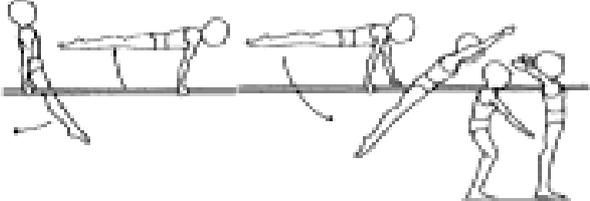
Note D = 3 si Note E = ou > 7

Barres basses : 1,20 m

Possibilité de surélever avec un tremplin protégé pour avoir les épaules au niveau des barres

	
2.0 ↑∧	2.0 L↑∧
De la station transversale au milieu des barres, mains sur barres, sauter pieds joints à l'appui corps tendu, sans arrêt, élaner en avant et écarter les jambes tendues au siège	Resserrer les jambes à l'équerre (position tenue), placement du dos pour passer les jambes tendues et écartées de chaque côté des barres, passer les mains derrière le bassin au siège et sans arrêt,
Pas de pénalisation pour bras fléchis à la montée à l'appui Cassé du corps :0,1 ; 0,3 ; 0,5	Position non marquée :1,0 Flexion des bras :0,1 ; 0,3 ; 0,5 Flexion des jambes:0,1 ; 0,3 ; 0,5

	
2.0 ∨∨∨	2.0 ∨∨ _{45°}
Par flexion extension des jambes élaner en avant, élaner en arrière à l'horizontale	Élaner en avant, élaner en arrière à 45°

	
2.0	∨∨↓
Élaner en avant, élaner en arrière à l'horizontale et sortie faciale par-dessus la barre (droite ou gauche) à la station costale (droite ou gauche)	
Pose ou appui des pieds sur la barre à la sortie :1,0	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral

2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
↑∧	L↑∧	∨∨∨	45°	∨∨↓

6.7. EXERCICES A LA BARRE FIXE - JEUNE POUSSIN

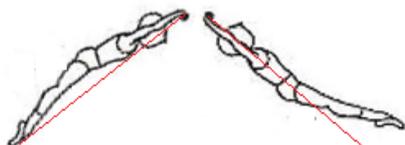
Caractéristiques des exercices :

De la station jambes serrées, le gymnaste doit sauter ou être soulevé à la suspension en bonne tenue. L'évaluation commence au moment où le gymnaste quitte le sol.

L'exercice doit être réalisé **sans arrêt**.

Le gymnaste doit réaliser les éléments **bras tendus**.

Pour le 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} degré :



Pour ne pas être pénalisé l'élancé doit respecter l'enchaînement des positions suivantes :

Courbe concave avant au point mort arrière - courbe concave arrière (armé) - courbe concave avant au point mort avant (shoot).

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé. Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et / ou d'aide

Fautes spécifiques :

Fautes spécifiques :	0,1	0,3	0,5
Jambes écartées ou faute de tenue lorsque le gymnaste saute ou est soulevé à la suspension		+	
Déviations par rapport au plan du mouvement	< ou = 15°	> 15°	
Ajustement de la prise ou des mains (chaque fois)	+		

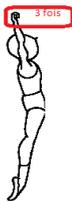
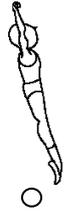
BARRE FIXE

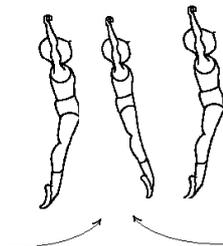
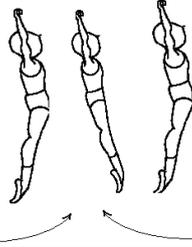
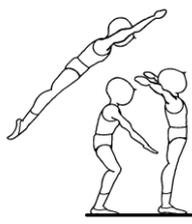
(Jeune Poussin)

1^{er} degré

Note D = 1 si Note E = ou > 7

Barre hauteur : 1,60 à 2,00m

<p>3 Fois : G-D / G-D / G-D ou D-G/D-G/D-G</p> 	
2,0	1,5
De la suspension, se déplacer latéralement en effectuant trois déplacements par main (alternativement Main G D G D G D), corps aligné.	Maintien en position de courbe avant (2sec)
Corps cassé ou en ouverture0,10 ou 0,30 ou 0,50 (Cumulable pour chaque déplacement) Déplacement non réalisé 0,3 /déplacement Déplacement non alternatif 0,1./déplacement	Position non marquée.....1,00 Cassé du corps >15°.....0,10 ou 0,30 ou 0,50

	
1,5	2,0
Maintien position de courbe arrière (2sec)	Courbette faciale, courbette dorsale
Position non marquée1,00 Cassé du corps >15°.....0,10 ou 0,30 ou 0,50	Rupture de rythme0,30
	
2,0	1,0
Courbette faciale, courbette dorsale	Sauter à la station en arrière de la barre
Rupture de rythme0,30	Corps cassé à la réception.....0,10 ou 0,30 ou 0,50

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	1,5	1,5	2,0	2,0	1,0

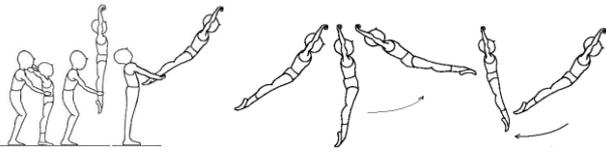
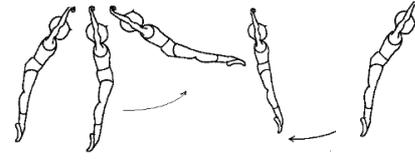
BARRE FIXE

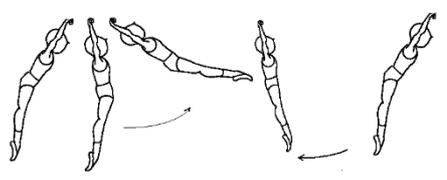
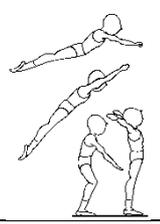
(Jeune Poussin)

2^{ème} degré

Note D = 2 si Note E = ou > 7

Barre hauteur : 1,60 à 2,00m

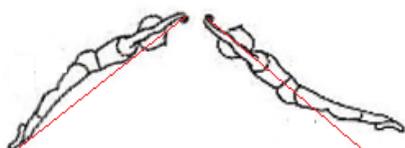
	
3,0	3,0
De la station sous la barre, aide du moniteur pour placer le gymnaste en suspension à l'oblique arrière basse (45° max) en prises dorsales, élaner en avant (45° min), élaner en arrière (45° min)	Élaner en avant (45°min), élaner en arrière (45°min)
Poussée du moniteur dans l'élané avant.....1,00 Pas de courbe avant à l'oblique arrière basse0,50 Pas de courbe avant à l'oblique avant basse0,50 Pas de changement de courbes.....1,00 Pas de reprise des mains à l'arrière.....0,50	Pas de courbe avant à l'oblique arrière basse ...0,50 Pas de courbe avant à l'oblique avant basse ...0,50 Pas de changement de courbes.....1,00 Pas de reprise des mains à l'arrière.....0,50

	
3,0	1,0
Élaner en avant (45°min), élaner en arrière (45°min)	En fin de balancé arrière sauter à la station
Pas de courbe avant à l'oblique arrière basse0,50 Pas de courbe avant à l'oblique avant basse0,50 Pas de changement de courbes.....1,00 Pas de reprise des mains à l'arrière.....0,50	Corps cassé pendant le balancé arrière ...0,10 ou 0,30 ou 0,50

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

3,0	3,0	3,0	1,0
)))	↓

Les élanés doivent avoir une amplitude **d'au moins 45°** par rapport à la verticale basse. Mais il n'y a pas de limite supérieure à l'amplitude de l'élané.



Pour ne pas être pénalisé le balancé doit respecter l'enchaînement des positions suivantes :

Courbe concave avant au point mort arrière - courbe concave arrière (armé) - courbe concave avant au point mort avant (shoot).

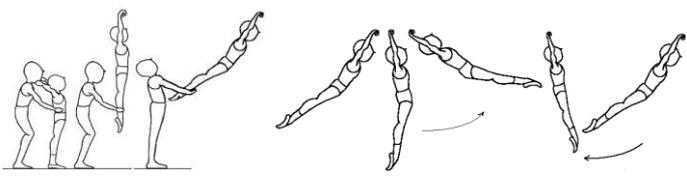
BARRE FIXE

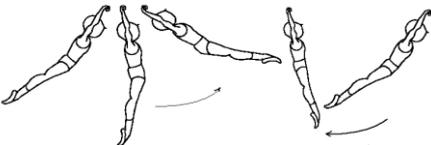
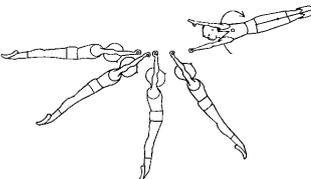
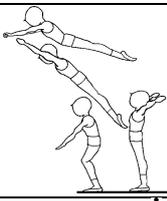
(Jeune Poussin)

3^{ème} degré

Note D = 3 si Note E = ou > 7

Barre hauteur : 1,60 à 2,00m

	
2,0)	
De la station sous la barre, aide du moniteur pour placer le gymnaste en suspension à l'oblique arrière basse (45° maximum) en prises dorsales, élaner en avant (45° min), élaner en arrière (45° min)	
Poussée du moniteur dans l'élané avant.....1,00 Pas de courbe avant à l'oblique arrière basse.....0,50 Pas de courbe avant à l'oblique avant basse0,50 Pas de changement de courbes.....1,00 Pas de reprise des mains à l'arrière.....0,50	

	
2,0)	3,0) 1/2
Elancer en avant (45°min), élaner en arrière (45°min)	Elancer en avant et demi-tour en prises mixtes (45°min)
Pas de courbe avant à l'oblique arrière basse.....0,50 Pas de courbe avant à l'oblique avant basse0,50 Pas de changement de courbes.....1,00 Pas de reprise des mains à l'arrière.....0,50	Fermeture bras-tronc0,10 ou 0,30 ou 0,50 Demi-tour en courbe arrière0,10 ou 0,30 ou 0,50
	
2,0)	1,0 ↓
Elancer en avant (45°min) en prises mixtes, élaner en arrière (45°min) en prises mixtes	Sans changer les prises, sauter à la station
Elancé désaxé0,10 ou 0,30 ou 0,50 Pas de courbe avant à l'oblique arrière basse.....0,50 Pas de courbe avant à l'oblique avant basse0,50 Pas de changement de courbes.....1,00 Pas de reprise des mains à l'arrière.....0,50	Pas de pénalisation pour changement de la prise Pas de courbe avant0,50 Corps cassé pendant le balancé arrière ...0,10 ou 0,30 ou 0,50

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0)	2,0))	3,0) 1/2	2,0)	1,0 ↓
-----------------	------------------	---------------------	-----------------	-----------------

Les élanés doivent avoir une amplitude **d'au moins 45°** par rapport à la verticale basse. Mais il n'y a pas de limite supérieure à l'amplitude de l'élané.

BARRE FIXE

4ème degré

Note D = 4 si Note E = ou > 7

Jeune Poussin

Barre hauteur : 1,60 à 2,00m

2,0 ↑IF	1,0 J	1,0 J
De la station sous la barre, le moniteur place le gymnaste à l'appui, élaner en arrière en appui libre, tour d'appui arrière	Sans arrêt , élan par-dessous en avant	Élaner en arrière (45° min),
Flexion des jambes 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Arrêt après le tour d'appui 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Fermeture jambe/tronc..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Arrêt 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Corps cassé..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Corps sous 45° (oblique basse) 0,3	

1,0 J	3,0 Jε	1,0 J4
Élaner en avant (45° min), élaner en arrière (45° min)	Élaner en avant et demi-tour en prises mixtes (45° min)	Élaner en avant en prises mixtes (45° min) , élaner en arrière en prises mixtes (45° min), changer la main en prise dorsale
	Fermeture tronc/bras 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Élancé désaxé ... 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Fermeture bras/tronc. 0,1 ou 0,3 ou 0,5

1,0 J	1,0 J	1,0 J↓
Élaner en avant (45° min), élaner en arrière (45° min)	Sauter à la station	
Fermeture tronc/bras 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Corps cassé pendant le balancé arrière..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

Les élancés doivent avoir une amplitude **d'au moins 45°** par rapport à la verticale basse. Mais, il n'y a pas de limite supérieure à l'amplitude de l'élancé.

2,0	1,0	1,0	1,0	3,0	1,0	1,0
↑IF	J	J	J	Jε	J4	J↓

7. EXERCICES IMPOSES PUPILLE

- Cinq degrés à chaque appareil : sol, saut, barres parallèles, barre fixe.
- Trois degrés aux arçons et anneaux
- Un exercice au mini-trampoline.

Ages Équipes "Pupille" : nés de **2008 à 2013** inclus.

Minimes	nés en 2008 et 2009 .
Benjamins	nés en 2010 et 2011 .
Poussins	nés en 2012 et 2013 .

RAPPEL. Un exercice est parfois décrit avec un sens d'exécution : ce sens d'exécution peut être inversé en totalité seulement. L'inversion partielle du sens d'exécution, pour une partie, n'est autorisée que si elle est prévue dans le texte de l'exercice.

JUGEMENT :

Il y a deux sortes de pénalisations :

- Les pénalisations « 0,1 ou 0,3 ou 0,5 » qui laissent au juge le choix d'apprécier la gravité de la faute ;
- Les pénalisations sèches qui ne laissent au juge que la possibilité d'apprécier si la faute est commise ou non, si la faute est commise, la pénalisation est à appliquer, sans modulation.

Tout élément de maintien doit être tenu **au moins 2 secondes**. La position doit être au minimum marqué pour être reconnue.

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé.

Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et / ou d'aide.

7.1 EXERCICES IMPOSES DU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL MINIME ET BENJAMIN 2^{EME} CATEGORIE

- Sol : 4^{-ème} et 5^{-ème} degrés Pupille,
- Cheval d'arçons : 4^{-ème} et 5^{-ème} degrés Pupille, Tremplin autorisé aux arçons
- Anneaux : 4^{-ème} et 5^{-ème} degrés Pupille,
- Saut : 4^{-ème} et 5^{-ème} degrés Pupille,
 - Table hauteur 1m20,
 - 1 tremplin de 40cm 4^{-ème} degré
 - 1 tremplin de 20cm 5^{-ème} degré
 - 1 essai, possibilité d'un 2^{ème} essai mais celui est obligatoirement retenu
- Barres parallèles : 4^{-ème} et 5^{-ème} degrés Pupille,
- Barre fixe : 4^{-ème} et 5^{-ème} degrés Pupille,

Notation avec majoration

7.2 EXERCICES AU SOL PUPILLE

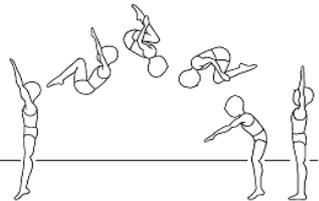
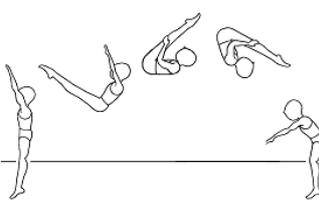
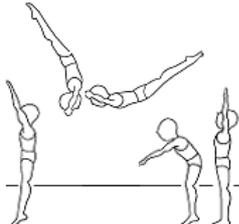
7.2.1 CARACTERISTIQUES DES EXERCICES :

Le gymnaste doit commencer son exercice sur les tapis à l'intérieur de la surface utilisable. L'exercice et l'évaluation commencent avec le premier mouvement des pieds du gymnaste.

L'exercice doit être exécuté entièrement à l'intérieur de la surface. Si le gymnaste dépasse la surface, il est pénalisé mais les pas qu'il fait pour revenir dans la surface ne sont pas pénalisés.

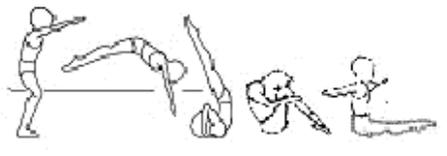
Tout élément de maintien doit être tenu au moins 2 secondes. La position doit être au minimum marqué pour être reconnue.

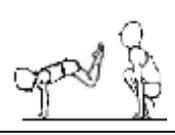
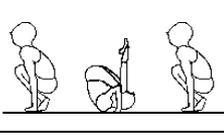
7.2.2 FORME DE SALTO

Groupé	Carpé	Tendu
		
Une position " Corps groupé " signifie un angle d'au plus 90° entre le tronc et les jambes fléchies à plus de 90°.	Une position " Corps carpé " signifie un angle d'au plus 90° entre le tronc et les jambes tendues	Une position " corps tendu " signifie que les épaules, les hanches et les pieds forment une ligne droite. Une légère fermeture ($\leq 15^\circ$) ou une légère ouverture (cambré) $\leq 15^\circ$ est autorisée sans pénalisation
Pénalisations : Salto non groupé1 pt		Pénalisations : Salto arrière carpé0,1 ou 0,3 ou 0,5 Salto arrière groupé 1,0 pt

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé. Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et/ou d'aide.

Fautes spécifiques:	0,1	0,3	0,5
Hauteur insuffisante lors des sauts acrobatiques	+	+	
Souplesse insuffisante dans les éléments gymniques ou statiques	+	+	
Élément avec roulé en avant sans réception sur les mains		Contact avec l'arrière des mains	Sans réception sur les mains
Touche avec le sol à l'extérieur de la surface autorisée	1 pied ou 1 main	Des mains ou des pieds ou autre partie du corps ou réception totalement à l'extérieur	
Réception passagère non maîtrisée dans les transitions	+	+	Chute = 1pt
Élément commencé et exécuté à l'extérieur de la surface			Valeur de l'élément

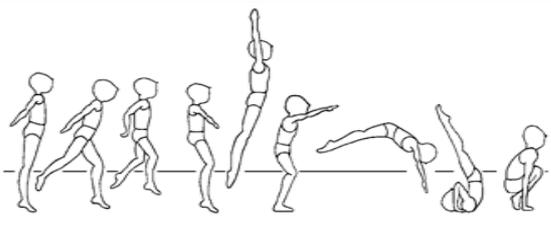
	
2,0 	1,0 
De la station, roulade avant arrivée en position groupée mains sur les genoux . Allonger les jambes tendues et redresser le buste bras à l'horizontale latérale	Placer les mains en arrière du bassin, le soulever pour réaliser un demi-tour et s'établir à la position manuelle et pédestre faciale , poser les genoux au sol dos plat
Position non groupée.....0,1 ou 0,3 Bras non horizontaux 0,1 ou 0,3	Arrêt dans le demi-tour.....0,1 ou 0,3 ou 0,5 Manque d'alignement.....0,1 ou 0,3

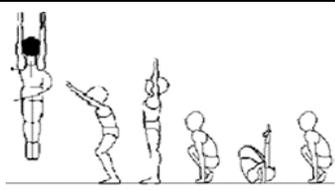
	
1,0 	2,0 
Pousser et élever les jambes pour venir à la position accroupie	Roulade arrière -jambes fléchies à la position accroupie
Pieds qui ne décollent pas1,0	Tête non dans l'axe lors de la roulade arrière 0,3 Arrivée à genoux en roulade arrière 1,0

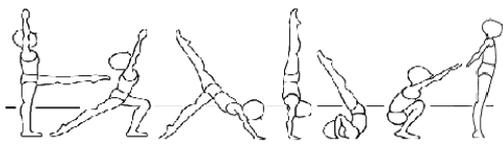
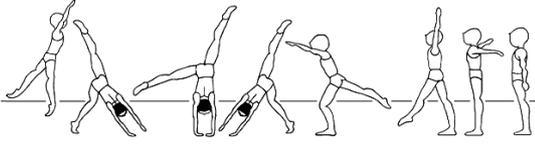
	
2,0 	2,0  
Ecarter les jambes tendues puis élever les bras à l'horizontale latérale (position tenue 2 s), poser les mains au sol, resserrer les jambes et se relever à la station	Quelques pas d'élan, appel des deux pieds, saut vertical, sauter en avant en roulade avant , se relever à la station.
Position non marquée1,0 Bras non horizontaux 0,3 Dos non horizontal..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Manque d'amplitude dans le saut vertical 0,1 ou 0,3 Pas de pénalisation si le gymnaste se relève avec l'aide des mains.

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	1,0	1,0	2,0	2,0	2,0
					

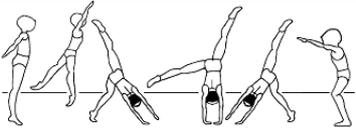
	
1,5 ○ ↗	1,5 †
Quelques pas d'élan, appel des deux pieds, saut vertical et sauter en roulade avant	Déplacer les mains au sol en avant et pousser sur les jambes pour placer le dos à 45 DEGRES jambes fléchies , puis redescendre à la position accroupie mains au sol
Manque d'amplitude dans le saut vertical 0,1 ou 0,3 Jambes fléchies dans la roulade 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Pas de pénalisation si le gymnaste se relève avec l'aide des mains	Dos non droit 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Jambes non fléchies 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Déviation sous 45°..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Pieds qui ne décollent pas.....1,0

	
2,0 † ⊗ ○	1,5
Saut extension demi-tour puis s'accroupir et rouler en arrière jambes fléchies à la position accroupie	Tendre les jambes et remonter dos plat, bras libres , puis revenir à la station jambes tendues bras à la verticale,
Tête non dans l'axe lors de la roulade..... 0,1 ou 0,3 Arrivée à genoux en roulade arrière 1,0	Dos non plat..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Jambes fléchies..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5

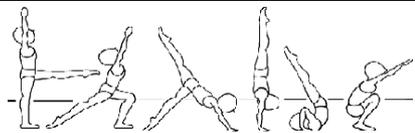
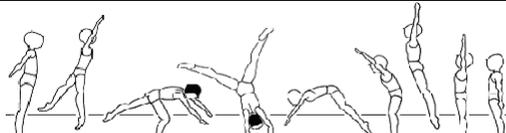
	
1,5 ○ ↗	2,0 △
Élever la jambe tendue en avant, un pas en avant pour venir en fente jambe avant fléchie, lancer la jambe arrière pour venir à l' ATR passagé , roulade avant pour se relever à la station	Puis sans arrêt sursaut roue avec quart de tour face au départ, bras à la verticale, en réunissant la jambe avant sur la jambe arrière à la station bras en bas.
Bras non dans le prolongement du corps..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Jambe arrière non dans le prolongement du corps 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Manque d'alignement à l'ATR..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Arrêt 0,5 Roue corps cassé 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Roue désaxée 0,1 ou 0,3 Manque de rythme 0,1 ou 0,3 Bras non verticaux en fin de roue 0,1 ou 0,3

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

1,5	1,5	2,0	1,5	1,5	2,0
↗ ○	†	† ⊗ ○	↗	○	△

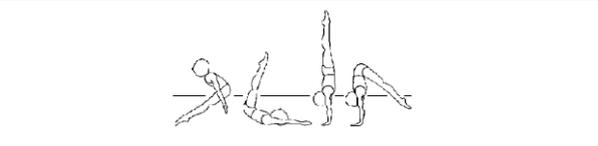
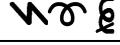
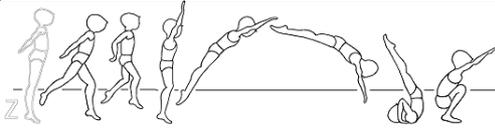
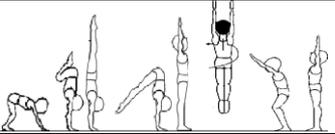
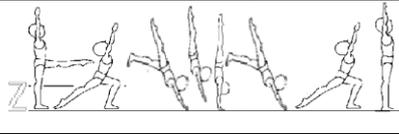
	
1,5 Δ	2,0 ○
De la station, sursaut roue pied – pied	Rouler en arrière -corps carapé bras tendus et jambes tendues (sans passer par l'ATR), arrivée accroupie.
Elan avant le sursaut 0,5	Départ jambes fléchies non pénalisé
Roue corps cassé 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Mauvais placement de la tête0,1
Roue désaxée..... 0,1 ou 0,3	Flexion des bras 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Manque de rythme 0,1 ou 0,3	Flexion des jambes 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Bras non verticaux à la fin de la roue..... 0,1 ou 0,3	

	
1,5 ‡	1,5 ↘○↑‡
Placement du dos à la verticale jambes groupées (non tenu), revenir à la station jambes tendues, puis remonter dos plat, dos et bras à l'horizontale avant pour revenir à la station jambes tendues bras à la verticale.	Quelques pas d'élan, roulade avant élevée, sans arrêt saut vertical avec ½ tour, réception à la station.
Placement dos non vertical0,1 ou 0,3 ou 0,5	Manque d'amplitude de la roulade.....0,1 ou 0,3
Placement jambes non fléchies.....0,5	Roulade jambes fléchies.....0,1 ou 0,3 ou 0,5
Dos non plat0,1 ou 0,3 ou 0,5	Aide des mains pour se relever0,5
Bras non dans l'alignement du corps.....0,1 ou 0,3 ou 0,5	Arrêt.....0,1 ou 0,3 ou 0,5

	
1,5 ↘○	2,0 Δ↑
Fente avant, poser les mains au sol pour s'élever à l'ATR, rouler en avant-bras tendus	Sans arrêt sursaut, rondade, saut vertical , réception stabilisée à la station.
Défaut d'alignement à l'ATR0,1 ou 0,3 ou 0,5	Arrêt.....0,1 ou 0,3 ou 0,5
Aide des mains pour se relever à la roulade0,5	Rondade ne passant pas par l'appui renversé.....0,1 ou 0,3 ou 0,5
Bras fléchis0,1 ou 0,3 ou 0,5	Saut vertical non réalisé 1,0
	Manque d'amplitude dans le saut vertical 0,1 ou 0,3
	Arrêt entre la rondade et le saut0,5

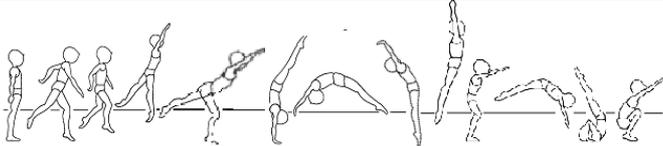
Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

1,5	2,0	1,5	1,5	1,5	2,0
Δ	○	‡	↘○↑‡	↘○	Δ↑

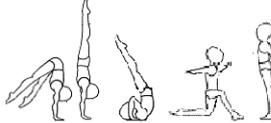
	
2,0 	1,0 
Quelques pas d'élan, salto avant groupé , 1 pas en avant demi-tour.	Roulade arrière (départ autorisé jambes fléchies) vers l'ATR passagé , revenir à la station jambes tendues mains au sol
Pas de pénalisation pour arrêt avant le demi-tour Manque d'amplitude dans le salto avant 0,1 ou 0,3 Salto non groupé 1,0	Départ jambes fléchies non pénalisé Passage à l'ATR de 0 à 15° Pas de pénalisation Passage à l'ATR de 16 à 30° 0,1 Passage à l'ATR de 31 à 45° 0,3 Passage à l'ATR sous 45° 0,5
	
1,0	1,0 
Remonter dos plat , dos et bras à l'horizontale avant puis revenir à la station jambes tendues bras à la verticale puis le long du corps.	Quelques pas d'élan, roulade avant élevée jambes tendues pour arriver à la position accroupie.
Dos non plat 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Bras non dans le prolongement du corps 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Manque d'amplitude de la roulade 0,1 ou 0,3 Roulade jambes fléchies 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Aide des mains pour se relever 0,5
	
1,5 	1,5 
Sans arrêt , pousser sur les pieds, placement dos à la verticale jambes fléchies puis tendues à l'ATR passagé , et revenir jambes tendues et serrées à la station. Sans arrêt saut vertical avec ½ tour , réception à la station	Élever une jambe en avant pour venir en fente avant, se renverser vers l'ATR pour rebondir jusqu'à l'ATR passagé , et revenir en fente avant puis à la station.
Arrêt..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Placement dos non vertical 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Placement jambes non fléchies.....0,1 ou 0,3 ou 0,5 Manque d'alignement à l'ATR 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Manque d'amplitude dans le saut vertical0,1 ou 0,3	Manque d'alignement à l'ATR 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Arrêt..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Pas de rebond.....1,0
	
2,0 	
Quelques pas d'élan rondade renversement en arrière (flic flac) , saut vertical, réception à la station.	
Rondade ne passant pas par l'appui renversé..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Manque de rythme dans le flic flac 0,1 ou 0,3 Manque d'amplitude dans le saut vertical 0,1 ou 0,3 Désaxage 0,1 ou 0,3	- Saut vertical non réalisé 1,0 - Arrêt entre la rondade et le flic flac 0,5

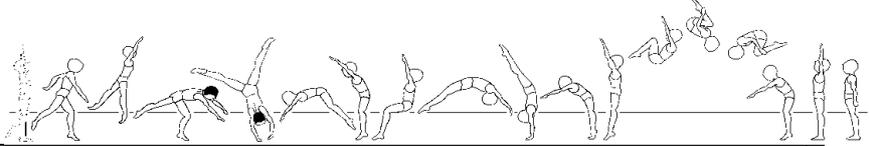
Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	1,0	1,0	1,0	1,5		1,5	2,0
							

	
2,5 $\curvearrowright \cup \circ$	
Quelques pas d'élan, saut de mains , sans arrêt, saut extension, sans arrêt, roulade avant élevée ,	
Manque d'ouverture bras-tronc et tronc-jambes 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Roulade jambes fléchies 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Manque d'amplitude saut de mains /Saut / Roulade avant 0,1 ou 0,3	Aide des mains pour se relever 0,5

	
1,5 $\uparrow \xi - 0 \curvearrowright$	
Saut vertical demi-tour, roulade arrière (départ autorisé jambes fléchies) vers l'ATR bras tendus et jambes tendues , puis rouler en avant à la position accroupie pour se relever à la station debout	
Manque d'amplitude dans le saut 0,1 ou 0,3	
Départ roulade arrière-jambes fléchies non pénalisé 0,1	
Passage à l'ATR de 0 à 15° 0,1	Passage à l'ATR de 16 à 30° 0,3
Passage à l'ATR de 31 à 45° 0,5	Passage à l'ATR sous 45° 1,0

	
2,0 $\curvearrowright \sigma \circ$	1,0 $\uparrow \curvearrowright \circ$
Quelques pas d'élan, salto avant groupé , sans arrêt, roulade avant élevée,	Par poussée s'élever jambes tendues et écartées à l'ATR passagé jambes serrées puis rouler en avant en repliant une jambe sous l'autre avec 1/4 de tour, bras horizontaux latéraux et se redresser à la station en abaissant les bras
Arrêt entre le salto et la roulade 0,5	Pas de pénalisation si pas de rebond
Manque d'amplitude dans le salto avant 0,1 ou 0,3	Jambes fléchies dans le rebond 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Manque d'amplitude dans la roulade élevée 0,1 ou 0,3	Corps non à l'ATR 0,1 ou 0,3
Salto non groupé 1,0	ATR sous 45° 0,8
	Placement jambes non tendues et/ou écartées 0,5

	
3,0 $\curvearrowright \Delta \cup \cup$	
Quelques pas d'élan, sursaut, rondade, renversement arrière (flic flac) , salto arrière groupé à la station droite.	
Liaison désaxée 0,1 ou 0,3	Salto non groupé (carpé ou tendu) 1,0
Manque d'amplitude dans le salto arrière ... 0,1 ou 0,3	Manque de rythme dans la liaison 0,3

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage

2,5	1,5	2,0	1,0	3,0
$\curvearrowright \cup \circ$	$\uparrow \xi - 0 \curvearrowright$	$\curvearrowright \sigma \circ$	$\uparrow \curvearrowright \circ$	$\curvearrowright \Delta \cup \cup$

7.3 EXERCICES AU CHEVAL D'ARÇONS - PUPILLE

7.3.1 CARACTERISTIQUES DES EXERCICES :

Le gymnaste doit commencer son exercice de la station **jambes serrées**. Le gymnaste peut faire un pas ou un sursaut d'approche. L'évaluation commence au moment où le gymnaste place une ou les mains sur le cheval.

L'exercice doit être réalisé **sans arrêt et sans engagement de force**. Le gymnaste doit réaliser les éléments **bras et jambes tendus**.

Les cercles doivent être réalisés avec une extension complète du corps (angle jusqu'à 30° autorisé).

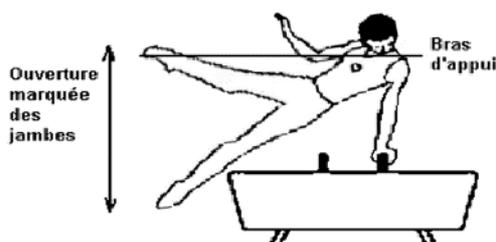
Le gymnaste doit se réceptionner à la station costale transversale.

Un tremplin est autorisé aux championnats individuels Minime 2, Benjamin 2 et à la coupe nationale interclubs

7.3.2 PENALISATION DES ELANCES :

Sauf au 3^{ème} degré Pupille, les élancés et les ciseaux doivent être réalisés avec nette élévation des hanches et une ouverture marquée des jambes :

Amplitude des élancés, ciseaux et faux ciseaux : pied à hauteur de l'épaule d'appui (sauf appui cavalier)



Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé.

Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et/ ou d'aide.

Fautes spécifiques:	0,1	0,3	0,5
Amplitude insuffisante dans les ciseaux et élans d'une jambe	+	+	
Déviations dans les cercles	16° – 30°	31° - 45°	> 45°
Jambes fléchies ou écartées dans chaque cercle	+	+	+
Flexion du corps dans les cercles >30°	+	+	
Réception à la station oblique ou non transversale par rapport au cheval	Oblique > 45°	Déviations 90°	
Balancement latéral des jambes au début de l'exercice		+	
Arrêt	+	+	+
Manque d'appui à la sortie	+	+	+
Amplitude insuffisante dans les cercles des jambes serrées ou écartées (pour chaque cercle)	+		
Toucher avec les pieds ou les jambes (pas de pénalisation pour un frottement des jambes lors des élancés ou balancés)	+		

Manque d'appui à la sortie : la réception doit être réalisée avec les pieds à la verticale du bras d'appui, corps à côté du cheval. Tout écart est pénalisé ainsi :

- Un petit pas 0,1.
- Un grand pas 0,3.
- Supérieur à un grand pas 0,5.

Les cercles des jambes serrées doivent être exécutés avec une extension complète du corps, pieds au-dessus du cheval. Un cassé du corps inférieur à 30° est autorisé. Le manque d'amplitude dans les éléments avec cercle est pénalisé comme déduction individuelle pour chaque élément.

Pas d'amplitude demandée pour les sorties mais le corps doit être tendu

CHEVAL D'ARCONS

Note D = 3 si Note E = ou > 7

Pupille (3^{ème} degré)



2,0 ↑))

De la station, mains sur les arçons. Sauter à l'appui en élevant la jambe droite à droite puis élaner la jambe gauche à gauche (balancer)

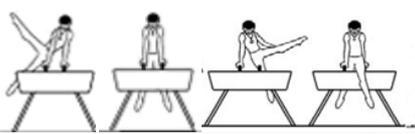
Pas de pénalisation pour manque amplitude
Pas de pénalisation pour main décollée
Jambe gauche statique.....0,1 chaque fois



3,0 ✕)

Balancer à droite, engager la jambe droite sous la main droite, main droite reprenant l'arçon droit, balancer à gauche, dégager la jambe droite sous la main gauche, main gauche reprenant l'arçon gauche, (faux ciseau avant à gauche)

Pas de pénalisation pour manque amplitude
Jambe arrière statique 0,1 ou 0,3 / chaque fois
Appui du pied lors du faux ciseau..... 2,0 pts



3,0))

Balancer à droite balancer à gauche et engager la jambe gauche sous la main gauche, main gauche reprenant l'arçon gauche,

Pas de pénalisation pour manque amplitude
Jambe arrière statique 0,1 ou 0,3 / chaque fois



2,0) ✕ ↓

Balancer à droite, engager jambe droite par-dessus arçons droit, resserrer les jambes avec un quart de tour à gauche **corps tendu**, sortie à la station costale gauche main gauche sur arçon gauche.

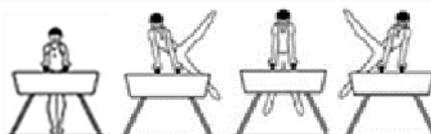
Manque d'appui du bras à la sortie 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Pas d'amplitude demandée pour la sortie
Jambes écartées dans le quart de tour0,1 ou 0,3 ou 0,5
Manque d'alignement du corps0,1 ou 0,3

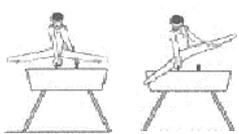
Pendant tout l'exercice :

Manque de rythme, chaque fois 0,1 ou 0,3
Toucher de l'engin avec les jambes ou pieds, chaque fois (pas de pénalisation pour frottement lors des élanés) 0,1
Heurter d'engin , chaque fois 0,5
Arrêt , chaque fois ; 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Arrêt , chaque fois 0,1 ou 0,3 ou 0,5

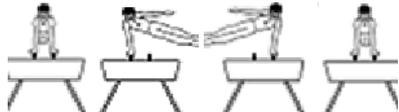
Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	3,0	3,0	2,0
●))) ✕)) ✕ ↓

	
1,0 ↑ ∩∩	
De la station, main sur arçons. Sauter à l'appui en élevant jambe gauche à gauche puis élaner jambe droite à droite (balancer)	
Pas de pénalisation pour manque amplitude Pas de pénalisation pour main décollée Jambe arrière statique.....0,1 chaque fois	

	
---	--

3,0 X	1,0 ^
Engager jambe droite sous la main droite balancer à gauche, dégager jambe droite et engager jambe gauche sous-main gauche, main gauche reprenant arçon gauche, (ciseau avant à gauche),	Engager jambe droite au-dessus de la croupe, dégager jambe gauche par-dessus l'arçon main gauche reprenant arçon gauche, (appui cavalier)
Jambe arrière statique 0,1 ou 0,3 / chaque fois Si le gymnaste chute avant le ciseau, pénalité 1,00pt pour chute, et le gymnaste pourra refaire le ciseau.	Pas de pénalisation pour déviation des épaules

	
---	--

3,0 O	2,0 ↓
Passer la jambe droite par-dessus la croupe et réunir les deux jambes (départ de cercle depuis l'appui cavalier), engager les deux jambes à gauche sous-main gauche, dégager les deux jambes sous-main droite, (cercle),	Passer corps tendu les deux jambes par-dessus arçons gauche, et ¼ de tour à droite pour sortir à la station costale droite main droite sur l'arçon droit.
Si le gymnaste, chute avant le passage dorsal, pénalité de 1,00pt pour chute, et le gymnaste pourra refaire le cercle.	Manque d'appui 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Main ne reprenant pas l'arçon 0,3

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

Pendant tout l'exercice :	
Manque d'amplitude (élanés, ciseaux, faux ciseaux), chaque fois	0,1 ou 0,3
Manque de rythme, chaque fois	0,1 ou 0,3
Toucher de l'engin avec les jambes ou pieds, chaque fois (pas de pénalisation pour frottement lors des élanés)	0,1
Heurter d'engin , chaque fois	0,5
Arrêt , chaque fois	0,1 ou 0,3 ou 0,5

1,0	3,0	1,0	3,0	2,0
↑ ∩∩	X	^	O	↓

1,0))	
De la station, mains sur arçons. Sauter à l'appui en élevant jambe droite à droite puis élaner jambe gauche à gauche (balancer) engager jambe gauche sous main gauche, main gauche reprenant arçon gauche.	

2,0 X	2,0 X
Balancer à droite, dégager jambe gauche et engager jambe droite sous-main droite, main droite reprenant arçon droit, (ciseau avant à droite).	Balancer à gauche, dégager jambe droite et engager jambe gauche sous-main gauche, main gauche reprenant arçon gauche, (ciseau avant à gauche).
1,0 ^	2,0 O
Passer jambe droite par-dessus la croupe, dégager jambe gauche par-dessus arçon gauche main gauche reprenant arçon gauche.	Passer la jambe droite par-dessus la croupe et réunir les deux jambes (départ de cercle depuis l'appui cavalier), engager les deux jambes à gauche sous-main gauche, dégager les deux jambes sous-main droite, (cercle).
Pas de pénalisation pour déviation des épaules	Pas de pénalisation pour déviation dans le départ du cercle

2,0 → ↯ ↓	
en déplaçant main droite sur arçon gauche, engager les deux jambes sous-main gauche en déplaçant main gauche sur le cou, (transport latéral facial). Dégager les 2 jambes sous mains droite pour sortir par quart de tour et arriver à la station costale droite main droite sur le cou.	
Manque d'appui du bras à la sortie 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Pas l'amplitude demandée pour la sortie	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

Pendant tout l'exercice :	
Manque d'amplitude (élanés, ciseaux, faux ciseaux), chaque fois	0,1 ou 0,3
Manque de rythme, chaque fois	0,1 ou 0,3
Toucher de l'engin avec les jambes ou pieds, chaque fois (pas de pénalisation pour frottement lors des élanés)	0,1
Heurter d'engin, chaque fois	0,5
Arrêt, chaque fois	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Corps cassé dans les cercles >30°, (dans chaque cercle)	0,1 ou 0,3
Amplitude insuffisante dans les cercles de jambes (par cercle)	0,1

Amplitude des élanés, ciseaux et faux ciseaux : genou à hauteur de l'épaule d'appui (sauf appui cavalier)

1,0	2,0	2,0	1,0	2,0	2,0
↑))	X	X	^	O	• ↯ ↓

7.4 EXERCICES AUX ANNEAUX – PUPILLE

7.4.1 CARACTERISTIQUES DES EXERCICES :

De la station jambes serrées ou d'un élan, le gymnaste doit sauter ou être soulevé à la suspension en bonne tenue. L'évaluation commence au moment où le gymnaste quitte le sol.

Tout élément de maintien doit être tenu **au moins 2 secondes**. La position doit être au minimum marqué pour être reconnue. Le gymnaste doit réaliser les éléments **d'élan bras tendus sauf précision de l'élément**.

Dans les positions de maintien, les bras sont tendus (sauf appui renversé bras fléchis) et les anneaux sont parallèles.

7.4.2 PENALISATIONS DANS LES ELANCES

7.4.2.1 3^{EME} ET 4^{EME} DEGRE PUPILLE

Pour les élanés **en arrière**, les épaules doivent rester basses. Pas de pénalisation pour un cambré du corps ni pour une attitude en « cuillère » dans un élané en avant.

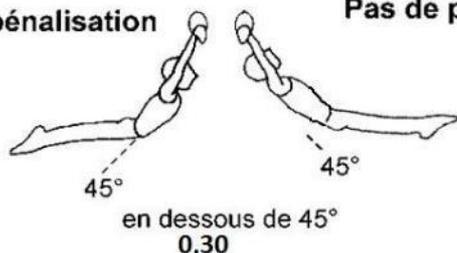
Dans les élanés **en arrière**, l'amplitude se mesure au niveau **du corps**.

Les élanés doivent avoir une amplitude **au moins corps à 45° par rapport à la verticale**, l'amplitude se mesure avec le corps et non les bras ou les jambes.

Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules.

Pénalisation calculée d'après la déviation du corps par rapport à 45° : sous 45°, pénalisation de 0,3

Pas de pénalisation **Pas de pénalisation**



7.4.2.2 5^{EME} DEGRE PUPILLE

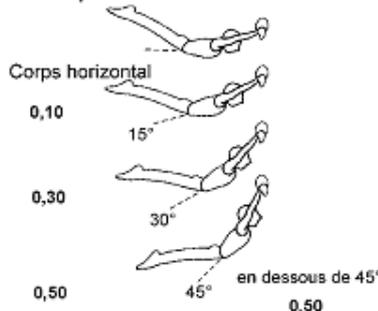
Pour les élanés **en arrière**, les épaules doivent rester basses. Pas de pénalisation pour un cambré du corps

Dans les élanés **en arrière**, l'amplitude se mesure au niveau **du corps et non des bras ou des jambes**.

Les élanés doivent avoir une amplitude **au moins corps à l'horizontale**. Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules.

L'amplitude est pénalisée en fonction de la déviation **du corps par rapport à l'horizontale**

Pas de pénalisation



Corps au-dessus de l'horizontale, **pas de pénalisation**

Corps jusqu'à 15° en dessous de l'horizontale, pénalisation de **0,1 pt**,

Corps entre 16 et 30° en dessous de l'horizontale, pénalisation de **0,3 pt**,
Corps entre 31° et 45° en dessous de l'horizontale, pénalisation de **0,5 pt**.

Corps en dessous de 45° de l'horizontale, pénalisation de **0,5 pt**.

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé

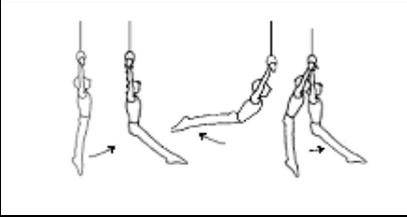
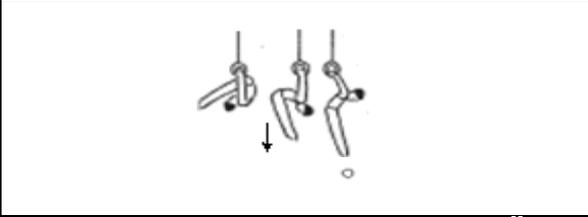
Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et / ou d'aide

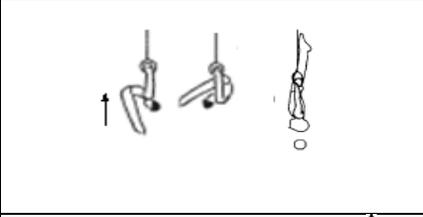
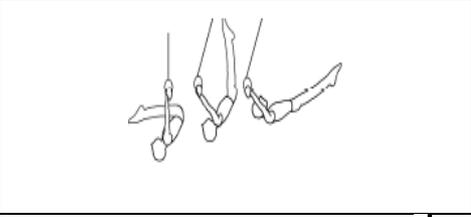
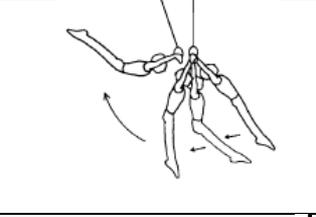
Fautes spécifiques:	0,1	0,3	0,5
Jambes écartées ou faute de tenue lorsque le gymnaste saute ou est soulevé à la suspension		+	
Pré balancement avant le début de l'exercice		+	
Prises incorrectes pendant les maintiens de force (chaque fois) (anneaux parallèles)	+		

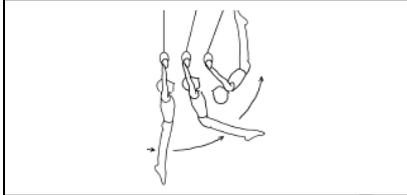
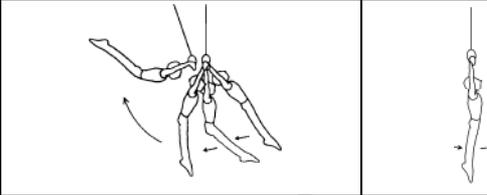
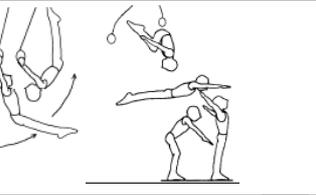
ANNEAUX

Note D = 3 si Note E = ou > 7

Pupille (3^{ème} degré)

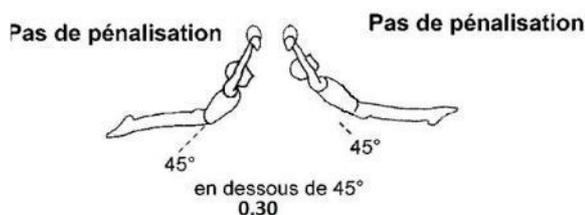
		
2,0	↘ ↙	1,5
De la suspension, par temps de fouetter (avant puis arrière), élever les jambes fléchies pour venir à la suspension mi-renversée jambes horizontales (position tenue 2s).		Abaisser le corps vers l'arrière en suspension dorsale, bassin sous les épaules. Position tenue 2s
Position sans arrêt.....1,00		Position sans arrêt1,00 Bassin au-dessus des épaules .. 0,3 Arrêt dans la descente..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5

		
1,0	↑!	0,5
Revenir à la suspension renversée. Position tenue 2s.	Abaisser les jambes tendues puis élaner en avant (fermeture / ouverture jambes tronc),	Elancer en arrière.
Flexion des jambes0,1/ 0,3 / 0,5 Arrêt dans la remontée.....0,1/ 0,3 / 0,5 Position sans arrêt.....1,00		Corps sous 45°0,3

		
1,0	1,0	2,0
Elancer en avant	Elancer en arrière	Elancer en avant et sortie salto arrière-corps groupé
Corps sous 45°0,3	Corps sous 45°0,3	Lâché après la verticale.....0,5 Corps non groupé..... 0,5 Pas de pénalisation pour manque d'amplitude.

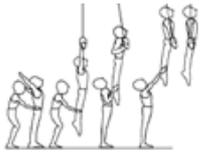
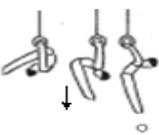
Hauteur des élancés :

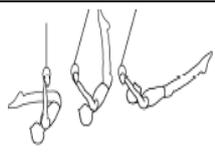
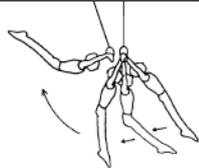
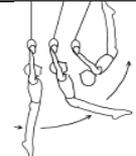
Pour les élancés **en avant**, un cassé du corps n'est pas pénalisé ; ni pour une attitude en « cuillère »
 Pour les élancés **en arrière**, les épaules doivent rester basses. Pas de pénalisation pour un cambré du corps Dans les élancés **en arrière**, l'amplitude se mesure au niveau **du corps**.
 Les élancés doivent avoir une amplitude **au moins corps à 45° par rapport à la verticale**
 Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules.
 Pénalisation calculée d'après la déviation du corps par rapport à 45° :

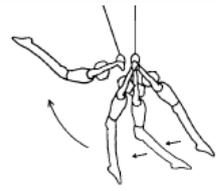
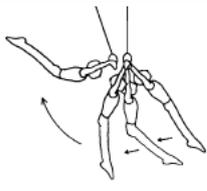
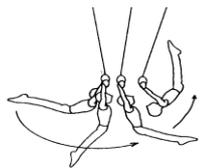


Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	1,5	1,0	0,5	1,0	1,0	1,0	2,0
↘ ↙	↓ ↘	↑!	↘ ↙	↘ ↙	↘ ↙	↘ ↙	↘ ↙

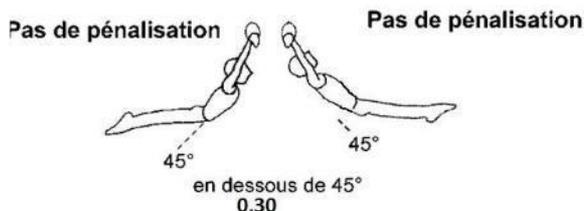
			
SANS PENALISATION	1,0 L _o	1,5 ↓↙	1,0 ↑↙
S'élever avec aide du moniteur à l'appui bras tendus. Elever les jambes tendues à l'équerre (position tenue 2s), anneaux parallèles		Tourner en avant, bras fléchis, pour s'abaisser à la suspension mi- renversée jambes horizontales (position tenue 2s).	Abaisser le corps vers l'arrière en suspension dorsale bassin sous les épaules, corps tendu. Position tenue 2s
Position sans arrêt 1,00 Anneaux non parallèles..... 0,1		Position sans arrêt 1,00 Descente non maîtrisée..... 0,3	Position sans arrêt 1,00 Corps cassé 0,1/0,3/0,5 Arrêt dans la descente... 0,1/0,3/0,5

			
1,0 ↑↙	0,5)	1,0))	
Revenir jambes tendues en suspension mi renversée.	Sans arrêt, élaner en avant.	Élaner en arrière, élaner en avant.	
Arrêt dans la remontée... 0,1 / 0,3 / 0,5	Arrêt 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Corps sous 45° 0,3	

				
2,0)⊗	0,5)	1,5)⊗		
Élaner en arrière puis dislocation avant	Élaner en arrière	Élaner en avant et sortie salto arrière-corps tendu		
Pas d'exigence d'amplitude Pas de pénalisation dislocation corps cassé Arrêt 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Corps sous 45° 0,3	Pas de pénalisation pour corps cassé et manque d'amplitude. Lâcher après la verticale..... 0,5		

Hauteur des élancés :

Pour les élancés **en avant**, un cassé du corps n'est pas pénalisé ; ni pour une attitude en « cuillère »
 Pour les élancés **en arrière**, les épaules doivent rester basses. Pas de pénalisation pour un cambré du corps Dans les élancés **en arrière**, l'amplitude se mesure au niveau **du corps**.
 Les élancés doivent avoir une amplitude **au moins corps à 45° par rapport à la verticale**.
 Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules.
 Pénalisation calculée d'après la déviation du corps par rapport à 45° :



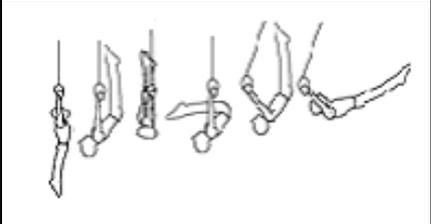
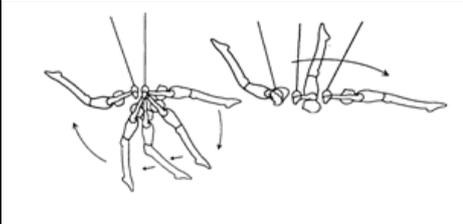
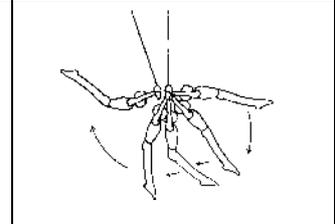
Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

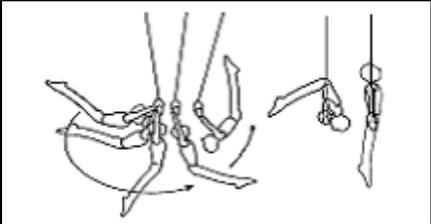
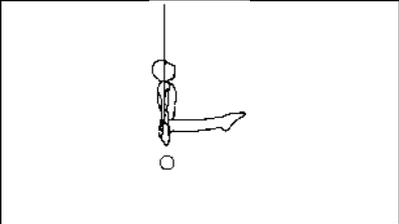
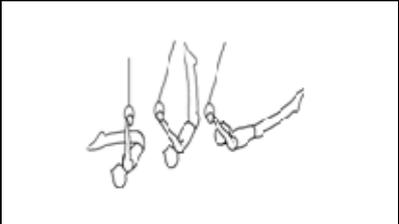
1,0	1,5	1,0	1,0	0,5	1,0	2,0	0,5	1,5
L _o	↓↙	↓↘	↑↙))))⊗))⊗

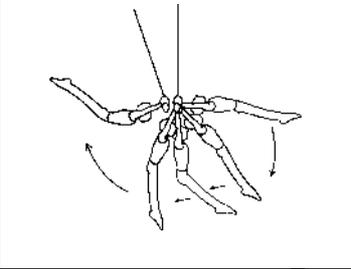
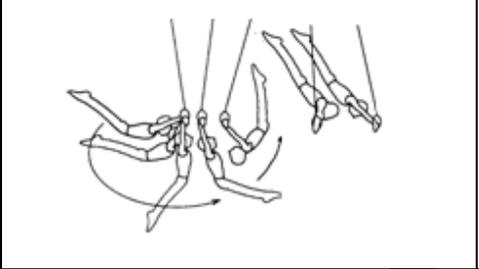
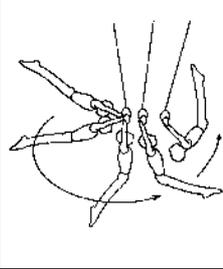
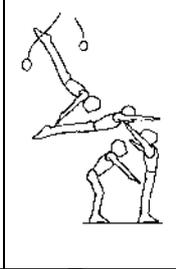
ANNEAUX

Note D = 5 si Note E = ou > 7

Pupille (5^{ème} degré)

		
1,0 ↑!↘	1,5 ↘	0,5 ↘
De la suspension, s'élever bras tendus corps tendu ou cassé à la suspension renversée, puis mi-renversée pour élaner en avant.	Élaner en arrière-corps à l' horizontale , dislocation avant corps tendu .	Élaner en arrière-corps à l' horizontale
Arrêt >2s à la position renversée 0,1 Bras fléchis 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Corps cassé0,1 ou 0,3 ou 0,5 Arrêt0,1 ou 0,3 ou 0,5	

		
2,0 ↘F	1,0 L。	0,5 ↓↘
Élaner en avant et établissement en avant en tournant en arrière corps carpé ou groupé, bras fléchis pour s'établir à l'appui et sans arrêt.	Élever les jambes tendues à horizontale (équerre) position tenue 2s , anneaux parallèles.	Se renverser en arrière à la suspension mi-renversée. Sans arrêt , réaliser une prise d'élan pour s'élaner en avant.
Pas de pénalisation pour corps groupé Appui du corps sur les anneaux.....1,00 Oscillation à l'appui 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Arrêt 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Position sans arrêt.....1,0 Anneaux non parallèles.....0,1	Arrêt 0,1 ou 0,3 ou 0,5

			
1,0 ↘	1,5 ↘	1,0 ↘	
Élaner en arrière-corps à l' horizontale	Élaner en avant, dislocation arrière-corps tendu	Élaner en avant et sortie salto arrière, corps tendu	
	Pas d'exigence d'amplitude Manque de repousser des anneaux... 0,1 ou 0,3	Bassin sous les anneaux ... 0,1 ou 0,3 Lâcher après la verticale..... 0,5	

Hauteur des élancés :

Pour les élancés en avant, un cassé du corps n'est pas pénalisé ; ni pour une attitude en « cuillère »
 Dans les élancés en arrière, l'amplitude se mesure au niveau du corps. Les élancés doivent avoir une amplitude au moins corps à l'horizontale. Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules. L'amplitude est pénalisée en fonction de la déviation du corps par rapport à l'horizontale

Pour les élancés **en arrière**, les épaules doivent rester basses.

Pas de pénalisation pour un cambré du corps

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

1,0	1,5	0,5	2,0	1,0	0,5	1,0	1,5	1,0
↑!↘	↘	↘	F	L。	↓↘	↘	↘	↘

7.5 EXERCICES AU SAUT – PIUPILLE

Degré	Terminologie		Hauteur	
1	Saut avec pose des mains puis des pieds sur la table, jambes fléchies, et sans arrêt avec ou sans pas , appel pieds joints saut vertical, jambes jointes, réception, bras à l'oblique haute, jambes serrées mi- fléchies puis tendues.	Table de saut	1,20 m	1 ou 2 tremplin(s) autorisé(s)
2	Saut simple entre les bras, jambes fléchies. (Envol jambes tendues) tremplin autorisé devant le mini trampoline	Table de saut	1,20 m	1 ou 2 tremplin(s) ou mini-trampoline autorisé(s)
3	Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur le mini- trampoline. Tremplin autorisé devant le mini- trampoline	Table de saut	1,20 m	Mini trampoline
4	Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur 2 trempins de 20cm ou 1 tremplin de 40cm.	Table de saut	1,20 m	2 trempins
5	Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur 1 tremplin de 20cm.	Table de saut	1,20 m	1 tremplin

TREPLIN

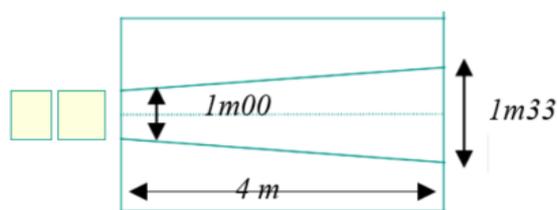
- Hauteur des trempins : pour 2 trempins, 20cm maxi chacun ou 1 tremplin de 40cm.
- Le gymnaste, ou le moniteur, place le tremplin à la distance qui lui convient.
- Le non-respect du type ou du nombre de tremplin implique : en équipe la reconnaissance du degré réalisé correspondant au type et au nombre de tremplin (3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} degrés).

ESSAIS

- **Un gymnaste Pupille a droit à un essai**, y compris pour le saut imposé des Championnats Individuels Minime 2 et Benjamin 2.
- Le gymnaste peut réaliser un deuxième essai mais c'est le deuxième essai qui sera pris en compte.
- Il est interdit de changer de degré, donc de saut, pour le 2^{ème} essai (sanction : note zéro au saut). Le changement de tremplin **au 1^{er} ou 2^{ème} degré pour le 2^{ème} saut** est autorisé

COTATION

- Pas d'exigence de longueur pour le vol.
- Une nette élévation est demandée dans la phase de vol.
- Le gymnaste doit se recevoir sur les pieds dans la zone de réception.



Ces lignes doivent être clairement marquées sur le tapis de réception

COURSE D'ELAN : 15 à 25 m.

1er Degré Note D = 1 si Note E = ou > 7

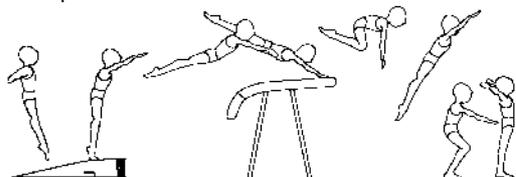
Saut avec pose des mains puis des pieds sur la table, jambes fléchies, et **sans arrêt, avec ou sans pas** appel pieds joints saut vertical, jambes jointes, réception, bras à l'oblique haute, jambes serrées mi-fléchies puis tendues. 1 ou 2 tremplin(s) de 20 cm ou 1 tremplin de 40 cm autorisé(s)



Appel d'un pied.....	1 pt
Pose d'un genou.....	2 pts
Pose des genoux	4 pts
Pose alternative des pieds sur la table	1 pt
Bras fléchis à la pose des mains	0,1/0,3/0,5 pt
Arrêt sur la table	0,1/0,3/0,5 pt
Manque d'élévation dans le saut vertical	0,1/0,3/0,5 pt
Déséquilibre sur la table	0,3 pt
Touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur des lignes	0,1 pt
Touche des mains, pieds, 1 pied et 1 main, ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes	0,3 pt
Réception directement à l'extérieur des lignes	0,3pt

2ème Degré Note D = 2 si Note E = ou > 7

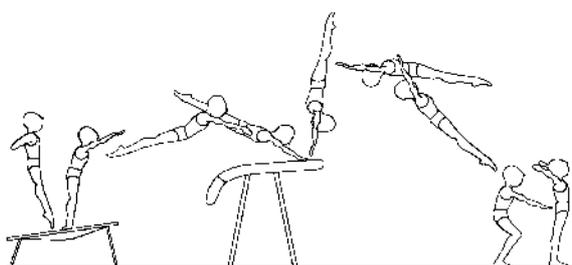
Saut simple entre les bras, jambes fléchies. (envol jambes tendues). 1 ou 2 tremplin(s) de 20 cm ou 1 tremplin de 40 cm ou mini-trampoline autorisé(s) avec possibilité d'un tremplin devant le mini-trampoline



Corps non aligné dans l'envol	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Élévation jambes fléchies	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Appui prolongé des mains sur la table	0,5 pt
Bras fléchis à la pose des mains	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Bras ne remontant vers l'avant dans le vol	0,3 pt
Manque d'élévation dans le vol	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Manque d'ouverture du corps à la réception	0,1/0,3/0,5 pt
Touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur des lignes.....	0,1 pt
Touche des mains, pieds, 1 pied et 1 main, ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes	0,3 pt
Réception directement à l'extérieur des lignes.....	0,3 pt

3ème Degré Note D = 3 si Note E = ou > 7

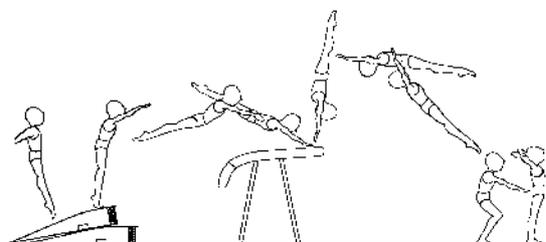
→ 
Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur le mini-trampoline. Tremplin facultatif devant le mini-trampoline



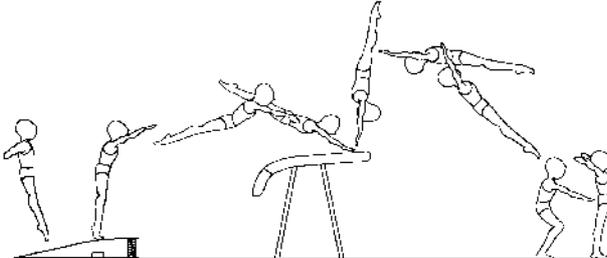
Corps non aligné dans l'envol	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Roulade.....	non-reconnaissance
Corps non aligné à la verticale.....	0,1 ou 0,3 ou 0,50 pt
Appui prolongé des mains sur la table.....	0,5 pt
Bras fléchis à la pose des mains.....	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Corps non aligné dans le vol	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Manque d'élévation dans le vol	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur des lignes.....	0,1 pt
Touche des mains, pieds, 1 pied et 1 main, ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes	0,3 pt
Réception directement à l'extérieur des lignes	0,3 pt

4ème Degré Note D = 4 si Note E = ou > 7

→ 
Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur 2 tremplins de 20cm ou 1 tremplin de 40cm.



Corps non aligné dans l'envol	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Roulade.....	non-reconnaissance
Corps non aligné à la verticale.....	0,1 ou 0,3 ou 0,50 pt
Appui prolongé des mains sur la table.....	0,5 pt
Bras fléchis à la pose des mains.....	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Corps non aligné dans le vol	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Manque d'élévation dans le vol	0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt
Touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur des lignes.....	0,1 pt
Touche des mains, pieds, 1 pied et 1 main, ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes	0,3 pt
Réception directement à l'extérieur des lignes	0,3 pt

<p>5ème Degré D = 5 si E = ou > 7</p> <p>Saut par renversement avant (lune), avec appel des mains sur 1 tremplin de 20cm.</p> 	<p>Corps non aligné dans l'envol0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt</p> <p>Roulade.....non-reconnaissance</p> <p>Corps non aligné à la verticale.....0,1 ou 0,3 ou 0,50 pt</p> <p>Appui prolongé des mains sur la table.....0,5 pt</p> <p>Bras fléchis à la pose des mains.....0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt</p> <p>Corps non aligné dans le vol0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt</p> <p>Manque d'élévation dans le vol0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt</p> <p>Touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur des lignes..... 0,1 pt</p> <p>Touche des mains, pieds, 1pied et 1main, ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes0,3 pt</p> <p>Réception directement à l'extérieur des lignes0,3 pt</p>
---	---

7.6 EXERCICES AUX BARRES PARALLELES – PUPILLE

7.6.1 CARACTERISTIQUES DES EXERCICES

La hauteur des barres basses à **1m20 n'est pas modifiable**. L'utilisation d'un tremplin est autorisée.

La hauteur des barres hautes au-dessus du tapis est de 1,75 m ou 1,80 m mesurée à l'arête supérieure des barres. Les gymnastes de petite taille pourront utiliser, à l'entrée, des plans inclinés ou trempins (40cm maxi) pour hisser le niveau supérieur de leurs épaules au niveau de l'arête supérieure des barres. A défaut, ils pourront abaisser la hauteur des barres dans les mêmes conditions.

L'entrée commence à la station jambes serrées ou avec quelques pas d'élan avec appel pieds joints. L'exercice débute avec le contact des mains sur les barres. Le jugement commence au moment où les pieds quittent le sol.

Pour l'entrée, le gymnaste ne peut pas prendre un élan d'une jambe.

Tout élément de maintien doit être tenu **au moins 2 secondes**.

La position doit être au minimum marquée pour être reconnue

7.6.2 PENALISATION DANS LES ELANCES

L'amplitude des élans sera précisée sur les mouvements.

Pour un **élan** où seules les jambes se balancent (avec cassé du corps), sans balancer du haut du dos, on appliquera une **pénalisation totale globale par élan** (manque d'amplitude + cassé du corps + flexion et/ou écart des jambes) de : **0,8 pt pour un Pupille (par élan) dans la limite de la valeur de la partie**.

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé. Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et/ou d'aide.

Fautes spécifiques:	0,1	0,3	0,5
Entrée avec appel d'une jambe ou commencer l'exercice jambes écartées		+	
Reprise de la barre à la sortie (sauf indication contraire)		+	
Marcher à l'appui renversé (chaque pas)	+		
Ajustement des prises à l'appui renversé	+ (chaque fois)		

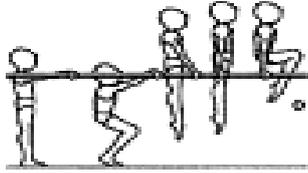
BARRES PARALLELES

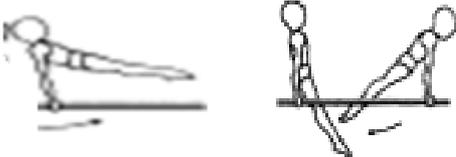
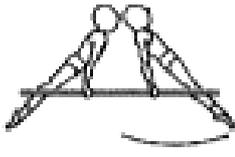
Note D = 1 si Note E = ou > 7

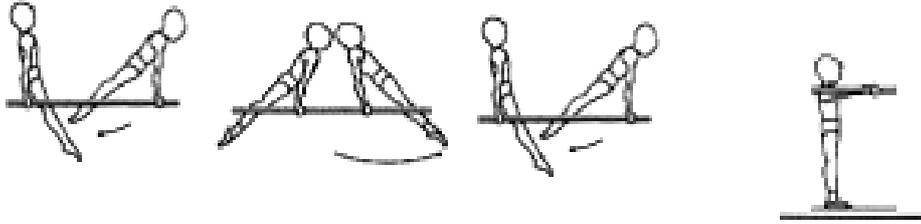
Pupille (1^{er} degré)

Barres basses : 1,20 m Possibilité de surélever avec un tremplin protégé pour avoir les épaules au niveau des barres

Amplitude des élans : corps à 45° sous l'horizontal minimum

			
2,0	↑ L ₀	1,0	l ₀
De la station transversale au milieu des barres, mains sur barres, sauter pieds joints à l'appui corps tendu, puis monter les genoux, cuisses à l'horizontal (équerre groupée) (position tenue 2s)		Abaisser les jambes à l'appui tendu (position tenue 2s)	
Pas de pénalisation pour bras fléchis à la montée Position marquée.....1,00		Position non marquée :.....1,0	

			
2,0))	2,0))
Par fermeture du corps, élaner en avant, élaner en arrière		Élaner en avant	

			
3,0)))↓	
Élaner en arrière, élaner en avant, élaner en arrière à, puis s'abaisser à la station.			

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	1,0	2,0	2,0	3,0
↑ L ₀	l ₀)))))))↓

BARRES PARALLELES

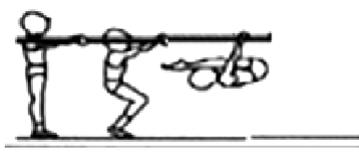
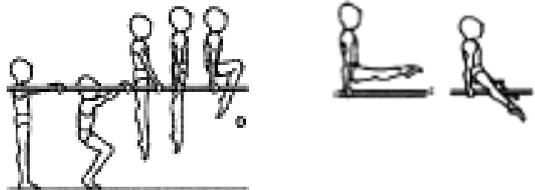
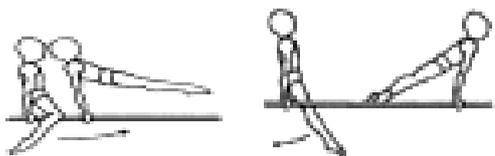
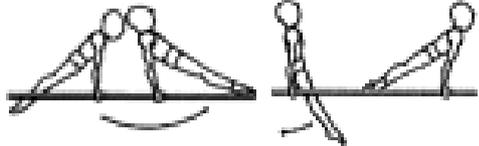
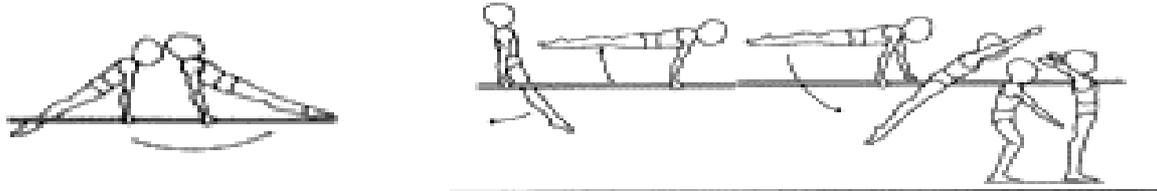
Note D = 2 si Note E = ou > 7

Pupille (2^{ème} degré)

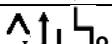
Barres basses : 1,20 m

Possibilité de surélever avec un tremplin protégé pour avoir les épaules au niveau des barres

Amplitude des élans : Pieds au niveau des barres minimum

	
<p>1,5 </p>	<p>1,5 </p>
<p>De la station transversale au milieu des barres, mains sur barres, s'accroupir et basculer en arrière à la suspension mi-renversée, jambes tendues (position tenue 2s)</p>	<p>Revenir à la station puis sauter à l'appui corps tendu, monter les genoux, cuisses à l'horizontal (équerre groupée) (position tenue 2s) Etendre les jambes puis les écarter de chaque côté des barres</p>
<p>Position non marquée :1,0 Pas de pénalisation pour jambes fléchies dans la montée et la descente.</p>	<p>Position non marquée :1,0</p>
	
<p>2.0 </p>	<p>2.0 </p>
<p>Par flexion extension des jambes, élaner en avant, élaner en arrière</p>	<p>Élaner en avant, élaner en arrière</p>
	
<p>3.0 </p>	
<p>Élaner en avant, élaner en arrière et sortie faciale par-dessus la barre (droite ou gauche) à la station costale (droite ou gauche)</p>	
<p>Pose ou appui des pieds sur la barre à la sortie :1,0 Main reprenant la barre0,3</p>	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

<p>1,5 </p>	<p>1,5 </p>	<p>2,0 </p>	<p>2,0 </p>	<p>3,0 </p>
---	---	---	---	---

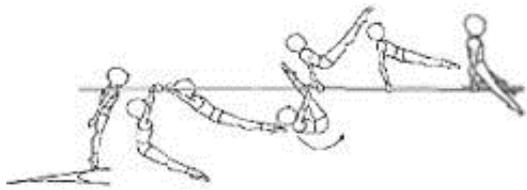
BARRES PARALLELES

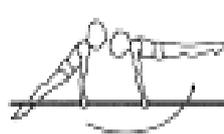
Note D = 3 si Note E = ou > 7

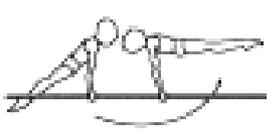
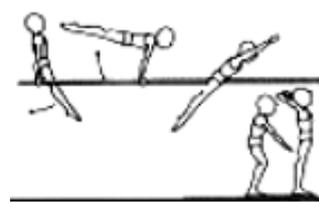
Pupille (3^{ème} degré)

Tremplin autorisé

Barres hautes

	 
3.0 ↑ ∩ . ^	1.0 L ∩ ^
De la station transversale, sauter pieds joints à la suspension, bascule d'élan pour arriver au siège écarté.	Resserrer les jambes tendues à l'équerre (position tenue 2s), écarter les jambes tendues de chaque côté des barres.
Bascule avec appui d'un ou deux pieds au sol1,0 Appui des jambes pour s'établir au siège : Bassin sous les barr.....0,5 Bassin et épaules sous les barres :2,0	Position non marquée1,0

 	 
2.0)) ^	2.0))
Par flexion extension des jambes, élaner en avant, élaner en arrière à l'horizontale	Élaner en avant à l'horizontale, élaner en arrière à 45° au-dessus de l'horizontale
	Corps sous l'horizontale derrière.....1,0

	
2.0)) ↓
Élaner en avant à l'horizontale, élaner en arrière à l'horizontale et sortie faciale par-dessus la barre (droite ou gauche) à la station costale (droite ou gauche)	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

3,0	1,0	2,0	2,0	2,0
^ ↑ ∩ .	L ∩ ^ ^)))))) ↓

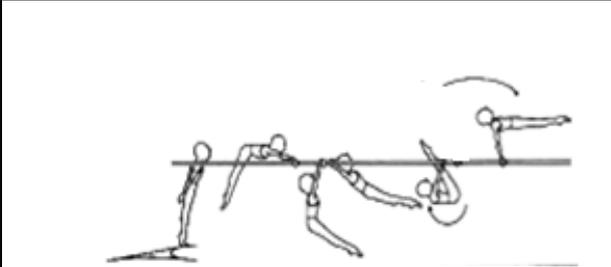
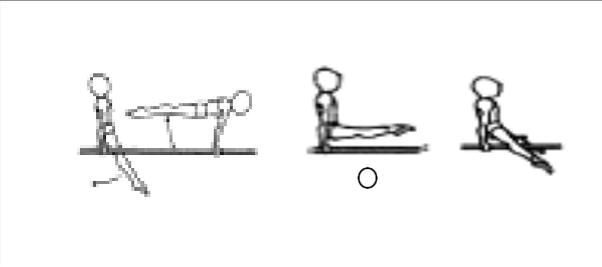
BARRES PARALLELES

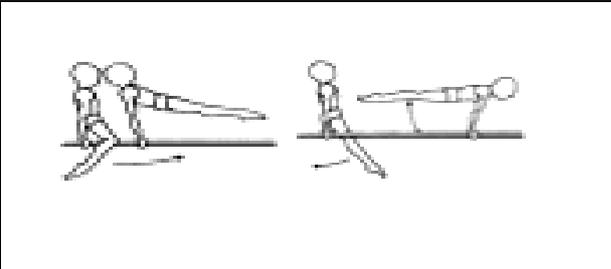
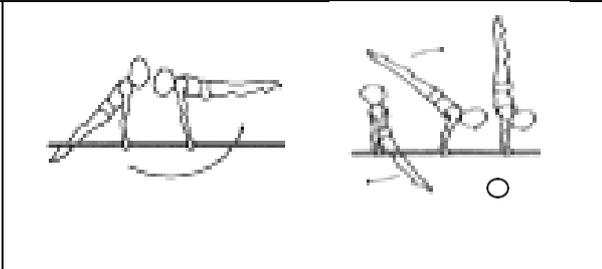
Note D = 4 si Note E = ou > 7

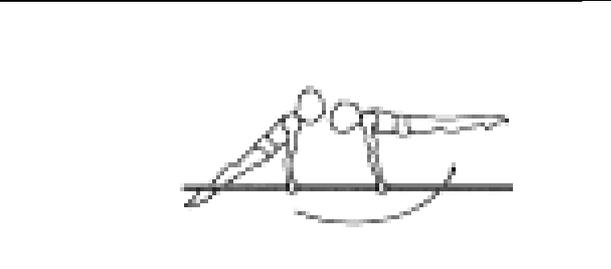
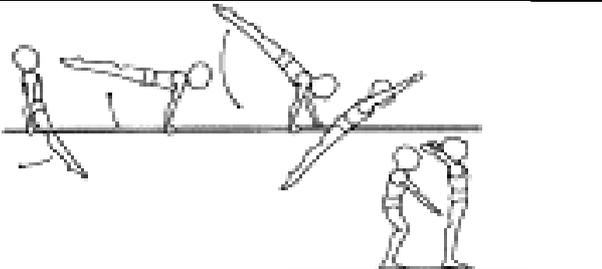
Pupille (4^{ème} degré)

Tremplin autorisé

Barres hautes

	
2,0 ↑	2.0 ⌋L⌋^
De la station transversale, sauter pieds joints à la suspension, bascule d'élan à l'appui.	Élancer en arrière à l'horizontale, élancer en avant à l'équerre (position tenue 2s), écarter les jambes tendues de chaque côté des barres
Bascule avec appui d'un ou deux pieds au sol :1,0	Position non marquée1,0

	
1.0 ⌋⌋	3.0 ⌋⌋ ⚠
Par flexion extension des jambes, élancer en avant, élancer en arrière à l'horizontale	Élancer en avant à l'horizontale, élancer en arrière à l'ATR (position tenue 2s)
	Position non marquée2,0

	
2.0	⌋⌋↓
Élancer en avant à l'horizontale, élancer en arrière à 45° et sortie faciale par-dessus la barre (droite ou gauche) à la station costale (droite ou gauche)	
Sortie sous l'horizontale1,0	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	2,0	1,0	3,0	2,0
↑n.	⌋⌋L⌋^⌋	⌋⌋	⌋⌋⚠	⌋⌋↓

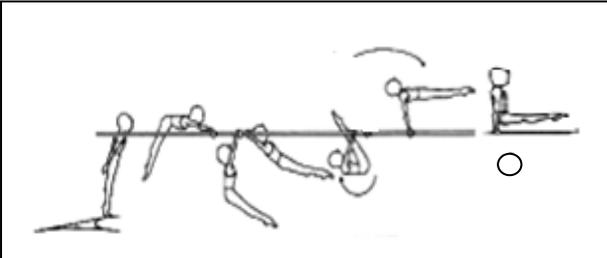
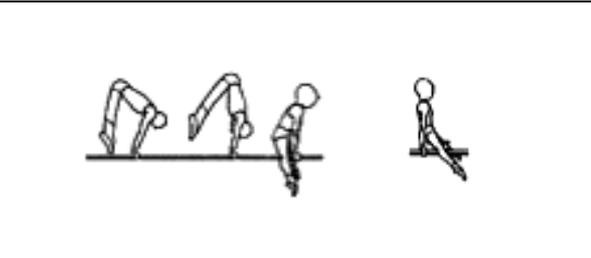
BARRES PARALLELES

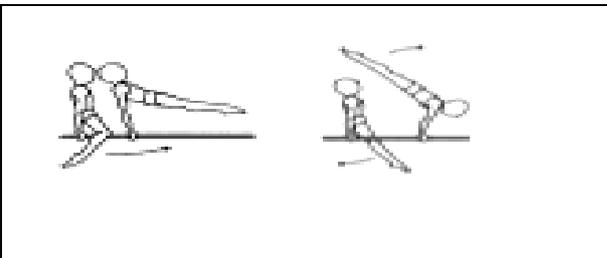
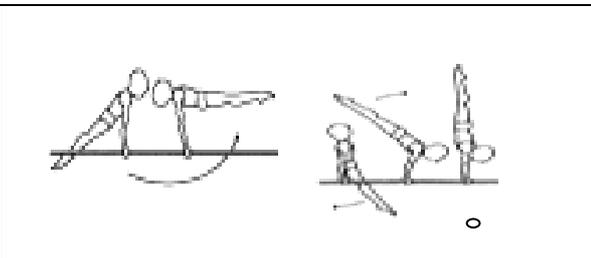
Note D = 5 si Note E = ou > 7

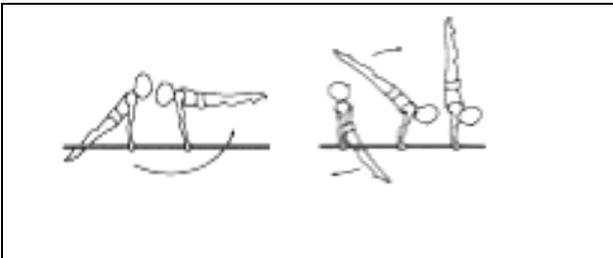
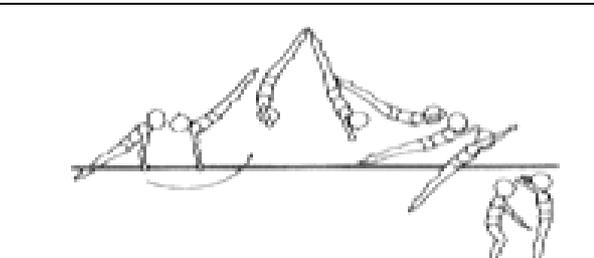
Pupille (5^{ème} Degré)

Tremplin autorisé

Barres hautes

	
2.0 ↑ ∩ . L ◦	1.0 ↑ ∨ ^
De la station transversale, sauter pieds joints à la suspension, bascule d'élan à l'équerre (position tenue 2s)	Sans élan, placement du dos et passer les jambes tendues et écartées de chaque côté des barres et amener les mains derrière le bassin
Basculé avec appui d'un ou deux pieds au sol1,0 position non marquée :1,0	

	
1.0 ∩ ∩	2.0 ∩ ∩ !
Par flexion extension des jambes élaner en avant, élaner en arrière à 45°	Élaner en avant à l'horizontale, élaner en arrière à l'ATR (position tenue 2s)
Balancé arrière sous l'horizontale1,0	Position non marquée1,0

	
2.0 ∩ ∩	2.0 ∩ ∩
Élaner en avant à l'horizontale, élaner en arrière à l'ATR	Élaner en avant et sortie salto arrière-corps tendu par-dessus la barre droite ou gauche
Pas de pénalisation si ATR tenu	Manque d'amplitude0,1 ou 0,3 Corps carpé.....0,1 ou 0,3 ou 0,5 Corps groupé1,0

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	1,0	1,0	2,0	2,0	2,0
↑ ∩ . L ◦	↑ ∨ ∩	∩ ∩	∩ ∩ !	∩ ∩	∩ ∩

7.7 EXERCICES A LA BARRE FIXE – PUPILLE

7.7.1 CARACTERISTIQUES DES EXERCICES

De la station jambes serrées ou d'un élan, le gymnaste doit sauter ou être soulevé à la suspension avec ou sans balancement, en bonne tenue. L'évaluation commence au moment où le gymnaste quitte le sol. L'exercice doit être réalisé **sans arrêt**.

Le gymnaste doit réaliser les éléments **bras tendus**.

Les rotations des demi-tours peuvent être réalisés soit à droite ou à gauche sans pénalisation.

7.7.2 PENALISATIONS DANS LES ELANS

L'amplitude de l'élan est mesurée au niveau du **corps (alignement corps, bras)**.

La hauteur des balancés sera précisée sur les mouvements.

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées sauf précision du texte de l'exercice imposé.

Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et / ou d'aide.

Fautes spécifiques:	0,1	0,3	0,5
Jambes écartées ou faute de tenue lorsque le gymnaste saute ou est soulevé à la suspension		+	
Arrêt	+	+	+
Déviations par rapport au plan du mouvement	< ou = 15°	> 15°	
Ajustement de la prise ou des mains (chaque fois)	+		

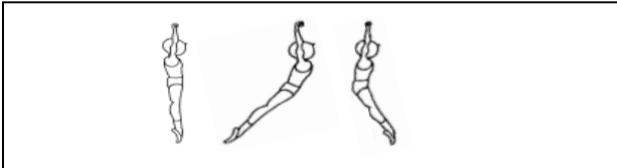
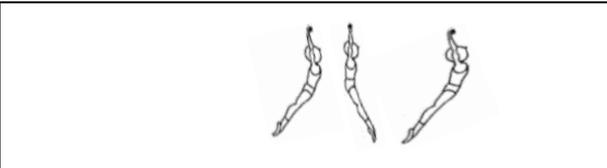
En cas de chute, le moniteur peut aider pour placer le gymnaste à l'appui, sans pénalisation

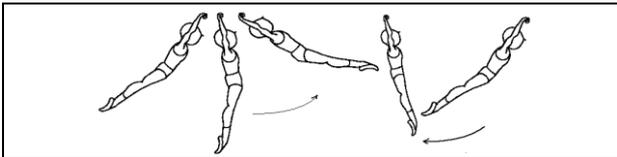
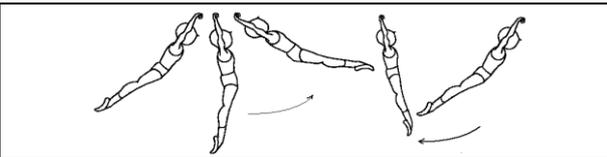
BARRE FIXE

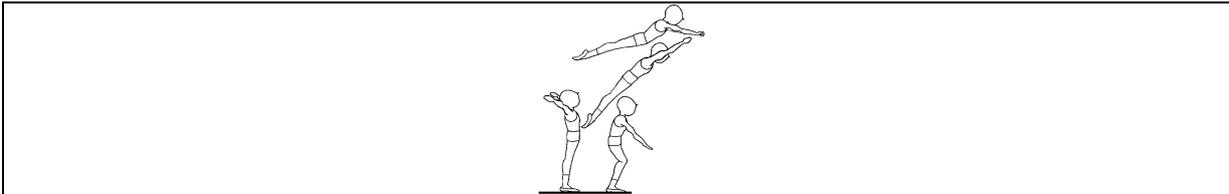
Note D = 1 si Note E = ou > 7

Pupille (1^{er} degré)

Possibilité d'un tapis supplémentaire de 20cm

	
2,0	2,0
De la suspension, se mettre en courbe arrière, courbette faciale	Courbette dorsale, courbette faciale, courbette dorsale
Manque de courbe (avant ou arrière)0,1 ou 0,3	Manque de courbe (avant ou arrière)0,1 ou 0,3

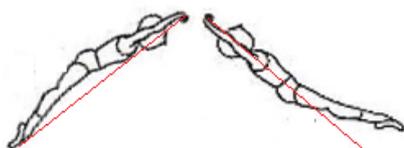
	
2,0))	2,0))
Élancer en avant (pas d'amplitude demandée), élancer en arrière (45° min)	Élancer en avant (45° min), élancer en arrière (45° min)
Pas de pénalisation pour flexion des jambes pour s'élancer Élancé sous 45° 0,1 ou 0,3	Fermeture tronc-bras..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Élancé sous 45° 0,1 ou 0,3

	
2,0	↓
Sauter à la station	
Corps cassé pendant le balancé arrière 0,1 ou 0,3 ou 0,5	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
))	,))	↓

Les élancés doivent avoir une amplitude **d'au moins 45°** par rapport à la verticale basse. Mais, il n'y a pas de limite supérieure à l'amplitude de l'élancé.



Pour ne pas être pénalisé le balancé doit respecter l'enchaînement des positions suivantes :

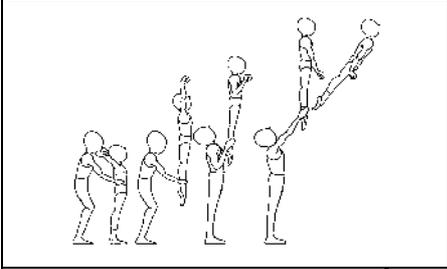
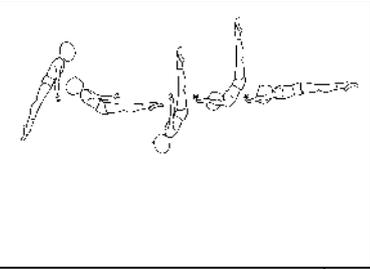
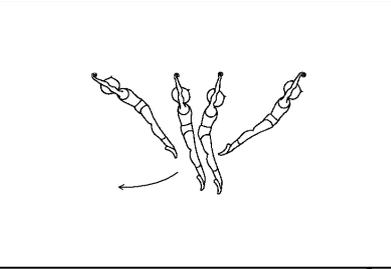
Courbe concave avant au point mort arrière - courbe concave arrière (armé) - courbe concave avant au point mort avant (shoot).

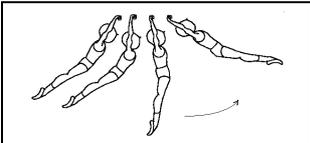
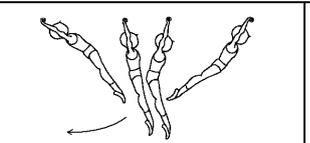
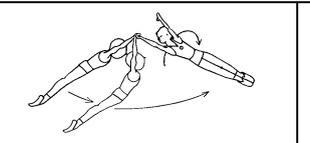
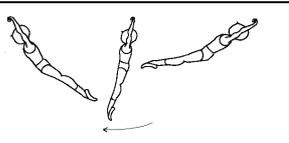
BARRE FIXE

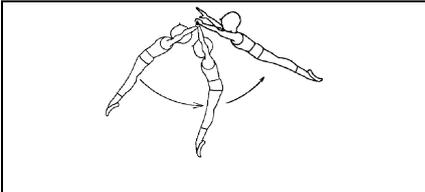
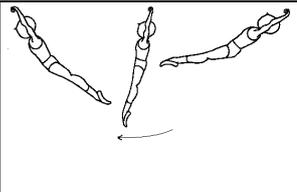
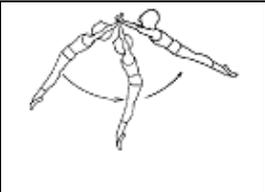
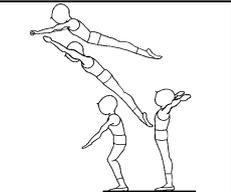
Note D = 2 si Note E = ou > 7

Pupille (2^{ème} degré)

Possibilité d'un tapis supplémentaire de 20cm

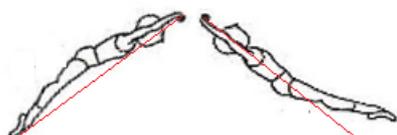
		
↑₁	↶ ↷ 2,0	↶
De la station faciale sous la barre, monter le gymnaste à l'appui	Tourner en arrière pour élaner en avant, élan par-dessous en avant	Elancer en arrière (45° min)
Pas de pénalisation	Corps cassé.....0,1 ou 0,3 ou 0,5 Corps sous 45° (oblique basse) ...0,3	Elancé sous 45° 0,3

			
1,0 ↷	1,0 ↷	2,0 ↷ ↶	1,0 ↷ ↷
Elancer en avant (45° min)	Elancer en arrière (45° min)	Elancer en avant et demi-tour prises mixtes (45° min)	Elancer en avant en prises mixtes (45° min)
Elancé sous 45° 0,3	Elancé sous 45° 0,3	Elancé sous 45° 0,3	Elancé sous 45° 0,3

			
1,0 ↷	2,0 ↷ ↷ ↷		
Elancer en arrière (45° min) en prise mixtes, changer la main en prise dorsale	Elancer en avant (45° min), élaner en arrière (45° min) et sauter à la station		
Elancé sous 45° 0,3	Corps cassé pendant le balancé arrière 0,1 ou 0,3 ou 0,5		

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral,

Pour chaque élané, l'amplitude minimum exigée est l'oblique basse 45°



Au-dessus de 45°, pas de pénalisation

En-dessous de 45°, pénalisation de 0,3

0,0 ↑ ₁	2,0 ↶ ↷	1,0 ↷	1,0 ↷	2,0 ↷ ↶	1,0 ↷ ↷	1,0 ↷	2,0 ↷ ↷ ↓
------------------------------	-------------------	-----------------	-----------------	-------------------	-------------------	-----------------	---------------------

BARRE FIXE

Note D = 3 si Note E = ou > 7

Pupille (3^{ème} degré)

2,0		1,0
De la suspension, prise d'élan par temps de fouet, élaner en avant	Elancer en arrière (45° min), élaner en avant (45° min)	Elancer en arrière (45° min), élaner en avant (45° min)
Manque d'alignement dans l'élané avant.....0,3 ou 0,5	Elancé sous 45° 0,3	Elancé sous 45° 0,3

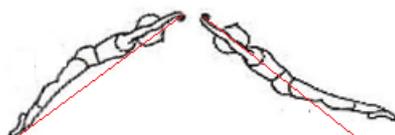
0,5	0,5	2,5
Elancer en arrière (45° min)	Elancer en avant (45° min)	Par fermeture, engager les jambes écartées de chaque côté des prises, oscillation, et dégager les jambes au balancé avant (45° min)
Elancé sous 45° 0,3	Elancé sous 45° 0,3	Dégagé avec le bassin sous 45° 0,3 Appui des jambes ou pieds sur la barre0,5 Pose de pieds sur la barre.....2,0

0,5	2,0	0,5	0,5
Elancer en arrière (45° min)	Elancer en avant et demi-tour en changeant alternativement les 2 mains en prises dorsales (45° min)	Elancer en avant (45° min), élaner en arrière et sauter à la station en arrière	
		Corps cassé pendant le balancé arrière 0,1 ou 0,3 ou 0,5	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral

2,0	1,0	0,5	0,5	2,5	0,5	2,0	0,5	0,5

Pour chaque élané, l'amplitude minimum exigée est l'oblique basse 45°



Au-dessus de 45°, pas de pénalisation

En dessous de 45°, pénalisation de **0,3**

BARRE FIXE

Note D = 4 si Note E = ou > 7

Pupille (4^{ème} degré)

1,0	1,0	1,5
De la suspension, prise d'élan par temps de fouet	Elancer en arrière à l' horizontale	Elancer en avant et bascule faciale à l'appui
Double prise d'élan autorisée		

2,0	0,5	1,5
Sans arrêt, élan en arrière pour poser les pieds sur la barre jambes écartées, et élaner par-dessous en avant (bassin au niveau de la barre)	Elancer en arrière à l' horizontale	Elancer en avant et demi-tour en changeant alternativement les deux mains (horizontale min)
Arrêt après la bascule..... 1,0 Pas de pénalisation si pas de pose des pieds Pas de pénalisation si pose des pieds jambes serrées Bassin sous la barre (au dégagé) 0,5		

1,0	1,0	1,5
Elancer en avant et demi-tour en prises mixtes (horizontale min),	Elancer en avant en prises mixtes, élaner en arrière et changer la prise palmaire en prise dorsale	Elancer en avant et sortie salto arrière tendu (bassin minimum à hauteur de barre)
		Manque d'amplitude..... 0,1 ou 0,3 Salto arrière groupé 1,00 Salto arrière carpé 0,5

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral

L'amplitude des élanés est corps à l'horizontale. Les élanés sont pénalisés de façon suivante pour manque d'amplitude :

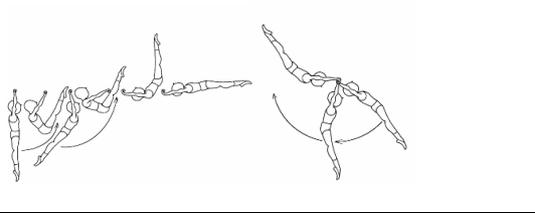
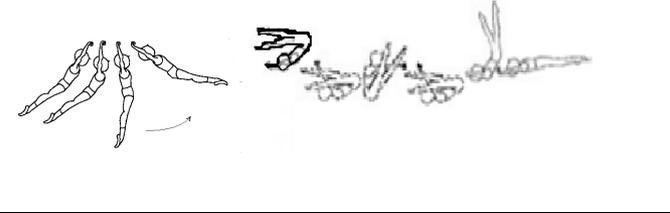
0 pas de pénalisation		0 pas de pénalisation
15°		15°
0,1		0,1
30°		30°
0,3		0,3
45°		45°
0,5		0,5

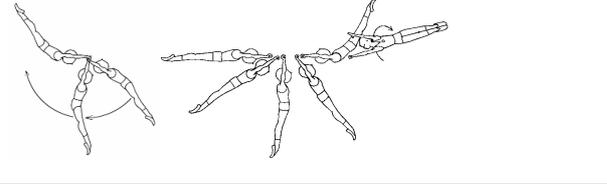
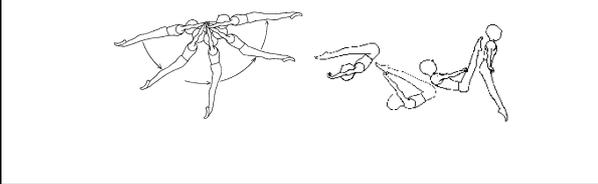
1,0	1,5	2,0	0,5	1,5	1,0	1,0	1,5

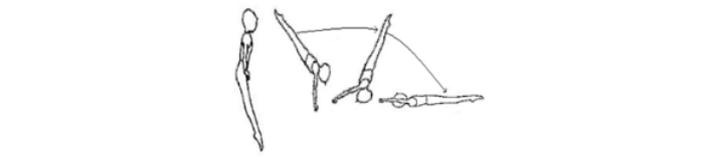
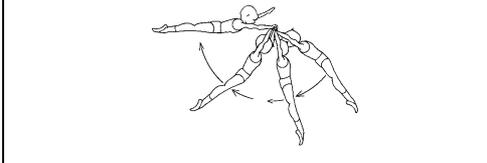
BARRE FIXE

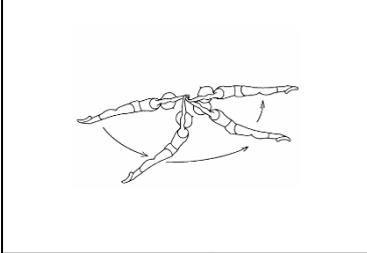
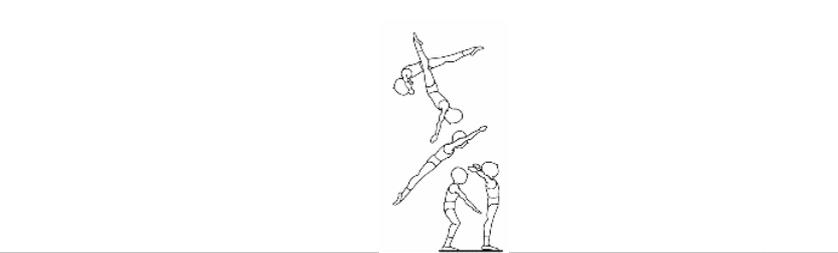
Note D = 5 si Note E = ou > 7

Pupille (5^{ème} degré)

	
1,0 i v J	2,0
De la suspension, prise d'élan par temps de fouet, élan en avant, élan en arrière (horizontale min)	Elancer en avant, engager les jambes en fermeture jambes écartées, oscillation, dégager les jambes (horizontale min)
Double prise d'élan autorisée	Elancé avant sous 45° avant oscillation 0,5 Appui des jambes ou des pieds sur la barre 0,5 Bassin sous l'horizontale au dégagé 0,5 Pose de pieds sur la barre 2,0

	
2,0 J J e	1,0 J n.
Elancer en arrière (horizontale min), élan en avant et demi-tour en changeant alternativement les deux mains en prises dorsales (horizontale min)	Elancer en avant, bascule faciale, de l'appui facial changement des mains en prise palmaires
Demi-tour sous l'horizontale 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Pas de pénalisation si arrêt

	
1,0 J e	1,0 J
Par fermeture ouverture du corps, se renverser vers l'avant par-dessus la barre (départ de lune)	Elancer en arrière (horizontale min) en prises palmaires, changer alternativement les mains en prises dorsales
Corps non aligné à l'horizontale 0,5 Pas de pénalisation pour bras fléchis dans la prise d'élan	

	
2,0	2,0
Elancer en avant et sortie salto arrière tendu (bassin à hauteur de la barre minimum)	
Balancé supplémentaire 1,00	Salto arrière groupé 1,50 Salto arrière carpé 1,00 Manque d'amplitude 0,1 ou 0,3

Amplitude des élancés : corps à l'horizontale

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral

1,0	2,0	2,0	1,0	1,0	1,0	2,0
i v J	J n.	J J e	J n.	J e	J	J e

8. EXERCICES IMPOSES – ADULTE

Cinq degrés à chaque appareil : sol, arçons, anneaux, saut, barres parallèles, barre fixe.

Ages Équipes Adulte : nés de **2007 et avant**.

Vétéran	nés en 1986 et avant
Senior	nés en 2003 et avant
Junior	nés en 2005 et 2004
Cadet	nés en 2007 et 2006

RAPPEL. Un exercice est parfois décrit avec un sens d'exécution : ce sens d'exécution peut être inversé en totalité seulement. L'inversion partielle du sens d'exécution, pour une partie, n'est autorisée que si elle est prévue dans le texte de l'exercice.

JUGEMENT.

Il y a deux sortes de pénalisations :

- Les pénalisations « 0,1 ou 0,3 ou 0,5 » qui laissent au juge le choix d'apprécier la gravité de la faute ;
- Les pénalisations sèches qui ne laissent au juge que la possibilité d'apprécier si la faute est commise ou non, si la faute est commise, la pénalisation est à appliquer, sans modulation.

Tout élément de maintien doit être tenu au **moins 2 secondes**. La position doit être au minimum marqué pour être reconnue.

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé. Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et / ou d'aide.

8.1. EXERCICES IMPOSES DANS LES CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

8.1.1. SENIOR 2

- Arçons 3ème ou 4ème ou 5ème degré
- Anneaux 3ème ou 4ème ou 5ème degré
- Barres parallèles 3ème ou 4ème ou 5ème degré
- Barre Fixe 3ème ou 4ème ou 5ème degré

8.1.2. JUNIOR 2

- Arçons 3ème ou 4ème ou 5ème degré
- Anneaux 3ème ou 4ème ou 5ème degré
- Barres parallèles 3ème ou 4ème ou 5ème degré
- Barre Fixe 3ème ou 4ème ou 5ème degré

8.1.3. CADET 2

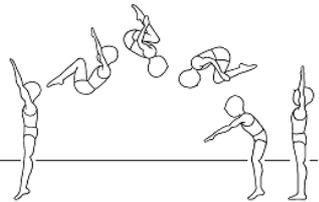
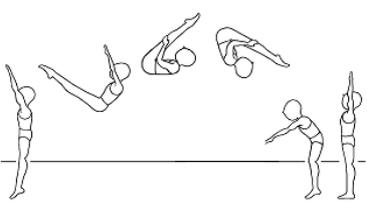
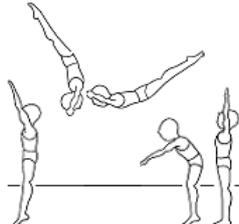
- Arçons 3ème ou 4ème ou 5ème degré
- Anneaux 3ème ou 4ème ou 5ème degré
- Barres parallèles 3ème ou 4ème ou 5ème degré
- Barre fixe 3ème ou 4ème ou 5ème degré

8.2. EXERCICES AU SOL – ADULTE

8.2.1. CARACTERISTIQUES DES EXERCICES

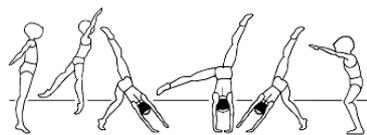
Le gymnaste doit commencer son exercice sur les tapis à l'intérieur de la surface utilisable. L'exercice et l'évaluation commencent avec le premier mouvement des pieds du gymnaste. L'exercice doit être exécuté entièrement à l'intérieur de la surface. Si le gymnaste dépasse la surface, il est pénalisé mais les pas qu'il fait pour revenir dans la surface ne sont pas pénalisés. Tout élément de maintien doit être tenu au moins 2 secondes. La position doit être au minimum marquée pour être reconnue.

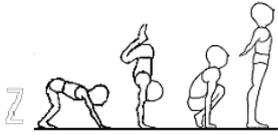
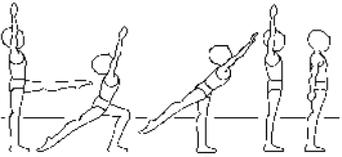
8.2.2. FORME DE SALTO

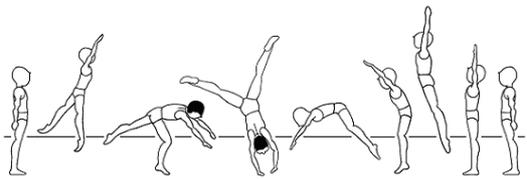
Groupé	Carpé	Tendu
		
Une position « Corps groupé » signifie un angle d'au plus 90° entre le tronc et les jambes fléchies à plus de 90°.	Une position « Corps carpé » signifie un angle d'au plus 90° entre le tronc et les jambes tendues	Une position « corps tendu » signifie que les épaules, les hanches et les pieds forment une ligne droite. Une légère fermeture ($\leq 15^\circ$) ou une légère ouverture (cambré) $\leq 15^\circ$ est autorisée sans pénalisation
Pénalisations : Salto non groupé 1,00		Pénalisations : Salto arrière carpé 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Salto arrière groupé 1,00

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées sauf précision du texte de l'exercice imposé. Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et/ou d'aide.

Fautes spécifiques:	0,1	0,3	0,5
Hauteur insuffisante lors des sauts acrobatiques	+	+	
Souplesse insuffisante dans les éléments gymniques ou statiques	+	+	
Élément avec roulé en avant sans réception sur les mains		Contact avec l'arrière des mains	Sans réception sur les mains
Touche avec le sol à l'extérieur de la surface autorisée	1 pied ou 1 main	Des mains ou des pieds ou autre partie du corps ou réception totalement à l'extérieur	
Réception passagère non maîtrisée dans les transitions	+	+	Chute = 1,00
Élément commencé et exécuté à l'extérieur de la surface			Valeur de l'élément

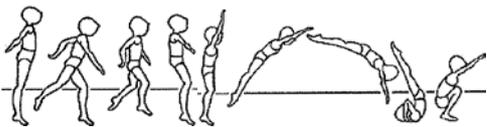
	
2,0 0	2,0 0
De la station sursaut roue pied-pied arrivée à la station	Roulade arrière bras tendus arrivée position accroupie
Un ou quelques pas d'élan 0,5 Roue désaxée 0,1 ou 0,3	Pas de pénalisation pour jambes fléchies ou tendues Pas de pénalisation pour une roulade arrière par l'ATR Flexion des bras 0,1 ou 0,3 ou 0,5

	
2,0 1	2,0 1
Avancer les mains et par impulsion jambes placement du dos jambes groupées (non tenu) revenir à la position accroupie puis se redresser à la station	Élever une jambe tendue en avant avec les bras verticaux, un pas en avant, et planche oblique à 45° bras dans le prolongement du corps (position tenue 2s), puis resserrer la jambe arrière sur la jambe d'appui et abaisser les bras à la station
Jambes non groupées dans le placement du dos 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Pas de pénalisation si le corps du gymnaste est entre l'oblique à 45° et l'horizontale. Bras non dans le prolongement du corps 0,1 ou 0,3 Jambe arrière non dans le prolongement du corps... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Position non marquée 1,0

	
2,0 Δ↑	
Sursaut rondade saut vertical , réception à la station.	
Un ou plusieurs pas d'élan 0,5 Rondade ne passant pas par l'appui renversé 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Saut vertical non réalisé 1,0 Saut vertical manque d'amplitude 0,1 ou 0,3 Arrêt entre la rondade et le saut 0,5	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
0	0	↑ 1	1	Δ↑

	
2,0	2,0 
Quelques pas d'élan, roulade avant élevée arrivée accroupie	Sans arrêt , poser devant les mains au sol, pousser sur les pieds pour placer le dos à la verticale jambes pliées et tendre les jambes à l' ATR passé puis redescendre les jambes pour se relever à la station, et saut vertical demi-tour
Manque d'amplitude de la roulade 0,1 ou 0,3	Arrêt 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Placement dos non vertical 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Placement jambes non fléchies 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Défaut d'alignement à l'A.T.R 0,1 ou 0,3

	
2,0 	1,5 
Roulade arrière corps carapé bras tendus et jambes tendues (sans passer par l'ATR) à la station bras à la verticale puis à l'horizontale latérale.	Élever une jambe tendue en avant avec les bras verticaux, un pas en avant, et planche oblique à 45° bras dans le prolongement du corps (position tenue 2s), puis resserrer la jambe arrière sur la jambe d'appui et abaisser les bras à la station.
Pas de pénalisation pour roulade arrière par l'ATR Pas de pénalisation pour départ jambes fléchies Bras fléchis 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Jambes fléchies 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Pas de pénalisation si le corps du gymnaste est entre l'oblique à 45° et l'horizontale. Bras non dans le prolongement du corps 0,1 ou 0,3 Jambe arrière non dans le prolongement du corps 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Position non marquée 1,0


2,5 
Quelques pas d'élan, rondade saut vertical demi-tour roue .
Rondade ou roue ne passant pas par l'appui renversé 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Saut vertical non réalisé 1,0 Manque d'amplitude du saut vertical 0,1 ou 0,3 Arrêt entre la rondade et la roue 0,5

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	2,0	2,0	1,5	2,5
 				

3,0 ↘↗○	
Quelques pas d'élan, salto avant groupé , sans arrêt, roulade avant élevée arrivée accroupie,	
Arrêt entre le salto et la roulade	0,5
Manque d'amplitude dans le salto avant	0,1 ou 0,3
Manque d'amplitude dans la roulade élevée	0,1 ou 0,3
Salto non groupé	1,0

2,0 ↑/⊥	1,5 ○/↓
Poser les mains et par impulsion des jambes s'élever jambes tendues et écartées à l'ATR passagé jambes serrées avec ½ tour (valse avant 180°) pour revenir jambes tendues et serrées à la station.	Roulade arrière-bras et jambes tendues (départ autorisé jambes fléchies) vers l'ATR passagé , revenir à la station jambes tendues bras à la verticale.
Défaut d'alignement dans l'élévation à l'ATR	0,1 ou 0,3
Valse non à l'ATR	0,1 ou 0,3 ou 0,5
	Départ jambes fléchies non pénalisé
	0,1
	0,3
	0,5
	0,1 ou 0,3 ou 0,5

1,5 T.	2,0 ↘△↗
Élever une jambe tendue en avant avec les bras verticaux, un pas en avant, et planche (position tenue 2s) , puis resserrer la jambe arrière sur la jambe d'appui et abaisser les bras à la station.	Quelques pas d'élan, rondade salto arrière groupé réception à la station.
Position non marquée	1,0
	0,1 ou 0,3
	0,1 ou 0,3
	1,0

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

3,0	2,0	1,5	1,5	2,0
↘↗○	↑/⊥	○/↓	T.	↘△↗

3,0	
Quelques pas d'élan, sursaut, rondade , renversement arrière (flic flac) , salto arrière groupé à la station	
Liaison désaxée 0,1 ou 0,3	Salto non groupé (carpé ou tendu) 1,0
Manque d'amplitude dans le salto arrière 0,1 ou 0,3	Manque de rythme dans la liaison 0,3

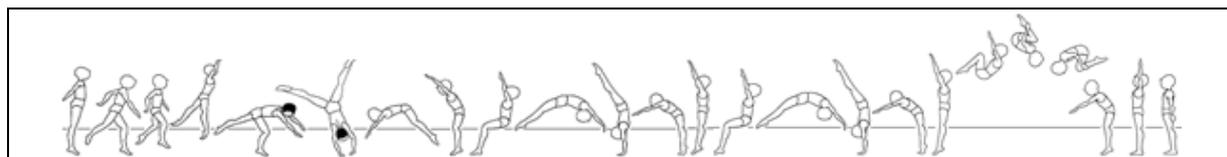
1,0 □ / □	1,0 ↑ /
Rouler en arrière vers l'ATR bras tendus et jambes tendues (départ autorisé jambes fléchies), puis rouler en avant à la station accroupie	Poser les mains au sol et par impulsion des jambes s'élever jambes tendues et écartées à l'ATR passagé jambes serrées puis revenir jambes tendues et serrées à la station.
Roulade arrière-bras fléchis 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Pas de pénalisation si pas de rebond
Départ roulade arrière-jambes fléchies non pénalisé	Placement jambes fléchies 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Passage à l'ATR de 0 à 15° pas de pénalisation	Élévation à l'ATR bras fléchis 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Passage à l'ATR de 16 à 30° 0,1	Défaut d'alignement à l'ATR.. 0,1 ou 0,3
Passage à l'ATR de 31 à 45° 0,3	
Passage à l'ATR sous 45° 0,5	

2,0	
Quelques pas d'élan, salto avant groupé , sans arrêt, roulade avant élevée ,	
Arrêt entre le salto et la roulade 0,5	
Manque d'amplitude dans le salto avant 0,1 ou 0,3	
Manque d'amplitude dans la roulade élevée 0,1 ou 0,3	
Salto non groupé 1,0	

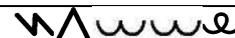
1,0 T. 6	2,0
Un pas en avant puis planche faciale horizontale (position tenue 2s) , se redresser pour lancer la jambe libre vers l'avant et la poser pour réaliser un demi-tour	Quelques pas d'élan, rondade salto arrière groupé à la station.
Position non marquée 1,0	Rondade désaxée 0,1 ou 0,3
	Manque d'amplitude dans le salto arrière 0,1 ou 0,3
	Salto non groupé 1,0

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

3,0	1,0	1,0	2,0	1,0	2,0
	□ / □	↑ /		T. 6	

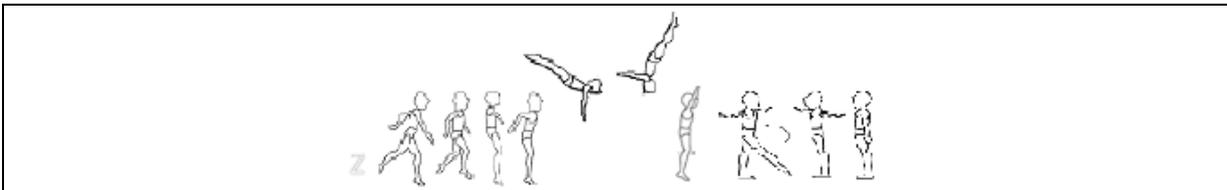


3,0



Quelques pas d'élan, sursaut, **rondade**, renversement arrière (flic flac), renversement arrière (flic flac), salto arrière **groupé** à la station

Liaison désaxée	0,1 ou 0,3	Salto non groupé	1,0
Manque d'amplitude dans le salto arrière ...	0,1 ou 0,3	Manque de rythme dans la liaison	0,3



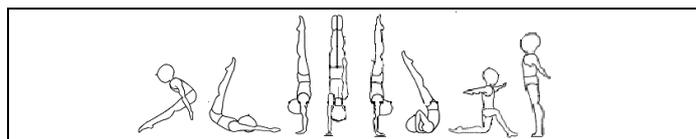
2,5



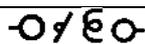
Quelques pas d'élan, **salto avant tendu** réception 2 pieds et 1 pas en avant demi-tour

Pas de pénalisation pour arrêt avant demi-tour

Manque d'amplitude	0,1 ou 0,3
Salto avant carpé	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Salto avant groupé	2,00



1,5



1,0



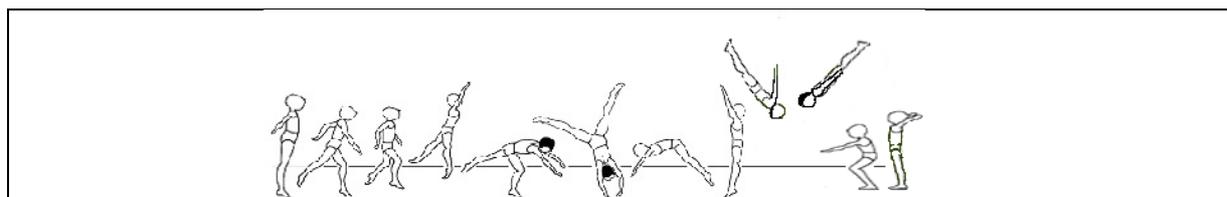
Roulade arrière-demi-tour (direct), rouler en avant en repliant une jambe sous l'autre avec 1/4 de tour, bras horizontaux latéraux et se redresser à la station en abaissant les bras

Un pas en avant, **planche faciale horizontale (position tenue 2s)** et revenir à la station bras à la verticale

Pose de main intermédiaire	0,1 ou 0,3 ou 0,5	
Passage à l'ATR de 15 à 30°	0,1 ° de 31 à 45°	0,3
Passage à l'ATR de 46 à 90°	0,5 ° sous 90°	1,0
Valse avant.....	1,0	
Valse après la verticale.....	1,0	

Position non marquée

1,0



2,0



Quelques pas d'élan, **rondade salto arrière tendu** à la station.

Rondade ne passant pas par l'appui renversé.....	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Désaxage	0,1 ou 0,3
Salto arrière carpé	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Salto arrière groupé	1,5

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

3,0	2,5	1,5	1,0	2,0

8.3. EXERCICES AUX ARÇONS – ADULTE

8.3.1. CARACTERISTIQUES DES EXERCICES

Le gymnaste doit commencer son exercice de la station **jambes serrées**. Le gymnaste peut faire un pas ou un sursaut d'approche. L'évaluation commence au moment où le gymnaste place une ou les mains sur le cheval.

L'exercice doit être réalisé **sans arrêt et sans engagement de force**.

Le gymnaste doit réaliser les éléments **bras et jambes tendus**.

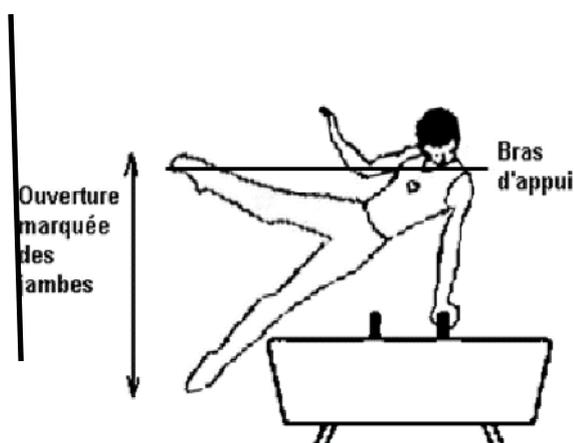
Les cercles doivent être réalisés avec une extension complète du corps (angle jusqu'à 30° autorisé).

Le gymnaste doit se recevoir à la station costale transversale.

8.3.2. PENALISATION DANS LES ELANCES

Sauf aux 1^{er} et 2^{ème} degrés Adulte, les élancés et les ciseaux doivent être réalisés avec nette élévation des hanches et une ouverture marquée des jambes.

Amplitude des élancés, ciseaux et faux ciseaux : pied à hauteur de l'épaule d'appui



Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé.

Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et/ou d'aide.

Fautes spécifiques:	0,1	0,3	0,5
Amplitude insuffisante dans les ciseaux et élans d'une jambe	+	+	
Déviations dans un cercle transversal	16° – 30°	31° - 45°	> 45°
Jambes fléchies ou écartées dans chaque cercle	+	+	+
Cassé du corps dans chaque cercle >30°	+	+	
Toucher le cheval avec les jambes ou les pieds (Pas de pénalisation pour frottement dans les élancés ou balancés de jambe)	+		
Réception à la station oblique ou non transversale par rapport au cheval	Oblique > 45°	Déviations 90°	
Balancement latéral des jambes au début de l'exercice		+	
Arrêt	+	+	+
Manque d'appui à la sortie	+	+	+
Amplitude insuffisante dans les cercles des jambes serrées ou écartées (pour chaque cercle)	+		
Sortie corps sous l'horizontale (Adulte 4ème et 5ème degrés)		+	

Pour les sorties du 1^{er} au 3^{ème} degré, pas d'amplitude demandée mais le corps doit être tendu.

Manque d'appui à la sortie : la réception doit être réalisée les pieds à la **verticale du bras d'appui**, corps à côté du cheval. Tout écart est pénalisé ainsi :

- Un petit pas 0,1
- Un grand pas 0,3
- Supérieur à un grand pas 0,5

Les cercles des jambes serrées doivent être exécutés avec une extension complète du corps, pieds au-dessus du cheval. Un cassé du corps inférieur à 30° est autorisé. Le manque d'amplitude dans les éléments avec cercle est pénalisé comme **déduction individuelle pour chaque élément**.

CHEVAL D'ARCONS

Note D = 2 si Note E = ou > 7

Adulte (2^{ème} Degré)


2,0 ↑))
De la station, mains sur arçons. Sauter à l'appui en élevant jambe droite à droite puis élaner jambe gauche à gauche (balancer)
Pas de pénalisation pour manque amplitude Pas de pénalisation pour main décollée Jambe arrière statique..... 0,1 chaque fois

	
1,0)	3,0 X
Sans arrêt, balancer à droite, engager jambe droite sous main droite, main droite reprenant arçon droit	Balancer à gauche, dégager jambe droite et engager jambe gauche sous main gauche, main gauche reprenant arçon gauche, (ciseau avant à gauche),
Pas de pénalisation pour main décollée Jambe arrière statique 0,1	Si le gym chute avant le ciseau, pénalité 1,00 pour chute et le gymnaste pourra refaire le ciseau


1.0 ^
Passer jambe gauche par-dessus le cou, dégager jambe droite par-dessus arçon droit main droite reprenant arçon droit,
Pas de pénalisation pour déviation des épaules


3,0 ∅ ↓
Passer la jambe droite par-dessus la croupe et réunir les deux jambes (départ de cercle depuis l'appui cavalier), engager les deux jambes à gauche sous main gauche, dégager les deux jambes sous main droite, (cercle), puis descendre à la station faciale mains sur arçons
corps cassé dans le cercle > 30°.....0,1 ou 0,3 Manque d'appui à la sortie.....0,1 ou 0,3 ou 0,5

Pendant tout l'exercice :				
Manque de rythme, chaque fois	0,1 ou 0,3			
Toucher de l'engin avec les jambes ou pieds, chaque fois (pas de pénalisation pour frottement lors des élanés)	0,1			
Heurter d'engin, chaque fois	0,5			
Arrêt, chaque fois	0,1 ou 0,3 ou 0,5			

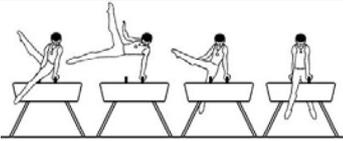
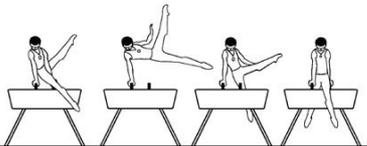
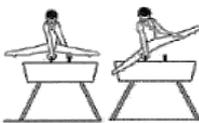
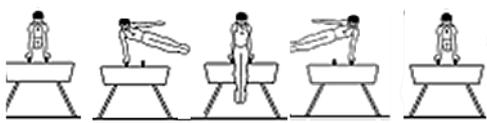
Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

1,0	3,0	3,0	1,0	3,0
↑)))	X	^	∅ ↓

CHEVAL D'ARCONS

Note D = 3 si Note E = ou > 7

Adulte (3^{ème} Degré)

	
1,0 ↑))	
De la station, mains sur arçons. Sauter à l'appui en élevant jambe droite à droite puis élaner jambe gauche à gauche (balancer). Engager jambe gauche sous main gauche, main gauche reprenant arçons gauche.	
	
1,5 X	1,5 X
Balancer à droite, dégager jambe gauche et engager jambe droite sous main droite, main droite reprenant arçon droit, (ciseau avant à droite).	Balancer à gauche, dégager jambe droite et engager jambe gauche sous main gauche, main gauche reprenant arçon gauche, (ciseau avant à gauche).
	
1,0 ^	1,5 O
Passer jambe droite par-dessus la croupe, dégager jambe gauche par-dessus arçon gauche main gauche reprenant arçon gauche, (appui cavalier).	Passer la jambe droite par-dessus la croupe et réunir les deux jambes (départ de cercle depuis l'appui cavalier), engager les deux jambes à gauche sous main gauche, dégager les deux jambes sous main droite, (cercle).
Pas de pénalisation pour déviation des épaules	Pas de pénalisation pour déviation dans le départ du cercle
	
1,5 O	2,0 O ↓
Engager les deux jambes à gauche sous main gauche, dégager les deux jambes sous main droite, (cercle),	Engager les deux jambes à gauche sous main gauche, dégager les deux jambes sous main droite, (cercle) à l'appui tendu, puis descendre à la station faciale mains sur les arçons.
	Si seulement 2 cercles avant de descendre : - 2 pts Pas d'appui des 2 bras avant de descendre ...0,1 ou 0,3 ou 0,5

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

Pendant tout l'exercice :	
Manque d'amplitude (élanés, ciseaux, faux ciseaux), chaque fois	0,1 ou 0,3
Manque de rythme, chaque fois	0,1 ou 0,3
Toucher de l'engin avec les jambes ou pieds, chaque fois (pas de pénalisation pour frottement lors des élanés)	0,1
Heurter d'engin , chaque fois	0,5
Arrêt , chaque fois	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Corps cassé dans les cercles >30°, (dans chaque cercle)	0,1 ou 0,3
Amplitude insuffisante dans les cercles de jambes (par cercle)	0,1

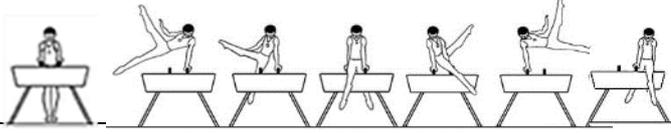
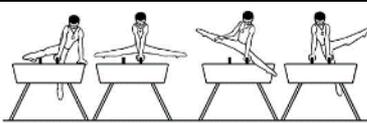
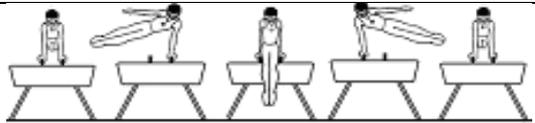
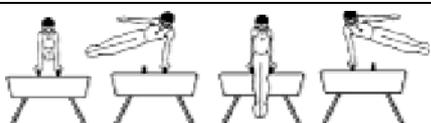
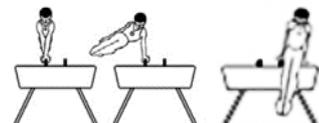
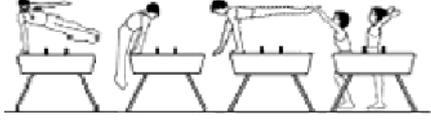
Amplitude des élanés, ciseaux et faux ciseaux : genou à hauteur de l'épaule d'appui (sauf appui cavalier)

1,0	1,5	1,5	1,0	1,5	1,5	2,0
↑))	X	X	^	O	O	O ↓

CHEVAL D'ARCONS

Note D = 4 si Note E = ou > 7

Adulte (4^{ème} Degré)

	
2,0	
↑ ↘	
<p>Dela station, mains sur arçons. Sauter à l'appui en élevant jambe droite à droite puis engager jambe droite sous main droite. balancer à gauche, dégager jambe droite et engager jambe gauche sous main gauche en se déplaçant à gauche, main gauche sur le cou et main droite sur arçon gauche (ciseau sauté avant à gauche)</p>	
	
1,0	0,5
⊘	^
Engager jambe droite sous main droite, dégager les 2 jambes sous main gauche (1/2 cercle).	Passer jambe droite par-dessus l'arçon droit, passer jambe gauche par-dessus le cou, dégager jambe droite par-dessus l'arçon droit en déplaçant main droite sur arçon droit.
	
1,5	1,5
O	O
Passer la jambe gauche par-dessus le cou pour réunir les deux jambes (départ de cercle depuis l'appui cavalier), engager les deux jambes sous main droite, dégager les deux jambes sous main gauche, (cercle).	Engager les deux jambes à sous main droite, dégager les deux jambes sous main gauche, (cercle).
Pas de pénalisation pour déviation des épaules	
	
2,0	1,5
→	Cs
En déplaçant main gauche sur arçon droit, engager les deux jambes sous main droite en déplaçant main droite sur la croupe, (transport latéral facial).	Dégager les 2 jambes sous main gauche, puis facial allemand, corps tendu à l'horizontale pour arriver à la station costale gauche.
Chute au transport latéral avant l'appui 2 mains sur l'arçon droit..... 2,00	Pose de pied sur le cheval 2,00
Déplacement sans pose de main sur arçon..... 0,5	Corps cassé..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5
Si chute au transport, possibilité de faire la sortie à partir du cercle sur extrémité (cercle facial allemand)	Manque d'appui du bras à la sortie..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5
	Sortie sous l'horizontale..... 0,1

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

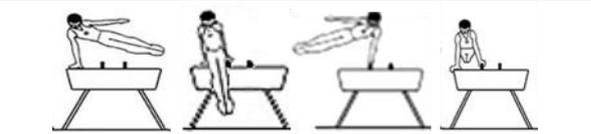
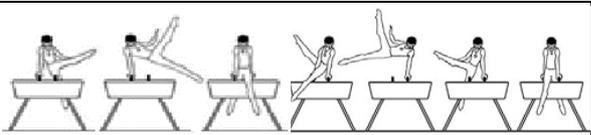
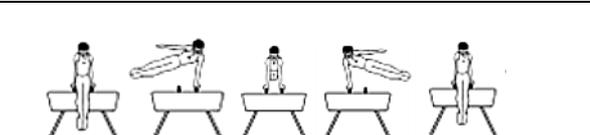
Amplitude des élancés, ciseaux et faux ciseaux : genou à hauteur de l'épaule d'appui (sauf appui cavalier)

Pendant tout l'exercice :	
Manque d'amplitude (élancés, ciseaux, faux ciseaux), chaque fois	0,1 ou 0,3
Manque de rythme, chaque fois	0,1 ou 0,3
Toucher de l'engin, chaque fois (pas de pénalisation pour frottement lors des élancés)	0,1
Hurter d'engin, chaque fois	0,5
Corps cassé dans les cercles >30°, (dans chaque cercle)	3... 0,1 ou 0,3
Arrêt, chaque fois	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Amplitude insuffisante dans les cercles de jambes (par cercle)	0,1

2,0	1,0	0,5	1,5	1,5	2,0	1,5
↑ ↘	⊘	^	O	O	→	Cs

CHEVAL D'ARCONS

Note D = 5 si Note E = ou > 7 Adulte (5^{ème} degré)

	
2,0 ↑ ○ ○	
De la station transversale faciale, mains sur la croupe. Sauter à l'appui en engageant les deux jambes sous main gauche, dégager les deux jambes sous main droite (cercle transversal). Engager les deux jambes sous main gauche, dégager les deux jambes sous main droite. (Cercle transversal).	
	
1,5 ¼T ○	0,5 ^
Engager les deux jambes sous main gauche avec ¼ de tour (main gauche reprenant l'arçon droit) dégager les 2 jambes sous main droite.	Passer jambe gauche par-dessus arçon gauche, passer jambe droite par-dessus la croupe, main droite reprenant l'arçon droit. Dégager jambe gauche par-dessus arçon gauche (main gauche reprenant l'arçon gauche), dégager jambe droite par-dessus la croupe.
	
1,5 X	1,0 ○
Balancer à gauche, engager jambe gauche sous main gauche main gauche reprenant arçon gauche. Balancer à droite pour dégager jambe gauche et engager jambe droite, sous main droite, main droite reprenant arçon droit, (ciseau avant à droite)	Engager jambe gauche sous main gauche et dégager les deux jambes sous main droite, engager les deux jambes sous main gauche (Cercle)
	
2,0 S _{inv}	1,5 D
Dégager les 2 jambes sous mains droite pour passer les 2 jambes au-dessus du cou avec ½ tour à droite, main droite se posant sur le cou (Stöckli inversé).	Engager les deux jambes sous main gauche, dégager les deux jambes sous main droite, (cercle), passer les 2 jambes au-dessus des arçons pour sortir à la station costale droite.
	Manque d'appui du bras à la sortie 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Pas d'amplitude demandée pour la sortie

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

Amplitude des élancés, ciseaux et faux ciseaux : genou à hauteur de l'épaule d'appui (sauf appui cavalier)

Pendant tout l'exercice :	
Manque d'amplitude (élancés, ciseaux, faux ciseaux), chaque fois	0,1 ou 0,3
Manque de rythme, chaque fois	0,1 ou 0,3
Toucher de l'engin avec jambes ou pieds, chaque fois (pas de pénalisation pour frottement lors des élancés)	0,1
Heurter d'engin, chaque fois	0,5
Fautes de tenue ou corps cassé >30° dans les cercles, (dans chaque cercle)	0,1 ou 0,3
Arrêt, chaque fois	0,1 ou 0,3 ou 0,5
Amplitude insuffisante dans les cercles de jambes (par cercle)	0,1

2,0	1,5	0,5	1,5	1,0	2,0	1,5
↑ ○ ○	¼T ○	^	X	○	S _{inv}	D

8.4. EXERCICES AUX ANNEAUX – ADULTE

8.4.1. CARACTERISTIQUES DES EXERCICES

De la station jambes serrées ou d'un élan, le gymnaste doit sauter ou être soulevé à la suspension en bonne tenue. L'évaluation commence au moment où le gymnaste quitte le sol.

Tout élément de maintien doit être tenu **au moins 2 secondes**. La position doit être au minimum marqué pour être reconnue. Le gymnaste doit réaliser les éléments **d'élan bras tendus sauf précision dans l'élément**.

Dans les positions de maintien, les bras sont tendus (sauf appuis renversé bras fléchis) et les anneaux sont parallèles.

8.4.2. PENALISATIONS DANS LES ELANCES

Pour les élanés **en avant**, un cassé du corps n'est pas pénalisé. Ni pour une attitude en « cuillère »

8.4.2.1. 1^{ER} ET 2^{EME} DEGRE ADULTE

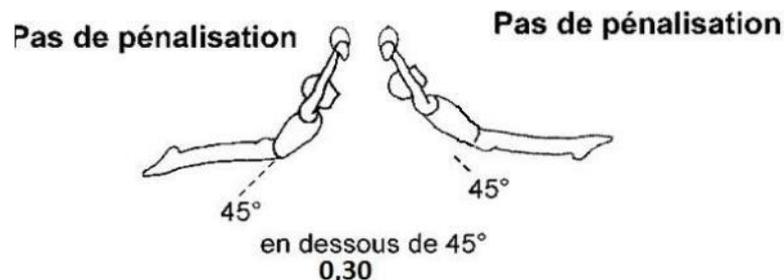
Pour les élanés **en arrière**, les épaules doivent rester basses. Pas de pénalisation pour une ouverture du corps ni pour une attitude en « cuillère » dans un élané en avant.

Dans les élanés **en arrière**, l'amplitude se mesure au niveau **du corps**.

Les élanés doivent avoir une amplitude **au moins corps à 45° par rapport à la verticale**, l'amplitude se mesure avec le corps et non les bras ou les jambes.

Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules.

Pénalisation calculée d'après la déviation du corps par rapport à 45° : sous 45°, pénalisation de 0,3



8.4.2.2. 3^{EME} DEGRE ADULTE

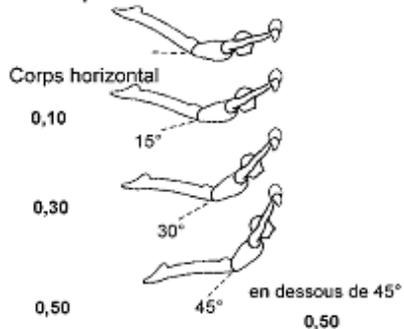
Pour les élanés **en arrière**, les épaules doivent rester basses. Pas de pénalisation pour un cambré du corps

Dans les élanés **en arrière**, l'amplitude se mesure au niveau **du corps et non des bras ou des jambes**.

Les élanés doivent avoir une amplitude **au moins corps à l'horizontale**. Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules.

L'amplitude est pénalisée en fonction de la déviation **du corps par rapport à l'horizontale**

Pas de pénalisation



- Corps au-dessus de l'horizontale, **pas de pénalisation**
- Corps jusqu'à 15° en dessous de l'horizontale, pénalisation de **0,1 pt**,
- Corps entre 16 et 30° en dessous de l'horizontale, pénalisation de **0,3 pt**,
- Corps entre 31° et 45° en dessous de l'horizontale, pénalisation de **0,5 pt.**
- Corps en dessous de 45° de l'horizontale, pénalisation de **0,5 pt.**

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé. Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et / ou d'aide.

Fautes spécifiques:	0,1	0,3	0,5
Jambes écartées ou faute de tenue lorsque le gymnaste saute ou est soulevé à la suspension		+	+
Pré balancement avant le début de l'exercice		+	
Prises incorrectes pendant les maintiens de force (chaque fois) (anneaux non parallèles)	+		

ANNEAUX

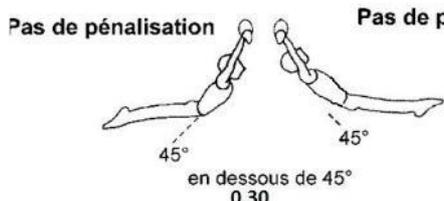
Note D = 1 si Note E = ou > 7

Adulte (1^{er} Degré)

2,0	↘ ↙	1,5
De la suspension, par temps de fouetter (avant puis arrière), élever les jambes fléchies pour venir à la suspension mi-renversée jambes horizontales (position tenue 2s).		Abaissier le corps vers l'arrière en suspension dorsale avec ouverture, bassin sous les épaules. Position tenue 2s
Position sans arrêt..... 1,00		Position sans arrêt1,00 Bassin au-dessus des épaules.....0,3 Arrêt dans la descente..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5
1,0	↑!	0,5
Revenir à la suspension renversée. Position tenue 2s.	Abaissier les jambes tendues puis élaner en avant (fermeture / ouverture jambes tronc),	Elancer en arrière.
Flexion des jambes0,1 / 0,3 / 0,5 Arrêt dans la remontée.....0,1 / 0,3 / 0,5 Position sans arrêt.....1,00		Corps sous 45°0,3
1,0	1,0	2,0
Elancer en avant	Elancer en arrière	Elancer en avant et sortie salto arrière-corps groupé
Corps sous 45°0,3	Corps sous 45°0,3	Lâché après la verticale.....0,5 Corps non groupé..... 0,5 Pas de pénalisation pour manque d'amplitude.

Hauteur des élancés :

- Pour les élancés **en avant**, un cassé du corps n'est pas pénalisé, ni pour une attitude en « cuillère »
- Pour les élancés **en arrière**, les épaules doivent rester basses.
- Pas de pénalisation pour un cambré du corps.
- Dans les élancés **en arrière**, l'amplitude se mesure au niveau **du corps**.
- Les élancés doivent avoir une amplitude **au moins corps à 45° par rapport à la verticale**
- Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules.
- Pénalisation calculée d'après la déviation du corps par rapport à 45° :



Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	1,5	1,0	0,5	1,0	1,0	1,0	2,0
↘	↓ ↘	↑!	↘ ↙	↘	↘	↘	↘ ↻

ANNEAUX

Note D = 2 si Note E = ou > 7

Adulte (2^{ème} Degré)

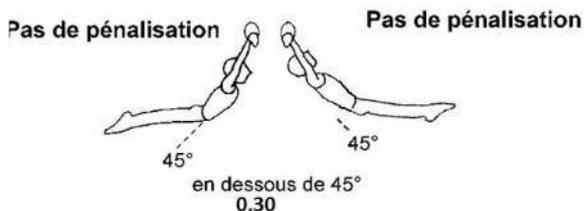
Sans pénalisation 1,0 L_o	1,5 ↓ <	1,0 ↓ <
S'élever avec aide du moniteur à l'appui bras tendus. Elever les jambes tendues à l'équerre (position tenue 2s), anneaux parallèles.	Tourner en avant bras fléchis pour s'abaisser à la suspension mi-renversée jambes horizontales (position tenue 2s).	Abaisser le corps vers l'arrière en suspension dorsale avec ouverture, corps tendu. Position tenue 2s
Position sans arrêt 1,00 Anneaux non parallèles..... 0,1	Position sans arrêt 1,00 Descente non maîtrisée..... 0,3	Position sans arrêt 1,00 Corps cassé 0,1/0,3/0,5 Arrêt dans la descente..... 0,1/0,3/0,5

1,0 ↑ <	0,5)	1,0)
Revenir en suspension mi renversée.	Sans arrêt, élaner en avant.	Élaner en arrière, élaner en avant.
Arrêt dans la remontée... 0,1 / 0,3 / 0,5	Arrêt 0,1 / 0,3 / 0,5	Corps sous 45° 0,3

2,0)	0,5)	1,5)
Élaner en arrière et dislocation avant	Élaner en arrière	Élaner en avant et sortie salto arrière-corps tendu
Pas d'exigence d'amplitude Pas de pénalisation dislocation corps cassé Arrêt 0,1 ou 0,3 ou 0,5	Corps sous 45° 0,3	Pas de pénalisation pour corps cassé et manque d'amplitude. Lâcher après la verticale..... 0,5

Hauteur des élanés :

- Pour les élanés **en avant**, un cassé du corps n'est pas pénalisé, ni pour une attitude en « cuillère ».
- Pour les élanés **en arrière**, les épaules doivent rester basses.
- Pas de pénalisation pour un cambré du corps.
- Dans les élanés **en arrière**, l'amplitude se mesure au niveau **du corps**.
- Les élanés doivent avoir une amplitude **au moins corps à 45° par rapport à la verticale**.
- Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules.
- Pénalisation calculée d'après la déviation du corps par rapport à 45° :



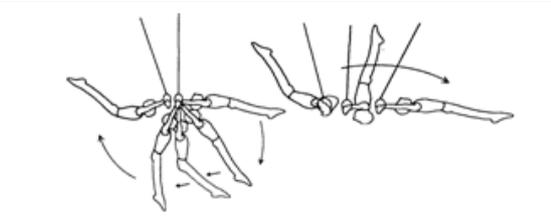
Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

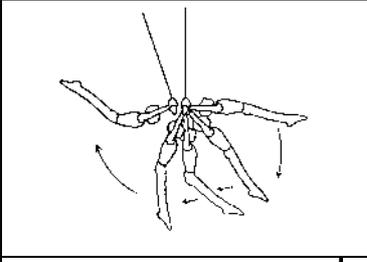
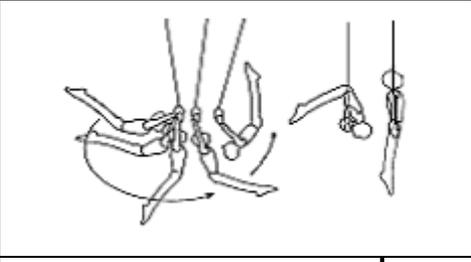
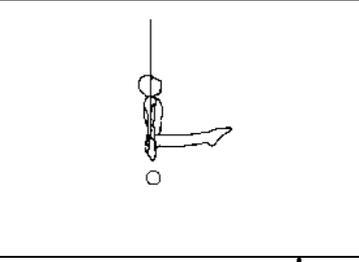
1,0	1,5	1,0	1,0	0,5	1,0	2,0	0,5	1,5

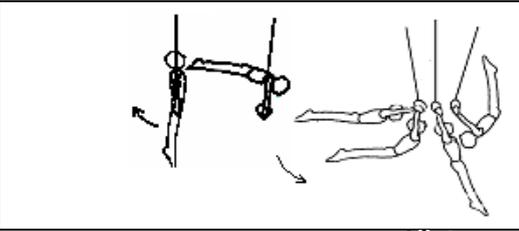
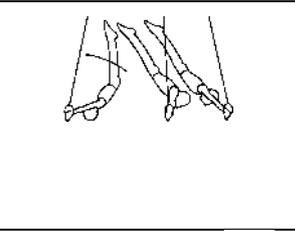
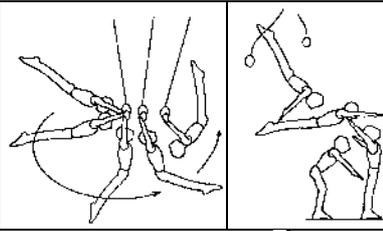
ANNEAUX

Note D = 3 si Note E = ou > 7

Adulte (3^{ème} Degré)

	
1,0 ↑!</>	1,5)⊕
De la suspension, s'élever bras tendus corps tendu ou cassé à la suspension renversée, puis mi-renversée pour élaner en avant.	Élaner en arrière-corps à l' horizontale , dislocation avant corps tendu .
Arrêt >2s à la position renversée 0,1 Bras fléchis 0,1 / 0,3 / 0,5	Corps cassé..... 0,1 / 0,3 / 0,5 Arrêt 0,1 / 0,3 / 0,5

		
0,5)	2,0)F	1,0 L。
Élaner en arrière-corps à l' horizontale ,	Élaner en avant et établissement en avant en tournant en arrière-corps carpé ou groupé , bras fléchis pour s'établir à l'appui et sans arrêt	Élever les jambes tendues à horizontale (équerre) position tenue 2s .
	Appui du bassin sur les anneaux..... 1,00 Oscillation à l'appui 0,1 / 0,3 / 0,5 Arrêt 0,1 / 0,3 / 0,5	Position sans arrêt..... 1,00 Anneaux non parallèles.....0,1

		
2,0)↓	1,0 ⊕	1,0)⊕
Abaisser les jambes pour s'élaner en arrière à l'appui, pieds au-dessus des anneaux , s'abaisser en arrière à la suspension en poussant les anneaux vers l'avant, élaner en avant	Dislocation arrière corps tendu	Élaner en avant et sortie salto arrière, corps tendu bassin au-dessus des anneaux à la station
Pieds sous les anneaux 0,3 Bras fléchis 0,1 / 0,3 / 0,5	Pas d'exigence d'amplitude Manque repousser des anneaux 0,1 / 0,3	Bassin sous les anneaux 0,1 ou 0,3 Lâcher après la verticale..... 0,5

Pas de pénalisation



Hauteur des élancés :

Dans les élancés **en arrière**, l'amplitude se mesure au niveau du **corps**. Les élancés doivent avoir une amplitude **au moins corps à l'horizontale**.

Pas d'exigence demandée pour la hauteur des épaules.

Pour les élancés **en arrière**, les épaules doivent rester basses. Pas de pénalisation pour une ouverture du corps

L'amplitude est pénalisée en fonction de la déviation du corps par rapport à l'horizontale

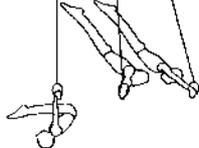
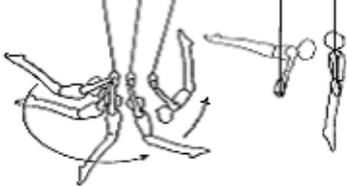
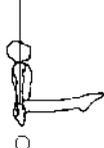
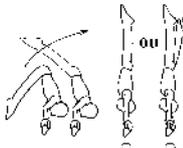
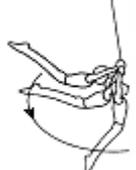
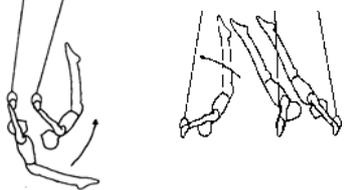
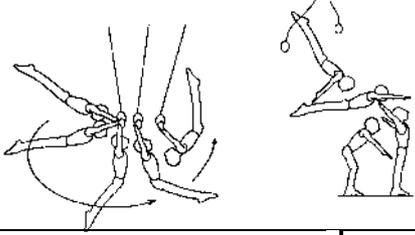
Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

1,0	1,5	0,5	2,0	1,0	2,0	1,0	1,0
↑!</>)⊕))	F	⊕)↓	⊕)⊕

ANNEAUX

Note D = 4 si Note E = ou > 7

Adulte (4^{ème} Degré)

			
0,5 ↑!	1,0 <	2,0 / F	1,0 ↘
De la suspension, s'élever bras tendus corps tendu ou cassé à la suspension renversée et sans arrêt	Abaisser les jambes en position mi-reversée et dislocation arrière	Élancer en avant, établissement avant en tournant en arrière-corps carpé ou tendu à l'appui et sans arrêt	Élever les jambes tendues à horizontale (équerre) position tenue 2s , anneaux parallèles.
Bras fléchis .0,1 ou 0,3 ou 0,5 Arrêt >2s à la position renversée 0,1	Pas d'exigence d'amplitude	Pas de pénalisation pour bras fléchis Appui du corps sur les anneaux ...0,5 Oscillation à l'appui 0,1 / 0,3 / 0,5 Arrêt 0,1 / 0,3 / 0,5	Position sans arrêt..... 1,00 Anneaux non parallèles. 0,1
			
1,0 ↑ ↘	0,5 ↓ ↘	1,5 ↓ ↘	
Élever le corps fléchi, bras fléchis , à l'appui tendu renversé (anneaux ouverts), jambes serrées ou écartées contre les câbles à l'intérieure (position tenue 2s), anneaux parallèles	S'abaisser à l'appui renversé bras fléchis.	Puis s'élaner au balancer en arrière-corps tendu en poussant les anneaux vers l'avant	
Position sans arrêt 1,0 L'enroulement des jambes dans les câbles ... 1,0 Pieds à l'extérieure des câbles 0,1	Pas de pénalisation pour descente jambes écartées dans les câbles.	Corps cassé0,5 Bras fléchis corps sous l'horizontale 0,1 / 0,3 / 0,5	
			
1,0 / e	1,5 / e		
Élancer en avant, dislocation arrière-corps tendu épaules à hauteur des anneaux minimum	Élancer en avant et sortie salto arrière-corps tendu, bassin au-dessus des anneaux.		
Epaules sous les anneaux..... 0,1 / 0,3 Manque repousser des anneaux ... 0,1 / 0,3	Bassin sous la hauteur des anneaux..... 0,1 / 0,3 Lâcher après la verticale0,5		

Pour les élancés en arrière, les épaules doivent rester basses. Pas de pénalisation pour une ouverture du corps

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

0,5	1,0	2,0	1,0	1,0	0,5	1,5	1,0	1,5
↑!	< e	/ F	↘	↑ ↘	↓ ↘	↓ ↘	/ e	/ e

ANNEAUX

Note D = 5 si Note E = ou > 7

Adulte (5ème Degré)

Tapis supplémentaire de 10cm autorisé

0,5	↑!<)	1,5	+
De la suspension, s'élever bras tendus corps tendu ou cassé à la suspension renversée, puis mi-renversée pour élaner en avant.		Élever jambes tendues à l'équerre (position tenue 2s), anneaux parallèles.	
Bras fléchis 0,1 / 0,3 / 0,5 Arrêt >2s à la position renversée 0,1		Bras fléchis 0,1 ou 0,3 Bras fléchis > 45° 0,5 Pieds sous les anneaux lors de l'établissement arrière . 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Arrêt 0,1 ou 0,3 ou 0,5	

1,0	∨ ↑ ↓	1,5	
Elever le corps fléchi bras tendus , jambes serrées ou écartées, à l'appui tendu renversé jambes serrées (position tenue 2s) .		Abaisser le corps en arrière à la suspension (descente de soleil)	
Position sans arrêt 1,00 Anneaux non parallèles 0,1 Appui des pieds dans les câbles ... 1,0		Appui du corps sur les anneaux ... 1,00 Arrêt 0,1 / 0,3 / 0,5	

1,0	↓ < ∞	1,5	
Basculer le corps tendu en arrière pour venir à la suspension mi-renversée, puis sans arrêt , dislocation arrière, corps tendu .		Elancé en avant et sortie double salto arrière groupé.	
Pas d'exigence d'amplitude dans la dislocation Arrêt 0,1 / 0,3 / 0,5		Epaules sous les anneaux ... 0,1 / 0,3 Bassin sous la hauteur des anneaux 0,1 / 0,3	

Pour les élancés **en arrière**, pas de pénalisation pour un cambré du corps

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral

0,5	1,5	0,5	1,0	1,5	1,5	1,0	1,0	1,5
↑!<)	↘	↘	↑∨↓	↓	∨F	↓<∞	∞	∞N

8.5. EXERCICES AU SAUT – ADULTE

Degré	Terminologie		Hauteur	
1	Saut simple, jambes écartées. (envol jambes serrées)	Table de saut	1,35 m	1 tremplin
2	Saut simple entre bras, jambes fléchies. (envol jambes tendues)	Table de saut	1,35 m	1 tremplin
3	Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur 2 trempilins de 20cm ou 1 tremplin de 40cm.	Table de saut	1,35 m	2 trempilins
4	Saut par renversement avant (lune).	Table de saut	1,35 m	1 tremplin
5	Saut par renversement avant avec 1/1 tour (lune vrille).	Table de saut	1,35 m	1 tremplin

8.5.1. TREMPILIN

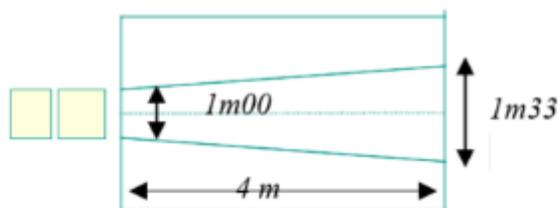
- Hauteur des trempilins : pour 2 trempilins 20cm maxi chacun ou 1 tremplin de 40cm.
- Le gymnaste, ou le moniteur, place le tremplin à la distance qui lui convient.
- Le non-respect du type ou du nombre de tremplin implique :
 - En équipe, la reconnaissance du degré réalisé correspondant au type et au nombre de tremplin (3^e et 4^e degré).
 - Pour les 1^e, 2^e et 5^e degrés, un 2^{ème} tremplin implique la note zéro.

8.5.2. ESSAIS

- Un gymnaste Adulte a le droit à un essai,
- Le gymnaste peut réaliser un deuxième essai mais c'est le deuxième essai qui sera pris en compte.
- Il est interdit de changer de degré, donc de saut, pour le 2^{ème} essai (sanction : note zéro au saut).

8.5.3. COTATION

- Pas d'exigence de longueur pour le vol.
- Une nette élévation est demandée dans la phase de vol.
- Le gymnaste doit se recevoir sur les pieds dans la zone de réception.

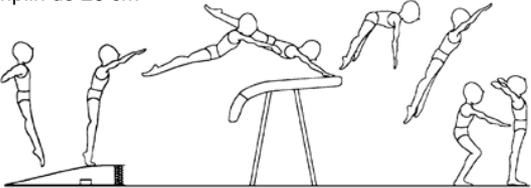
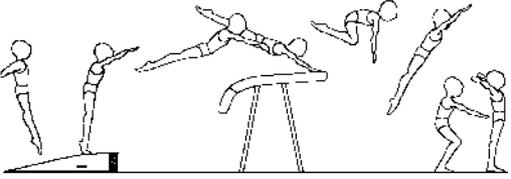
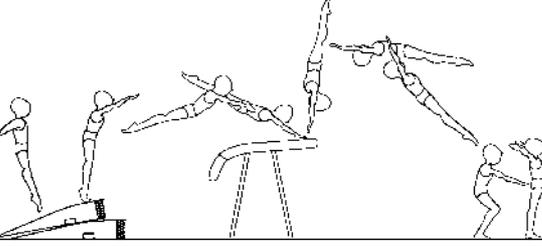
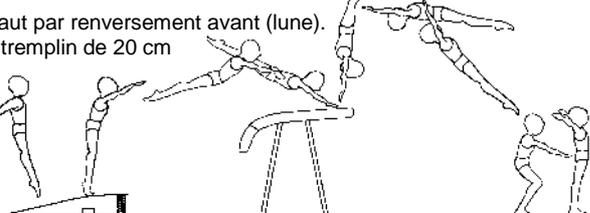
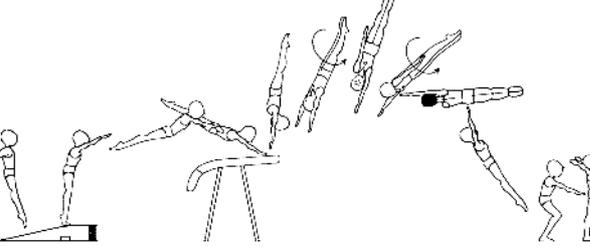


Ces lignes doivent être clairement marquées sur le tapis de réception.

COURSE D'ELAN : 15 à 25 m.

SAUT

Adulte

<p>1er DEGRE Note D = 1 si Note E = ou > 7</p> <p>→ </p> <p>Saut simple, jambes écartées. (envol jambes serrées), 1 tremplin de 20 cm</p> 	<p>Corps non aligné dans l'envol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Élévation jambes fléchies 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Élévation jambes écartées 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Appui prolongé des mains sur la table 0,5</p> <p>Bras fléchis à la pose des mains 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Bras ne remontant vers l'avant dans le vol 0,3</p> <p>Manque d'élévation dans le vol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Manque d'ouverture du corps à la réception 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur des lignes 0,1</p> <p>Touche des mains, pieds, pied et main, ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes 0,3</p> <p>Réception directement à l'extérieur des lignes 0,3</p>
<p>2ème DEGRE Note D = 2 si Note E = ou > 7</p> <p>→ </p> <p>Saut simple entre bras, jambes fléchies. (envol jambes tendues), 1 tremplin de 20 cm</p> 	<p>Corps non aligné dans l'envol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Élévation jambes fléchies 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Appui prolongé des mains sur la table 0,5</p> <p>Bras fléchis à la pose des mains 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Bras ne remontant vers l'avant dans le vol 0,3</p> <p>Manque d'élévation dans le vol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Manque d'ouverture du corps à la réception 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur des lignes 0,1</p> <p>Touche des mains, pieds, pied et main, ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes 0,3</p> <p>Réception directement à l'extérieur des lignes 0,3</p>
<p>3ème DEGRE Note D = 3 si Note E = ou > 7</p> <p>→ </p> <p>Saut par renversement avant (lune), avec appel des 2 pieds sur 2 tremplins de 20cm ou 1 tremplin de 40cm.</p> 	<p>Corps non aligné dans l'envol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Roulade non reconnaissance</p> <p>Corps non aligné à la verticale 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Appui prolongé des mains sur la table 0,5</p> <p>Bras fléchis à la pose des mains 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Corps non aligné dans le vol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Manque d'élévation dans le vol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur des lignes.. 0,1</p> <p>Touche des mains, pieds, 1 pied et 1 main, ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes 0,3</p> <p>Réception directement à l'extérieur des lignes 0,3</p>
<p>4ème DEGRE Note D = 4 si Note E = ou > 7</p> <p>• </p> <p>Saut par renversement avant (lune). 1 tremplin de 20 cm</p> 	<p>Corps non aligné dans l'envol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Roulade non-reconnaissance</p> <p>Corps non aligné à la verticale 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Appui prolongé des mains sur la table 0,5</p> <p>Bras fléchis à la pose des mains 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Corps non aligné dans le vol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Manque d'élévation dans le vol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur des lignes 0,1</p> <p>Touche des mains, pieds, 1 pied et 1 main, ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes 0,3</p> <p>Réception directement à l'extérieur des lignes 0,3</p>
<p>5ème DEGRE Note D = 5 si Note E = ou > 7</p> <p>→ </p> <p>Saut par renversement avant avec 1/1 tour (lune vrille). 1 tremplin de 20 cm</p> 	<p>Corps non aligné dans l'envol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Corps non aligné à la verticale 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Rotation dans l'envol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Appui prolongé des mains sur la table 0,5</p> <p>Bras fléchis à la pose des mains 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Corps non aligné dans le vol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Manque d'élévation dans le vol 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p> <p>Déclenchement de la vrille par torsion du corps 0,3 ou 0,5</p> <p>La vrille n'est pas terminée en arrivant au sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> déviaton jusqu'à 30° 0,1 déviaton de 31 à 60° 0,3 déviaton de 61 à 90° 0,5 déviaton de 91° à 180° 2,00 <p>Déviaton > à 180° non-reconnaissance</p> <p>Touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur des lignes 0,1</p> <p>Touche des mains, pieds, 1 pied et 1 main, ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes 0,3</p> <p>Réception directement à l'extérieur des lignes 0,3</p>

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé.

8.6. EXERCICES AUX BARRES PARALLELES – ADULTE

8.6.1. CARACTERISTIQUES DES EXERCICES

- L'utilisation d'un tremplin est autorisée.
- La hauteur des barres hautes au-dessus du tapis est de 1,75m ou 1,80m, mesurée à l'arête supérieure des barres. Les gymnastes de petite taille pourront utiliser, à l'entrée, des plans inclinés ou trempins (40cm maxi) pour hisser le niveau supérieur de leurs épaules au niveau de l'arête supérieure des barres. A défaut, ils pourront abaisser la hauteur des barres dans les mêmes conditions.
- L'entrée commence à la station jambes serrées ou avec quelques pas d'élan et appel pieds joints.
- L'exercice débute avec le contact des mains sur les barres.
- Le jugement commence au moment où les pieds quittent le sol.
- Pour l'entrée, le gymnaste ne peut pas prendre un élan d'une Jambe.
- Tout élément de maintien doit être tenu **au moins 2 secondes**. **La position doit être au minimum marqué pour être reconnue.**

8.6.2. PENALISATION DANS LES ELANCES

L'amplitude des élans sera précisée sur les mouvements.

Pour un **élan** où seules les jambes se balancent (avec cassé du corps), sans balancer du haut du dos, on appliquera une **pénalisation totale globale par élan** (manque d'amplitude + cassé du corps + flexion et/ou écart des jambes) de : **0,8 pt pour un Adulte (par élan) dans la limite de la valeur de la partie.**

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées, sauf précision du texte de l'exercice imposé.

Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et/ou d'aide

Fautes spécifiques:	0,1	0,3	0,5
Entrée avec appel d'une jambe ou commencer l'exercice jambes écartées		+	
Reprise de la barre à la sortie (sauf indication contraire)		+	
Marcher à l'appui renversé (chaque pas)	+		
Ajustement des prises à l'appui renversé	+(chaque fois)		

Amplitude des élans : Pieds au niveau des barres minimum

2.0 ↑ → , ^	2.0 ↵ ^
De la station transversale, sauter à la suspension brachiale et établissement avant au siège écarté.	Resserrer les jambes à l'équerre groupée (position tenue 2s) puis écarter les jambes de chaque côté des barres
Appui des jambes avant le début de l'extension des bras : 1,00	Position non marquée:1,50

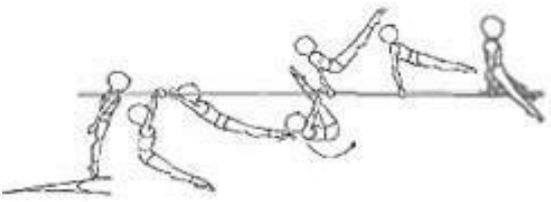
2.0 ↵))	1.0)
Par flexion extension des jambes, élaner en avant, élaner en arrière	Élaner en avant

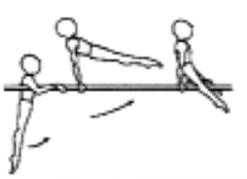
3.0))) ↓	
Élaner en arrière, élaner en avant, élaner en arrière et sortie faciale par-dessus la barre (droite ou gauche) à la station costale (droite ou gauche)	

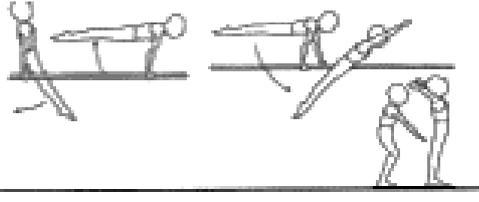
Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	2,0	2,0	1,0	3,0
↑ → , ^	↵ ^ ↵)))))) ↓

Amplitude des élan : corps à l'horizontal minimum

	
2.0 ↑ ∩, ∩	1.0 → ∩
De la station transversale, sauter pieds joints à la suspension, bascule d'élan au siège écarté jambes tendues.	Resserrer les jambes à l'équerre (position tenue 2s) puis écarter les jambes de chaque côté des barres
Appui des jambes pour s'établir au siège :1,00 Bassin sous les barres :0,5 Bassin et épaules sous les barres :2,00	Position non marquée.....1,00

	
1.0 ↘ ↘ ↘ ↓	2.0 →, ∩
Par flexion extension des jambes, élaner en avant, élaner en arrière et s'abaisser à la suspension brachiale	Élaner en avant et établissement avant au siège écarté, jambes tendues
	Appui des jambes avant le début de l'extension des bras 1.00

	
2.0 ↘ ↘ ↘	2.0 ↘ ↘ ↓
Par flexion extension des jambes, élaner en avant, élaner en arrière à l'horizontale, élaner en avant à l'horizontale	Élaner en arrière à l'horizontale et sortie faciale par-dessus la barre (droite ou gauche) à la station costale (droite ou gauche)
	Sortie sous l'horizontale.....0,1 ou 0,3

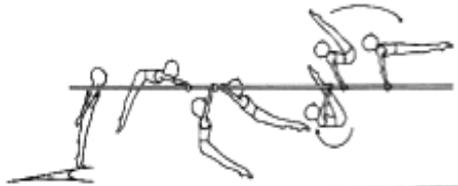
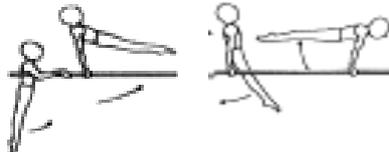
Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	1,0	1,0	2,0	2,0	2,0
↑ ∩, ∩	→ ∩	↘ ↘ ↘ ↓	→, ∩	↘ ↘	↘ ↘ ↓

BARRES PARALLELES
Tremplin autorisé

Note D = 3 si Note E = ou > 7

Adulte (3^{ème} Degré)
Barres hautes

	
<p style="text-align: center;">2.0 ↑ ∩ ∩</p>	<p style="text-align: center;">1.0 ∩ ∩ L ∩</p>
<p>De la station transversale, sauter pieds joints à la suspension, bascule d'élan à l'appui</p>	<p>Élancer en arrière à l'horizontale, élancer en avant à l'équerre (position tenue 2s) puis écarter les jambes de chaque côté des barres</p>
<p>Appui d'un ou des pieds au sol1,0</p>	<p>Balancé sous l'horizontale.....0,1 ou 0,3 Equerre non marquée1,0</p>
	
<p style="text-align: center;">1.0 ∩ ∩ ↓</p>	<p style="text-align: center;">2.0 +, ∩</p>
<p>Par flexion extension des jambes, élancer en avant, élancer en arrière à l'horizontale et s'abaisser à la suspension brachiale</p>	<p>Élancer en avant et établissement avant à l'appui, élancer en arrière à l'horizontale</p>
<p>Corps sous l'horizontale0,1 ou 0,3 ou 0,5</p>	<p>Pieds sous la barre0,3 Pas de pénalisation pour corps cassé Corps sous l'horizontale au balancé arrière...0,1 ou 0,3 ou 0,5</p>
	
<p style="text-align: center;">2.0 ∩ ∩</p>	<p style="text-align: center;">2.0 ∩ ∩ ↓</p>
<p>Élancer en avant à l'horizontale, élancer en arrière à 45°</p>	<p>Élancer en avant à l'horizontale, élancer en arrière à l'horizontale et sortie faciale par-dessus la barre (droite ou gauche) à la station costale (droite ou gauche)</p>
<p>Corps sous l'horizontale au balancé arrière.....1,0 Corps entre 45° et l'horizontale.....0,1 ou 0,3 ou 0,5</p>	<p>Corps sous l'horizontale au balancé arrière.....0,1 ou 0,3 ou 0,5</p>

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	1,0	1,0	2,0	2,0	2,0
↑ ∩ ∩	∩ ∩ ↓ ∩	∩ ∩ ↓	+, ∩	∩ ∩	∩ ∩ ↓

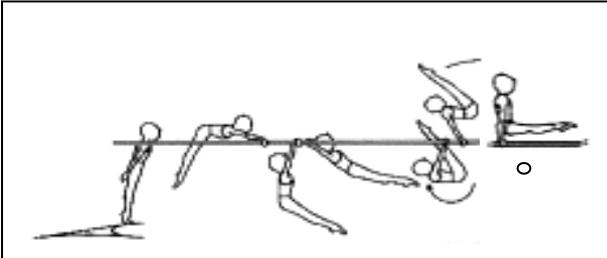
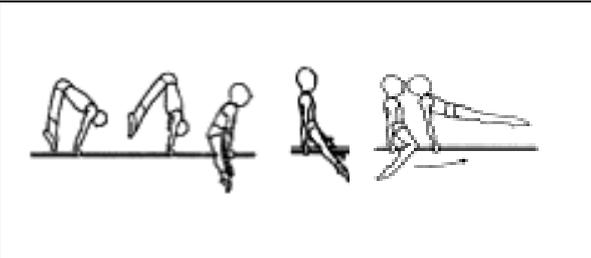
BARRES PARALLELES

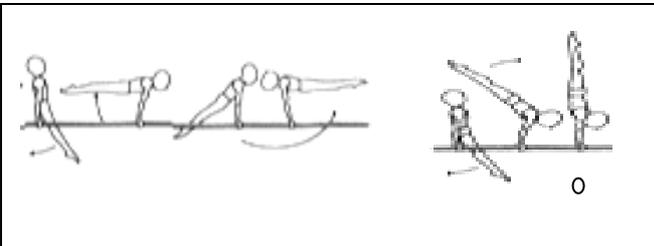
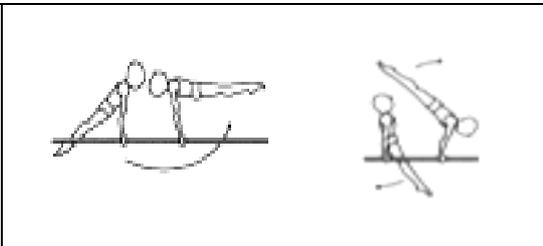
Note D = 4 si Note E = ou > 7

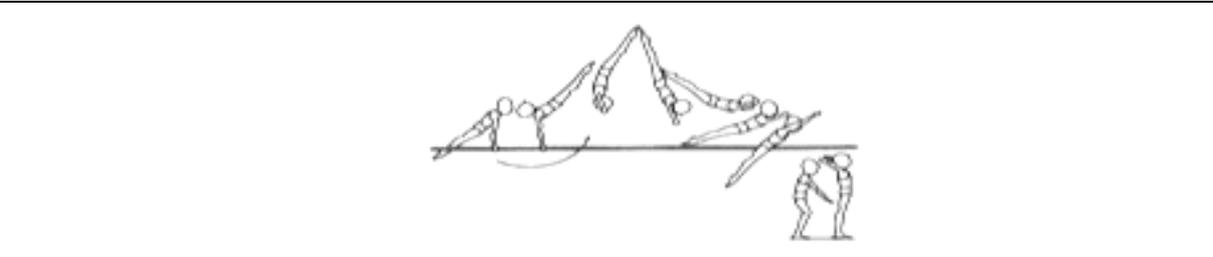
Adulte (4^{ème} Degré)

Tremplin autorisé

Barres hautes

	
2.,0 ↑ ∩ . ↘	2.0 ↑ ∨ ^ ^)
De la station transversale, sauter pieds joints à la suspension, bascule d'élan à l'équerre (position tenue 2s)	Sans élan, placement du dos et passer les jambes tendues de chaque côté des barres, déplacer les mains derrière les cuisses et sans arrêt, par flexion extension des jambes, élaner en avant
Appui d'un ou des pieds au sol.....1,0 Equerre non marquée.....1,0	Placement de dos en élan.....0,1 ou 0,3 ou 0,5 Bras fléchis.....0,1 ou 0,3 ou 0,5 Manque de fermeture du corps.....0,1 ou 0,3 ou 0,5

	
2.0 ∩ ∩ ∩ ∩ ∩	2.0 ∩ ∩
Élaner en arrière à l'horizontale, élaner en avant à l'horizontale, élaner en arrière à l'ATR (position tenue 2s)	Élaner en avant à l'horizontale, élaner en arrière à l'horizontale
Position non marquée :.....1,0	


2.0 ∩ ∩
Élaner en avant et sortie salto arrière-corps tendu par-dessus la barre (droite ou gauche), à la station costale (droite ou gauche)
Manque d'amplitude0,1 ou 0,3 Jambes fléchies..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Corps carpé..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Corps groupé.....2,0

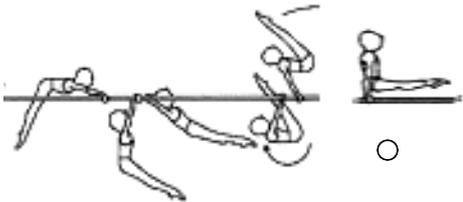
Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

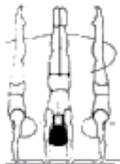
2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
↑ ∩ . ↘	↑ ∨ ^ ^)	∩ ∩ ∩ ∩ ∩	∩ ∩	∩ ∩

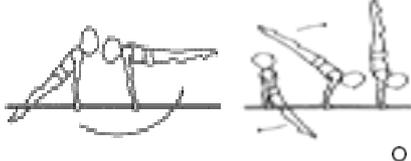
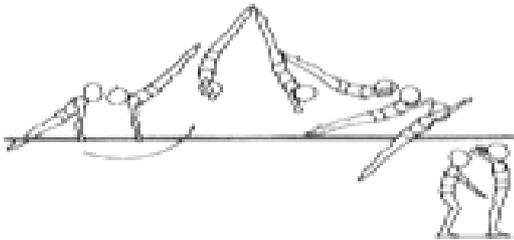
BARRES PARALLELES

Note D = 5 si Note E = ou > 7

Adulte (5^{ème} Degré)

	
2.0 ↑ n. ↘	2.0 ↑ n. ↘
De la station transversale, sauter pieds joints à la suspension et bascule d'élan à l'équerre (position tenue 2s)	S'élever bras tendus, jambes tendues et écartées, corps fléchi à l'ATR (position tenue 2s)
Appui d'un ou des pieds au sol1,0 Equerre non marquée.....1,0	Position non marquée.....1,00 Élévation en élan.....0,1 ou 0,3 ou 0,5

	
1.0 n + n. ↘	1.0 n
S'abaisser à la suspension brachiale, élaner en avant et établissement avant. Elancer en arrière à l'ATR (position tenue 2s)	Valse avant
Position non marquée.....1,0 Etablissement avant Pieds sous la barre0,3 Pas de pénalisation pour corps cassé	Valse non finie à l'ATR.....0,1 ou 0,3 ou 0,5

	
2.0 n. ↘	2.0 n. ↘
Elancer en avant, élaner en arrière à l'ATR (position tenue 2s)	Elancer en avant et sortie salto arrière-corps tendu par-dessus la barre (droite ou gauche) à la station costale (droite ou gauche)
Position non marquée.....1,0	Manque d'amplitude0,1 ou 0,3 Corps groupé.....2,0 Corps carpé0,1 ou 0,3 ou 0,5

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

2,0	2,0	1,0	1,0	2,0	2,0
↑ n. ↘	↑ n. ↘	n + n. ↘	n	n. ↘	n. ↘

8.7. EXERCICES A LA BARRE FIXE – ADULTE

8.7.1. CARACTERISTIQUES DES EXERCICES

De la station jambes serrées ou d'un élan, le gymnaste doit sauter ou être soulevé à la suspension avec ou sans balancement, en bonne tenue. L'évaluation commence au moment où le gymnaste quitte le sol.

L'exercice doit être réalisé **sans arrêt SAUF SI INDIQUE DANS LE TEXTE**.
Le gymnaste doit réaliser les éléments **bras tendus**.

Les rotations des demi-tours peuvent être réalisés soit à droite ou à gauche sans pénalisation.

Barre haute pour tous les degrés.

8.7.2. PENALISATIONS DANS LES ELANS

L'amplitude de l'élan est mesurée au niveau du **corps (alignement corps, bras)**.

La hauteur des balancés sera précisée sur les mouvements.

Les fautes générales d'exécution sont pénalisées sauf précision du texte de l'exercice imposé.

Le total des pénalisations pour une partie ne peut pas excéder la valeur de la partie, y compris en cas de chute et / ou d'aide.

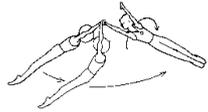
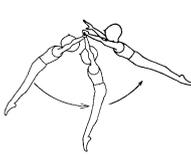
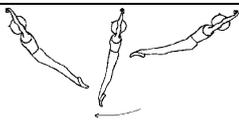
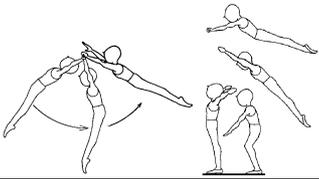
Fautes spécifiques:	0,1	0,3	0,5
Jambes écartées ou faute de tenue lorsque le gymnaste saute ou est soulevé à la suspension		+	
Arrêt	+	+	+
Déviations par rapport au plan du mouvement	< ou = 15°	> 15°	
Ajustement de la prise ou des mains (chaque fois)	+		

En cas de chute, le moniteur peut aider pour placer le gymnaste à l'appui, sans pénalisation

BARRE FIXE

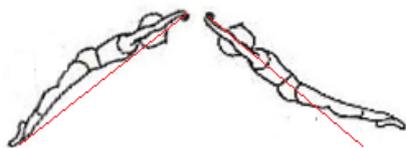
Note D = 1 si Note E = ou > 7

Adulte (1^{er} Degré)

			
<p>2,0</p>		<p>1,0</p>	
<p>De la suspension, prise d'élan par temps de fouet pour élaner en avant (45° min), élaner en arrière (45° min)</p>		<p>Elancer en avant (45° min), élaner en arrière (45° min)</p>	
<p>Flexion des jambes autorisée après la courbe dorsale et jusqu'à l'élané avant.</p>			
			
<p>2,0</p>		<p>1,0</p>	
<p>Elancer en avant et demi-tour en prises mixtes (45° min),</p>		<p>Elancer en avant en prises mixtes (45° min)</p>	
			
<p>1,0</p>		<p>1,0</p>	
<p>Elancer en arrière (45° min), changer la main en prise palmaire en prise dorsale</p>		<p>Elancer en avant (45° min)</p>	
			
		<p>2,0</p>	
		<p>Elancer en arrière (45° min) et sauter à la station</p>	
		<p>Corps cassé pendant le balancé arrière0,1 ou 0,3 ou 0,5</p>	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

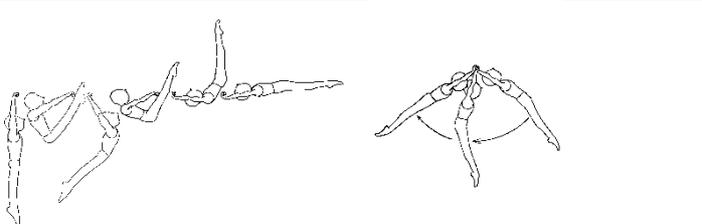
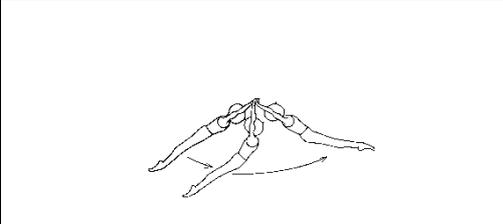
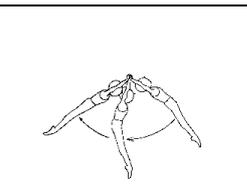
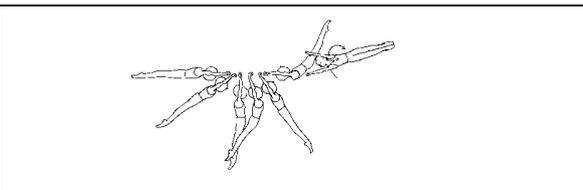
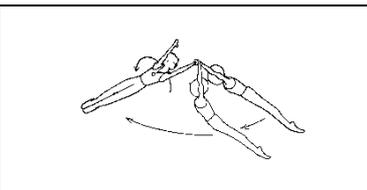
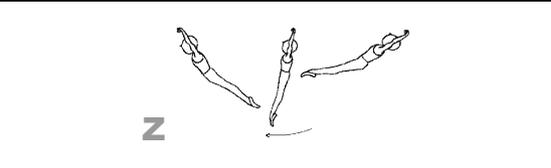
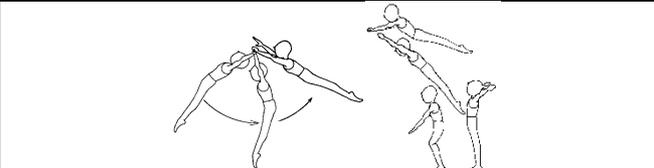
Pour chaque élané, l'amplitude minimum exigée est l'oblique basse 45°



Au-dessus de 45°, pas de pénalisation

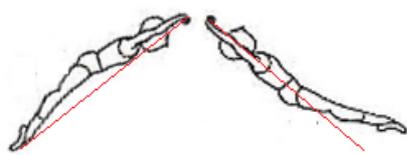
En-dessous de 45°, pénalisation de 0,3

2,0	1,0	2,0	1,0	1,0	1,0	2,0

			
<p>1,5</p>		<p>1,0</p>	
<p>De la suspension, prise d'élan par temps de fouet jambes tendues, élaner en avant, élaner en arrière (45° min)</p>		<p>Elancer en avant (45° min)</p>	
			
<p>1,0</p>	<p>2,0</p>	<p>1,5</p>	
<p>Elancer en arrière (45° min)</p>	<p>Elancer en avant et demi-tour à l'horizontale minimum en changeant alternativement les deux mains</p>	<p>Elancer en avant et demi-tour en prises mixtes (45° min)</p>	
			
<p>1,0</p>		<p>2,0</p>	
<p>Elancer en avant en prises mixtes (45° min)</p>		<p>Elancer en arrière (45° min) et sauter à la station.</p>	
		<p>Corps cassé pendant le balancé arrière 0,1 ou 0,3 ou 0,5</p>	

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

Pour chaque élané, l'amplitude minimum exigée est l'oblique basse 45°



Au-dessus de 45°, pas de pénalisation

En-dessous de 45°, pénalisation de 0,3

1,5	1,0	1,0	2,0	1,5	1,0	2,0
↘ ↘	↘	↘	↘ ↘	↘ ↘	↘ ↘	↘ ↘

BARRE FIXE

Note D = 3 si Note E = ou > 7

Adulte (3^{ème} Degré)

1,5	1,5	1,5	1,5
De la suspension, prise d'élan par temps de fouet, élaner en arrière à l'horizontale		Élaner en avant ½ tour en changeant alternativement les 2 mains	
Double prise d'élan autorisée			

1,5	0,5	1,0
Sans arrêt, élaner en arrière pour poser les pieds sur la barre jambes écartées, et élaner par-dessous en avant bassin au niveau de la barre		Élaner en avant et effectuer un demi-tour à l'horizontale en changeant alternativement les 2 mains.
Arrêt après la bascule.....1,0 Pas de pénalisation si pas de pose des pieds Pas de pénalisation si pose des pieds jambes serrées bassin sous la barre..... 0,5		

1,0	1,5
Élaner en avant en prise dorsale à l'horizontale minimum prise dorsale	Élaner en arrière à l'horizontale et sauter à la station en arrière de la barre.
	Corps cassé pendant le balancé arrière..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Bassin sous la barre..... 0,5

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

L'amplitude des élanés est corps à l'horizontale. Les élanés sont pénalisés de façon suivante pour manque d'amplitude :

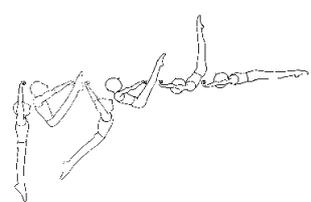
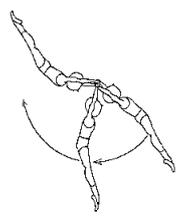
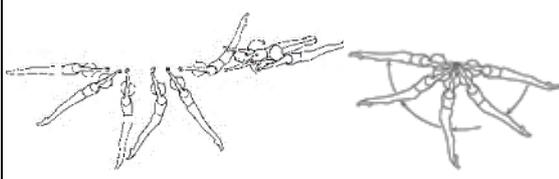
0		0
Pas de pénalisation		Pas de pénalisation
15°		15°
0,1		0,1
30°		0,3
0,3		0,3
45°		0,5
0,5		0,5

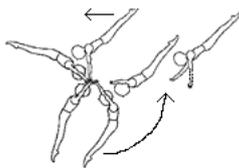
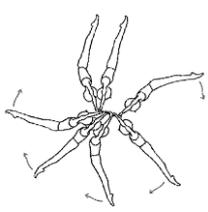
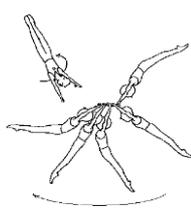
1,5	1,5	1,5	1,5	0,5	1,0	1,0	1,5

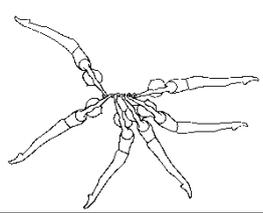
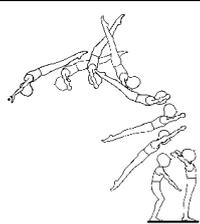
BARRE FIXE

Note D = 4 si Note E = ou > 7

Adulte (4^{ème} Degré)

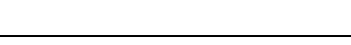
		
1,5	1,5	1,5
De la suspension, prise d'élan par temps de fouet, élaner en avant, Double prise d'élan autorisée	Elancer en arrière (horizontale min)	Elancer en avant et demi-tour en prises mixtes (horizontale min), élaner en avant en prises mixtes Pas de pénalisation si changement en prise palmaire

			
1,0	1,5	1,5	1,0
Bascule faciale en prises mixtes (ou palmaires) à l'appui.	Se renverser vers l'avant par-dessus la barre (départ de lune) en changeant la main en prise palmaire, puis élaner à l'oblique haute (45° min), changer les mains en prises dorsales	Elancer en avant pour effectuer un grand tour arrière (soleil)	Elancer en avant et effectuer un demi-tour à l'oblique haute minimum (45°) en changeant les mains alternativement
Pas de pénalisation si arrêt pour changer la deuxième main en prise palmaire.	Alignement du corps sous 45° dans le départ lune (oblique haute) 0,5		

	
2,0	
Elancer en avant et sortie salto arrière tendu (bassin minimum à hauteur de la barre) à la station droite	
Salto arrière groupé 1,00	Salto arrière carpé 0,5
Balancé supplémentaire 1,00	Manque d'amplitude..... 0,1 ou 0,3

Pour les fautes générales non mentionnées dans le texte de l'exercice, le juge doit se reporter au Code de Pointage Fédéral.

L'amplitude des élanés est corps à l'horizontale. Les élanés sont pénalisés de façon suivante pour manque d'amplitude :

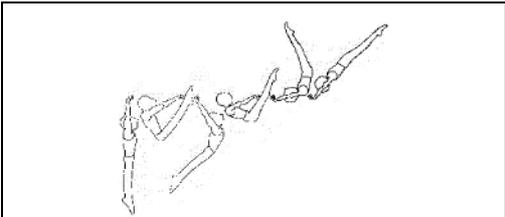
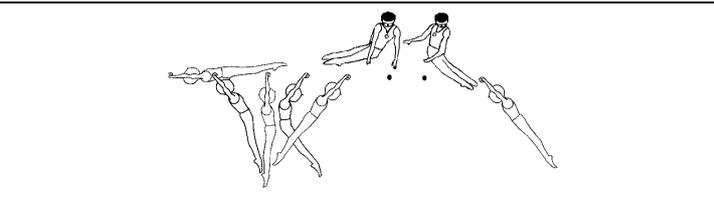
0 Pas de pénalisation		0 Pas de pénalisation
15°		15°
0,1		0,1
30°		30°
0,3		0,3
45°		45°
0,5		0,5

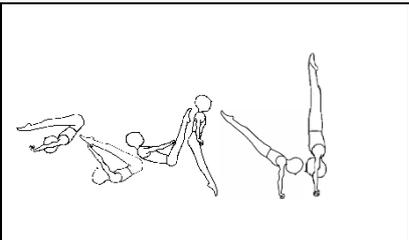
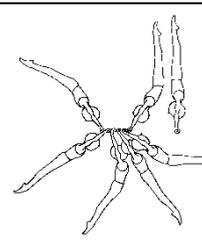
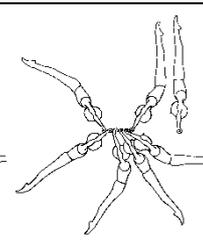
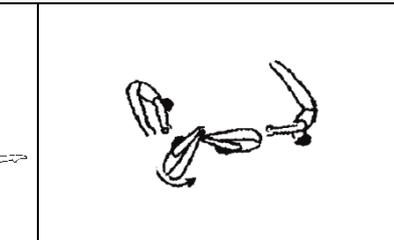
1,5	1,5	1,0	1,5	1,5	1,0	2,0
						

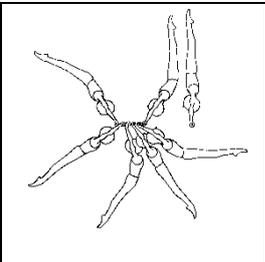
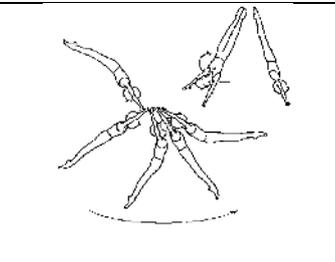
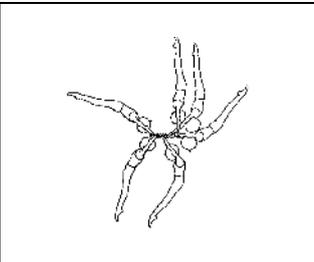
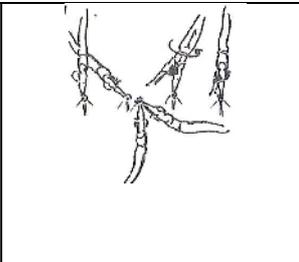
BARRE FIXE

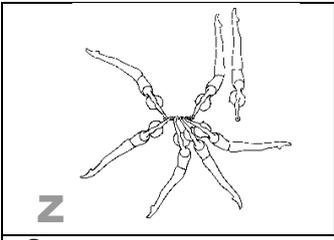
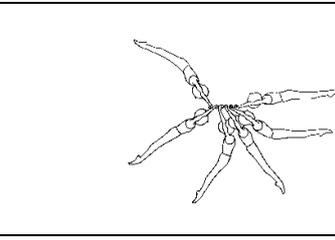
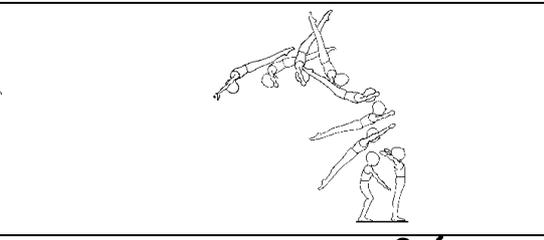
Note D = 5 si Note E = ou > 7

Adulte (5^{ème} Degré)

	
i w)	2,0
De la suspension en prises dorsales ou mixtes , prise d'élan par temps de fouet, élan en avant,	Elancer en arrière, établissement arrière et sauter costal avec 1/4 de tour, à la suspension au balancé arrière (franchissement costal),
Double prise d'élan autorisée	Chute avant la suspension verticale..... 2,00 Manque d'élévation dans le franchissement..... 0,1 ou 0,3 ¼ t non terminé à la reprise de la barre 0,1 ou 0,3 ou 0,5

			
1,0	0,5	0,5	1,5
Elancer en avant et bascule faciale, sans arrêt s'établir à l'appui tendu renversé (bascule ATR)	Grand tour arrière (soleil),	Grand tour arrière (soleil),	Poser les pieds sur la barre pour faire un tour arrière par la suspension semi-renversé (tour pieds-mains)
Arrêt..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5 Corps non à l'ATR..... 0,1 ou 0,3 ou 0,5			Pas de pénalisation si les pieds ne touchent pas la barre (Stalder) Corps non à l'ATR... 0,1 ou 0,3 ou 0,5

			
0,5	1,0	0,5	1,0
Grand tour arrière (soleil),	Grand tour arrière (soleil), et demi-tour à l'ATR (changement direct),	Grand tour avant (lune)	Grand tour avant (lune), et demi-tour à l'ATR,

		
0	1,5	0
Grand tour arrière, (Soleil)	Elancer en avant et sortie salto arrière tendu (bassin minimum à hauteur de barre)	
	Elan supplémentaire avant la sortie..... 1,00 Salto arrière groupé..... 1,00	

Amplitude des élancés : corps à l'horizontale

2,0	1,0	0,5	0,5	1,5	0,5	1,0	0,5	1,0	1,5
i w)	0								

9. PRODUCTION FEDERALE - ADULTE

9.1. DESCRIPTION

Une association participant à un **concours par équipes Adulte** doit présenter une production Fédérale dans toutes les divisions fédérales Adulte.

9.1.1. POINTAGE

Tenue – (attitude physique, tenue vestimentaire, direction)	10 pts
Difficultés (4 domaines à 4 options à 4 pts maxi / DUO et 7 DUO) + apothéose (fédéral 1) 8pts maxi	120 pts maxi
Exécution individuelle (30 points - sommes de pénalisations)	30 pts
Exécution d'ensemble 10 × 3	30 pts
Total général	190 pts maxi

9.1.2. EFFECTIF

Le nombre de gymnastes participant à la production correspond au nombre minimum de la catégorie :

- Fédérale 1 : 14 gyms
- Fédérale 2 : 8 gyms
- Fédérale 3 : 4 gyms

9.1.3. NOTATION

Aucune présence d'un assistant sur la surface gymnique n'est autorisée pendant la production.
Si un gymnaste est blessé avant le début, l'association peut le remplacer par un autre gymnaste.
Les associations n'ayant pas présenté le nombre de gymnaste demandé, seront pénalisées dans la note d'exécution des options et l'exécution individuelle par le jury.

9.1.4. DUREE

La production n'est pas chronométrée, mais le moniteur doit respecter le rythme de **1 temps par seconde** pour la réalisation (y compris pour les mouvements chorégraphiques et les motifs élevés) sauf pour les déplacements entre les formations qui **doivent être plus rapides (par exemple petite foulée environ 2 temps par seconde)**.

Le moniteur doit **réduire les déplacements** en choisissant judicieusement les placements des gyms.

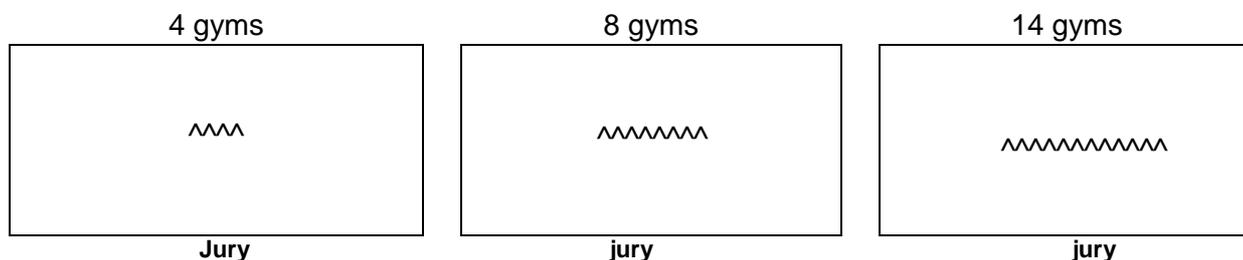
9.1.5. PRESENTATION

La production se déroule sur une surface dynamique de 12x12 m

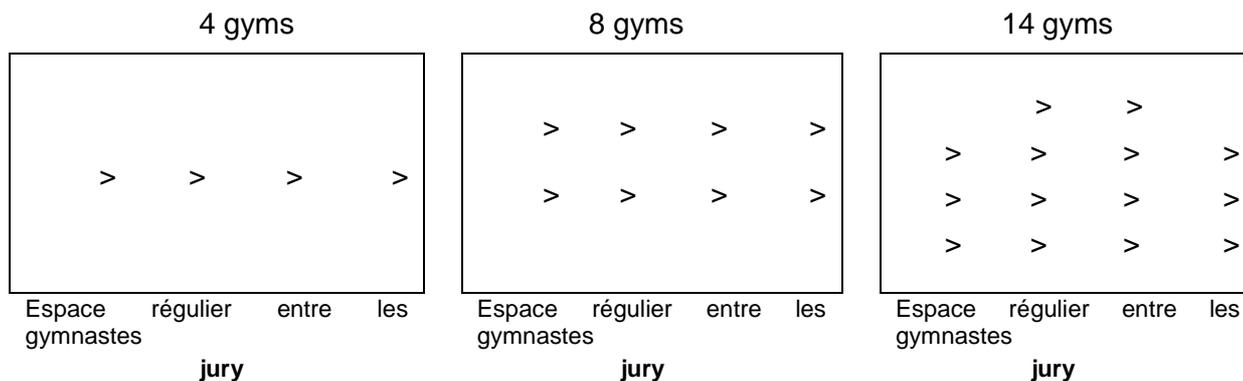
Tout contact à l'extérieur de l'aire gymnique est pénalisé.

Les gymnastes se présentent **face au jury** au milieu du praticable comme indiqué ci-dessous.

Le moniteur, lorsqu'il n'est pas dans l'équipe, se place à l'extérieur des bandes de tapis, à gauche ou à droite, sans distance définie, de la table du jury et se présente au jury avec son équipe.



Après le signal du responsable du jury, sous la direction du moniteur les gymnastes se déplacent en **petite foulée position des bras libre** pendant **4 fois 4 temps, environ 2 temps par seconde, (jury à leur gauche)**, comme indiqué sur le schéma ci-dessous (3m entre les rangs).



9.2. MOUVEMENTS GYMNIQUES

L'orientation des paumes est laissée à la liberté de chaque association, mais doit être uniforme pour toute l'équipe.

I Temps :

- Position de départ à la station bras le long du corps
- 1. S'accroupir mains au sol à côté des pieds
- 2. Rouler en arrière-bras au sol à la position de chandelle.
- 3. Position de chandelle, mains aux hanches,
- 4. Rouler en avant à la position accroupie, main en avant au sol.
- 5. Poser la tête au sol en fléchissant les bras et en tendant les jambes.
- 6. Monter en appui sur la tête et les mains, jambes serrées et fléchies, talons près des fessiers.
- 7. Tendre les jambes. (trépied)
- 8. Maintenir la position.

Fautes		Corps non vertical Position non maintenue	Dos non vertical Position non maintenue	Corps non aligné Corps non vertical Position non tenue 2s

II Temps :

- 1, 2, 3. Rouler en avant en repliant jambe droite sous jambe gauche fléchie avant avec ¼ tour **à droite**
- 4. Position marquée bras horizontaux latéraux.
- 5. Se redresser à la station mi-fléchie, bras à l'oblique basse arrière.
- 6. Saut vertical bras verticaux avec ¼ tour **à droite**.
- 7. Réception mi-fléchie bras horizontaux latéraux.
- 8. Se redresser à la station en abaissant les bras le long du corps.

Fautes		Bras non horizontaux	Manque amplitude

III Temps :

1. Elever les bras latéralement à l'horizontale en élevant jambe droite ou gauche en avant jusqu'à l'horizontale.
2. Venir en fente avant, jambe droite ou gauche mi-fléchie, jambe gauche ou droite tendue, bras dans le prolongement du tronc.
3. Tendre la jambe avant droite ou gauche.
4. Elever la jambe droite ou gauche jusqu'à l'horizontale pour s'établir en planche faciale.
- 5, 6. Maintenir la position.
- 7, 8. Abaisser le buste en avant et pousser de la jambe droite ou gauche d'appui pour venir à l'appui tendu renversé (ATR).

1	2	3	4-5-6	7 8
Fautes	Bras non horizontaux Jambe non horizontale	Bras non dans le prolongement du corps	Position incorrecte Position non tenue 2s	Corps non aligné

IV Temps

- 1, 2. Rouler en avant jambes tendues pour venir au siège, buste droit, bras horizontaux latéraux et jambes tendues devant.
- 3, 4. S'allonger en arrière-dos sur le sol, bras latéraux.
- 5, 6. Effectuer un ½ tour à gauche corps tendu pour venir à plat ventre bras fléchis, mains à la poitrine.
7. Par extension du corps venir en position accroupie mains au sol.
8. Se relever pour se retrouver à la station, bras le long du corps.

1	2	3	4 5 6 7 8
Fautes	Position non marquée Corps non vertical Bras non horizontaux	Bras non latéraux	
			Corps non tendu au sol

MOTIFS ELEVES AVEC APPUIS RENVERSES

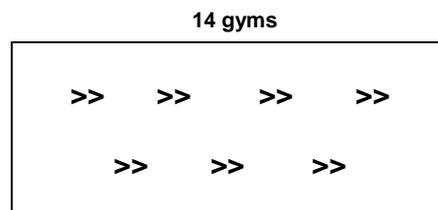
Les gymnastes se déplacent en petite foulée, position des bras libre, pendant 4 fois 4 temps, environ 2 temps par seconde, pour se positionner comme indiqué ci-dessous jury à leur gauche



Espace régulier entre les gymnastes
jury



Espace régulier entre les gymnastes
jury



Espace régulier entre les gymnastes
jury

Les motifs suivants sont proposés avec des **options** en fonction du niveau de chaque **DUO**
Chaque DUO peut exécuter une option différente

Temps :

- Montée libre** 1, 2, 3, 4 Mise en place des porteurs et les équilibres assurent les appuis des mains ou des épaules de façon que tous les **portés** soient orientés dans le même sens (**jury à gauche**)
- 1, 2, 3, 4 Les portés développent les appuis renversés. Au temps 4 les portés sont à l'appui renversé.
- 5, 6, 7, 8.** Maintiens des positions (**4 secondes**).
- descente** 1, 2, 3, 4. Tous les gymnastes reviennent à la station droite, position de départ

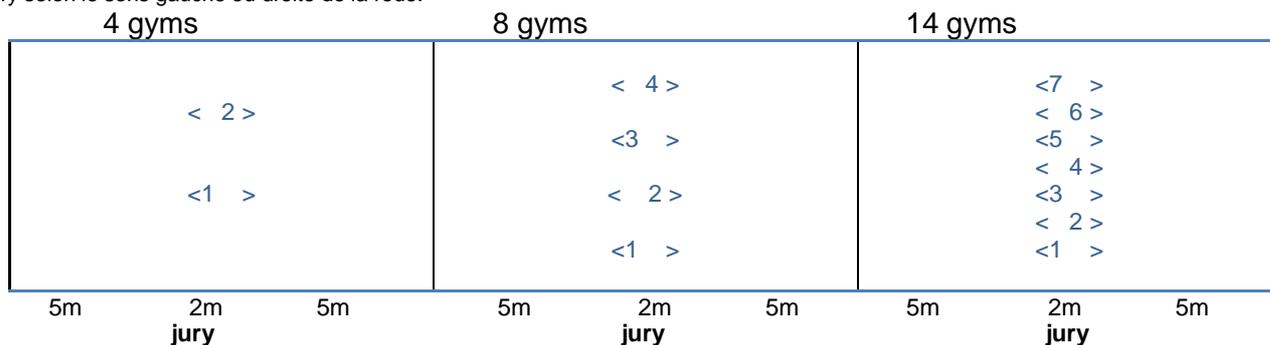
Position des motifs : le jury est situé à gauche des porteurs et à droite des portés.

	Texte	Croquis	Fautes
Option 1. Appui renversé 1 pt	<u>Porteur</u> : debout jambes serrées devant le porté bras horizontaux et maintient le porté aux genoux <u>Porté</u> : en appui renversé mains au sol		<ul style="list-style-type: none"> • Porté en position instable • Porté manque d'alignement • Porté corps non vertical • Position non tenue 2s • Porté bras fléchis
Option 2. Trépied 2 pts	<u>Porteur</u> : allongé sur le dos, jambes fléchies, bras tendus et maintient le porté aux épaules <u>Porté</u> : en appui renversé, dos vertical, épaules en appui sur les mains du porteur et mains sur les genoux ou cuisses du porteur Montée libre		<ul style="list-style-type: none"> • Porté en position instable • Porté manque d'alignement • Porté corps non vertical • Position non tenue 2s • Porté bras fléchis • Porteur bras fléchis
Option 3. Appui renversé sur cuisses 3 pts	<u>Porteur</u> : à la station jambes mi-fléchies légèrement écartées (position chaise) et maintient le porté à la taille ou au bassin. <u>Porté</u> : en appui tendu renversé, mains sur les genoux ou cuisses du porteur Montée libre		<ul style="list-style-type: none"> • Porté en position instable • Porté manque d'alignement • Porté corps non vertical • Position non tenue 2s • Porté bras fléchis
Option 4. Appui renversé porteur couché 4 pts	<u>Porteur</u> : allongé sur le dos, porte le porté bras tendus et verticaux <u>Porté</u> : en appui tendu renversé, sur les mains du porteur Montée libre		<ul style="list-style-type: none"> • Porté en position instable • Porté manque d'alignement • Porté corps non vertical • Position non tenue 2s • Porté bras fléchis • Porteur bras fléchis

- **Non reconnaissance** (valeur à 0 point) :
 - Option non réalisée
 - Option non référencée (position du porteur ou porté non-conforme ou très incorrecte)
 - Position non réalisée (position correcte non atteinte ou passagère) : porté non à l'appui renversé vertical avec arrêt

PORTES DYNAMIQUES

Les gymnastes se déplacent en faisant tous ensemble les éléments suivants : **3 pas saut vertical (4 temps (environ 3s)), 3 pas saut vertical (4 temps (environ 3s)), 3 pas saut vertical (4 temps (environ 3s))** pour se positionner portés et porteurs face à face dans l'ordre de **valeur croissante des options** (plus faible valeur devant le jury) comme indiqué dans le schéma suivant, les **porteurs impaires (1, 3, 5, 7) ont le jury à leur droite et les porteurs paires (2, 4, 6) ont le jury à leur gauche**, environ 1 mètre entre les gyms et 3 mètres entre les 2 rangs . Puis les porteurs se mettent en position selon l'option choisie. Pour les roues, le porteur peut être face ou dos au jury selon le sens gauche ou droite de la roue.

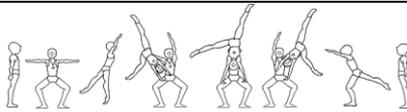
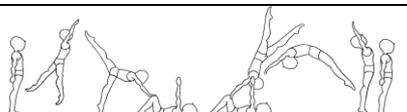
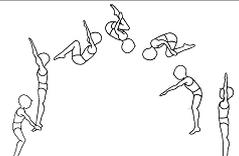


Les exercices suivants sont proposés en DUO avec des **options**.

Chaque DUO réalise, sans compter, une option avec réception stabilisée.

Les exercices sont réalisés en cascade immédiatement les uns après les autres, départ immédiat (sans attendre) à la réception du DUO précédent.

Les roues peuvent être réalisées à droite ou à gauche mais toujours le dos du porté vers le porteur, (selon le sens, le porteur peut être face ou dos au jury)

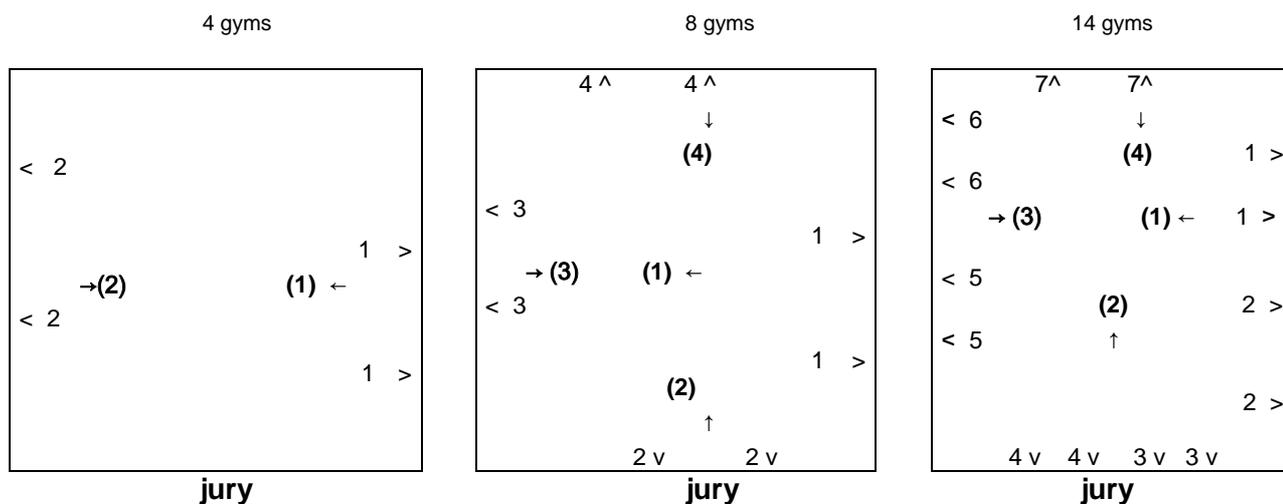
	Texte	Croquis	Fautes
Option 1. Roue 1,0 pt	<u>Porteur</u> : fait ¼ t (face ou dos au jury au jury), jambes mi-fléchies et écartées, accompagne le porté. <u>Porté</u> : roue en appuis des mains sur les cuisses du porteur, dos vers le porteur, réception jambes écartées puis un quart de tour face au départ en réunissant la jambe avant sur la jambe arrière à la station stabilisée les 2 pieds serrés.		Porté corps ne passant pas par la verticale Porté bras fléchis Réception non stabilisée
Option 2. Renversement avant 2,0 pts	<u>Porteur</u> : à plat dos, jambes mi-fléchies et légèrement écartées, bras verticaux. <u>Porté</u> : saut de mains avec appuis des mains sur les genoux du porteur, puis les épaules sur les mains du porteur, réception stabilisée sur les 2 pieds serrés.		Porté bras fléchis Manque d'amplitude Réception non stabilisée
Option 3. Salto arrière groupé 3,0 pts	<u>Porteur</u> : debout jambes légèrement écartées <u>Porté</u> : salto en arrière groupé en prenant appui sur les mains du porteur, réception stabilisée sur les 2 pieds serrés.		Porté en position groupé incorrecte Manque d'amplitude Réception non stabilisée
Option 4. Salto arrière tendu 4,0 pts	<u>Porteur</u> : debout jambes légèrement écartées <u>Porté</u> : salto en arrière tendu (cassé 15° autorisé) en prenant appui sur les mains du porteur, réception stabilisée sur les 2 pieds serrés.		Porté en position tendu incorrecte : Manque d'amplitude Réception non stabilisée

A la fin de l'élément de portée dynamique, porteur et porté s'alignent avec les portés et porteurs précédents

SERIES ACROBATIQUES EN AVANT :

Les gymnastes se déplacent en **petite foulée position des bras libre** pendant **4 fois 4 temps, environ 2 temps par seconde**, pour s'aligner par DUO au bord du tapis (sur les tapis) **par ordre croissant de valeur d'option** (1 plus faible valeur et même valeur d'option sur un même côté), à la station jambes serrées, bras le long du corps, comme indiqué sur le schéma, face au milieu.

Un côté doit comprendre des DUO réalisant la même option.



Les exercices suivants sont proposés avec des **options** en fonction du niveau de chaque **DUO**.

Un côté comprenant 1 DUO (fed2 ou fed3) ou 2 DUO (fed4) réalise, sans compter, signal de départ autorisé, une **même** option avec réception stabilisée. L'option peut être identique ou différente sur les 4 côtés.

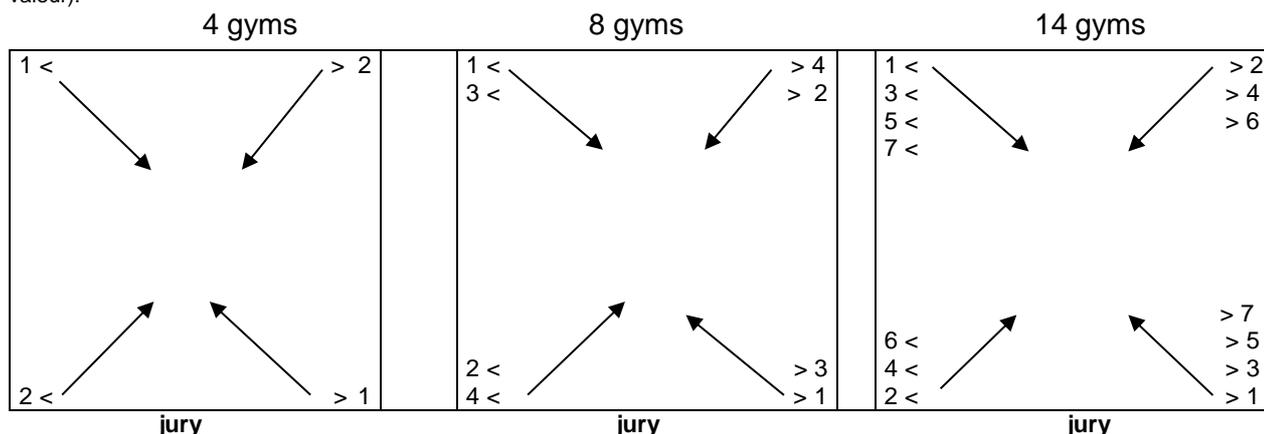
Option 1. 1 pt	Quelques pas d'élan, roulade élevée Quelques pas pour se placer le long de la ligne puis ½ t, les bras le long du corps.	
Option 2. 2 pts	Quelques pas d'élan et salto avant groupé réception stabilisée. Quelques pas pour se placer le long de la ligne puis ½ t, les bras le long du corps.	
Option 3. 3 pts	Quelques pas d'élan et salto avant groupé percuté roulade avant élevée réception stabilisée. Quelques pas pour se placer le long de la ligne puis ½ t, les bras le long du corps.	
Option 4. 4 pts	Quelques pas d'élan et salto avant tendu (cassé 15° autorisé) réception stabilisée. Quelques pas pour se placer le long de la ligne puis ½ t, les bras le long du corps.	

L'équipe réalise les options dans l'ordre indiqué :

- Le côté (1) à droite du jury (1 ou 2 DUO) exécute le **même élément** en simultané (option 1 ou 2 ou 3 ou 4) : sans compter, signal de départ autorisé,
- Puis, le côté (2) dos au jury (1 ou 2 DUO) exécute le **même élément** en simultané (option 1 ou 2 ou 3 ou 4) : sans compter, signal de départ autorisé,
- Puis, le côté (3) à gauche du jury (1 ou 2 DUO) exécute le **même élément** en simultané (option 1 ou 2 ou 3 ou 4) : sans compter, signal de départ autorisé,
- Puis, Le côté (4) en face du jury (1 DUO) exécute le **même élément** en simultané (option 1 ou 2 ou 3 ou 4) : sans compter, signal de départ autorisé,
- Les gymnastes d'un même côté exécutent les **sauts acrobatiques ensemble et réceptions stabilisées**.
- A la fin de leur mouvement, les gymnastes s'alignent au bord du praticable (intérieur praticable), à côté du gymnaste en attente.
- **Non reconnaissance** (valeur à 0 point) :
 - Option non réalisée
 - Option non référencée
 - Options 1 et 3, roulade non élevée
 - Options 2, 3 et 4, salto avant sans réception sur les pieds
 - Option 4, salto avant non tendu (fermeture > 45°)

SERIES ACROBATIQUES EN ARRIERE :

Les gymnastes se déplacent en faisant tous ensemble les éléments suivants **3 pas saut vertical (4 temps) environ 3s, 3 pas saut vertical (4 temps) environ 3s, 3 pas saut vertical (4 temps) environ 3s, 3 pas saut vertical (4 temps) environ 3s** pour s'aligner en bout de tapis (sur les tapis), à la station jambes serrées, bras le long du corps, comme indiqué sur le schéma, par **ordre croissant** de valeur d'option (1 plus faible valeur).



Les exercices suivants sont proposés avec des options en fonction du niveau de chaque DUO

L'équipe réalise les options dans l'ordre indiqué :

Les 2 gymnastes DUO n°1 exécutent le **même élément** en simultané (**option 1 ou 2 ou 3 ou 4**) : sans compter, signal de départ autorisé,
 Puis, les 2 gymnastes DUO n°2 exécutent le **même élément** en simultané (**option 1 ou 2 ou 3 ou 4**) : sans compter, signal de départ autorisé,
 Puis, les 2 gymnastes DUO n°3 exécutent le **même élément** en simultané (**option 1 ou 2 ou 3 ou 4**) : sans compter, signal de départ autorisé,
 Puis, les 2 gymnastes DUO n°4 exécutent le **même élément** en simultané (**option 1 ou 2 ou 3 ou 4**) : sans compter, signal de départ autorisé,
 Puis, les 2 gymnastes DUO n°5 exécutent le **même élément** en simultané (**option 1 ou 2 ou 3 ou 4**) : sans compter, signal de départ autorisé,
 Puis, les 2 gymnastes DUO n°6 exécutent le **même élément** en simultané (**option 1 ou 2 ou 3 ou 4**) : sans compter, signal de départ autorisé,
 Puis, les 2 gymnastes DUO n°7 exécutent le **même élément** en simultané (**option 1 ou 2 ou 3 ou 4**) : sans compter, signal de départ autorisé

Option 1. 1 pt	Quelques pas d'élan et rondade saut vertical réception stabilisée.	
Option 2. 2 pts	Quelques pas d'élan et rondade renversement arrière (flic-flac arrière) saut vertical réception stabilisée.	
Option 3. 3 pts	Quelques pas d'élan et rondade salto arrière corps groupé réception stabilisée.	
Option 4. 4 pts	Quelques pas d'élan rondade renversement arrière (flic-flac arrière) puis salto arrière groupé réception stabilisée.	

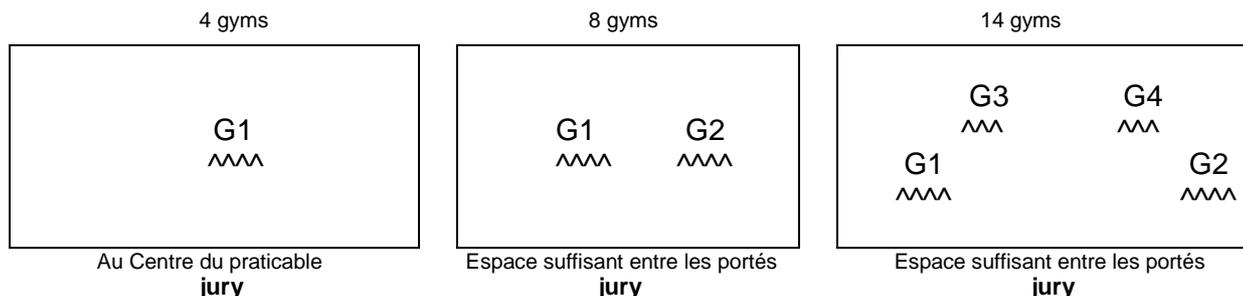
Les 2 gymnastes exécutent les sauts **réception stabilisée ensemble.**

A la fin du mouvement, **retour de la diagonale**, les gymnastes s'alignent, en bout de tapis, **sur le côté droit ou gauche à côté des gymnastes en attente**

- **Non reconnaissance** (valeur à 0 point) :
 - Option non réalisée
 - Option non référencée
 - Options 3 et 4, salto arrière corps carpé ou tendu

APOTHEOSE

Les gymnastes se déplacent en **petite foulée position des bras libre** pendant **4 fois 4 temps (environ 2 s)** pour se positionner à la station jambes serrées bras le long du corps comme indiqué ci-dessous, face au jury



Les groupes évoluent en même temps.

Temps :

1, 2, 3, 4 Mise en place des porteurs, les portés prennent appui par les mains pour préparer l'élevation,

5, 6, 7, 8 Elévation des motifs en prenant les positions indiquées, **Montée libre**

Au temps **8**, les portés P1 sont à l'équerre et ceux P2 en appui tendu renversé et les groupes G3-G4 en position finale (équerre ou appui tendu renversé)

1, 2, 3, 4 Maintiens de la position pendant **4 secondes**.

5, 6, 7, 8. Descente des motifs, les gymnastes reviennent à la **station droite**, bras le long du corps, **face au jury**, position avant l'apothéose (comme indiqué sur le schéma)

Fin de la production

<p>Fédéral 3 : motif G1 avec 4 gymnastes, les porteurs ont le jury à leur gauche</p> <p>P2 P1 vu par le jury</p>	<p>Motifs G1 et G2</p> <p>- Porteur P1: allongé sur le dos jambes tendues, soutient le porteur P2 au dos, porte le porté P1 bras tendus et verticaux</p> <p>- Porté P1: à l'équerre dos vertical, jambes tendues horizontales, appui bras tendus, Montée libre</p> <p>- Porteur P2: en appui dorsal sur les pieds du porteur P1, jambes mi-fléchies légèrement écartées (position chaise) maintient bras tendus le porté P2 au bassin ou bas du dos.</p> <p>- Porté P2: en appui tendu renversé, corps vertical, mains sur les genoux ou cuisses du porteur, Montée libre</p>
<p>Fédéral 2 : les porteurs sont orientés vers le centre et les porteurs G1 ont le jury à leur droite, les porteurs G2 ont le jury à leur gauche</p> <p>G1 G2 Vu par le jury</p> <p>P1 P2 espace suffisant entre les portés P2 P1</p>	

Fautes motifs G1 et G2

- Porteur P1 jambes fléchies
- Porteur P1 bras serrés
- Porteur P2 non en déséquilibre
- Porté P1 en position instable
- Porté P1 jambes non horizontales
- Porté P1 dos non vertical
- Porté P2 corps non aligné et non vertical
- Porté P2 en position instable
- Position non tenue **4s**
- Porté bras fléchis
- Porteur bras fléchis

Fédéral 1 : 2 options possibles pour les groupes G3-G4

- option 1 : équerres (valeur 2 x 2 soit 4 points) : obligatoirement 2 équerres

<p>Les porteurs P1 et P2 sont orientés vers le centre et les porteurs G1 ont le jury à leur droite, les porteurs G2 ont le jury à leur gauche, Les porteurs P3 et P4 sont orientés vers le centre. Les portés G3 et G4 sont en équerre sur les mains des porteurs P4 debout en position légèrement inclinée, bras verticaux. Le porté P3 un genou au sol tient le porté P4 d'un bras. Montée libre</p>		<p>Motif G3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Porteur P4 debout en position légèrement inclinée, bras tendus verticaux, jambes légèrement écartées, - le porteur P3 un genou au sol tient le porteur P4 d'un bras : <ul style="list-style-type: none"> - à droite, genou gauche au sol, bras droit tenant le porteur P4 - à gauche, genou droit au sol, bras gauche tenant le porteur P4. - Portés centraux : en équerre bras tendus sur les bras tendus du porteur P4 montée libre à l'appui puis montée ensemble des 2 portés à l'équerre
<p>P1 P2 P3 (gauche) P4 P4 P3 (droit) P2 P1</p>		

- option 2 : appuis tendus renversés (valeur 4 x 2 soit 8 points) : obligatoirement 2 appuis tendus renversés

<p>Les porteurs P1 et P2 sont orientés vers le centre et les porteurs G1 ont le jury à leur droite, les porteurs G2 ont le jury à leur gauche, Les porteurs P3 et P4 sont orientés vers le centre. De l'équerre, les 2 portés G3 s'élèvent ensemble en appui renversé sur les mains des porteurs P4 debout en position légèrement inclinée, bras verticaux. Le porté P3 un genou au sol tient le porté P4 d'un bras. Montée libre du porté à l'équerre.</p>		<p>Motif G3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Porteur P4 debout en position légèrement inclinée, bras tendus verticaux, jambes légèrement écartées, - le porteur P3 un genou au sol tient le porteur P4 d'un bras : <ul style="list-style-type: none"> - à droite, genou gauche au sol, bras droit tenant le porteur P4, bras gauche en arrière, - à gauche, genou droit au sol, bras gauche tenant le porteur P4, bras droit en arrière. - Portés centraux : en appui tendu renversé bras tendus sur les bras tendus du porteur P4 Montée libre à l'équerre puis montée ensemble des 2 portés à l'ATR
<p>P1 P2 P3 (gauche) P4 P4 P3 (droit) P2 P1</p>		

<p>Fautes motifs G1 et G2</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Porteur P1 jambes fléchies ● Porteur P1 bras serrés ● Porteur P2 non en déséquilibre ● Porté P1 en position instable ● Porté P1 jambes non horizontales ● Porté P1 dos non vertical ● Porté P2 corps non aligné et non vertical ● Porté P2 en position instable ● Position non tenue 4s ● Porté bras fléchis ● Porteur bras fléchis 	<p>Fautes motif G3</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Porteur P3 mauvais genou au sol ● Porteur P3 mauvais bras tenant le porteur P4 ● Porteurs non stables ● Porteurs bras fléchis ● Porteurs bras serrés ● Position non tenue 4s ● Portés bras fléchis ● Porté instable ● Porté à l'équerre jambes non horizontales ● Porté à l'appui renversé corps non vertical ● Portés ATR départ non de l'équerre ● Portés non montés ensemble
--	--

Pour le motif G3-G4 **complet réalisé** (position marquée minimum) : 2 équerres : valeur 2x2 soit 4 pts, 2 ATR : 2x4 soit 8 pts.

1 seul élément (équerre ou 1 appui renversé) **réalisé** (position marquée minimum) et l'autre élément **monté mais non tenu** (position correcte atteinte **mais position passagère** (sans arrêt) : **2 points (équerre) ou 4 points (appui renversé)**.

Pas de possibilité de mixer équerre et appui renversé (valeur 0 point). **1 seul élément** (équerre ou appui tendu renversé (position correcte atteinte) et l'autre position correcte non atteinte : valeur de l'option = 0 point

9.3. JUGEMENT DE LA PRODUCTION FEDERALE.

9.3.1. NOTATION.

Tenue – (direction, attitude physique, tenue vestimentaire, alignement, déplacements)	10 pts
Difficultés	maxi 120 pts
Exécution individuelle (sauts acrobatiques compris)	30 pts
Exécution d'ensemble(10 x 3)	30 pts
TOTAL	maxi 190 pts

Pour la catégorie fédérale 1, la note obtenue 190 points maxi est multipliée par un **coefficient de 1,15**.
Pour la catégorie fédérale 2, la note obtenue 134 points maxi est multipliée par un **coefficient de 1**
Pour la catégorie fédérale 3, la note obtenue 102 points maxi est multipliée par un **coefficient de 0,7**

9.3.2. TRAVAIL DU JURY

Il est indispensable d'avoir un jury composé de **SIX JUGES** à la production fédérale

Répartition du travail entre les juges

	valeur	Juges n° 1 et 2	Juges n° 3 et 4	Juges n° 5 et 6
Tenue - (direction, attitude physique, tenue vestimentaire, alignement, déplacements)	10	Art 0.17.4		
Difficultés.	120	Art 0.17.5		
Exécution individuelle y compris portés dynamiques, séries acrobatiques, motifs élevés appuis tendus renversés et apothéose.	30		Art 0.17.6	
Exécution d'ensemble y compris portés dynamiques, séries acrobatiques, motifs élevés appuis tendus renversés et apothéose	10 coef 3			Art 0.17.7

9.3.3. FACTEURS DE TAXATION.

- Cette production présente une gamme de mouvements étendue pour les assouplissements éducatifs, acrobatiques et chorégraphiques. Les juges devront en apprécier l'exécution technique.
- La production fédérale n'est pas chronométrée.
- Les éléments d'acrobatie doivent être maîtrisés avec des réceptions stabilisées et des sauts bien élevés.
- Les motifs à l'appui tendu renversé et l'apothéose devront être tenus correctement pendant **quatre secondes**. Si un motif n'a pas atteint la position, le motif ne sera pas reconnu.
- Pendant la production, les gymnastes doivent exécuter les éléments chorégraphiques, les motifs élevés tous ensemble et pour chaque DUO les séries acrobatiques.
- L'ensemble devra laisser une impression de dynamisme, d'aisance et d'harmonie.
- Les roues et les rondades peuvent être réalisées soit à droite ou à gauche par chaque gymnaste.
- La planche faciale peut être réalisée avec appui sur jambe droite ou gauche.
- La production comporte différentes options afin de tenir compte des niveaux de chaque équipe.
- Les deux gymnastes d'un même DUO doivent réaliser la même option pour les séries acrobatiques. Dans le cas d'éléments différents dans une même option, la difficulté retenue

correspond à l'élément le plus élevé. Mais une pénalisation sera appliquée dans le facteur exécution individuelle.

- Dans le cas de **gymnaste manquant** à la production, les juges appliqueront des pénalités sur la note **d'exécution individuelle** (option non réalisée par un gymnaste/par option), sur la note **d'exécution d'ensemble** (série acrobatique ou option ou motif non réalisé), sur la **note de difficulté** pour les options non réalisées.

9.3.4. TENUE – JUGES 1 ET 2

9.3.4.1. DIRECTION SUR 2 POINTS

Aide ou présence d'un assistant sur la surface gymnique 0,5 pt

Rythme est : 1 temps par seconde, pour compter les mouvements gymniques, les motifs élevés et l'apothéose. Le rythme a une très grande importance. Une vitesse trop lente permet une meilleure exécution individuelle et aussi d'ensemble, en particulier les portés, donc doit être sanctionnée. Les séries acrobatiques ne sont pas comptées.

Une accélération ou non-respect d'un temps par seconde pour les motifs élevés et apothéose.

Accélération ou ralentissement ou arrêt 0,1 ou 0,3 pt à chaque fois

9.3.4.2. DISCIPLINE, ATTITUDE PHYSIQUE ET TENUE VESTIMENTAIRE SUR 4 POINTS

Dans la note sont pris en compte les positions du corps incorrectes au repos, les attentes dans les séries acrobatiques, les paroles et gestes qui n'ont pas lieu d'être.

Gestes ou paroles ou positions incorrectes 0,1 pt / geste, parole, position

La tenue vestimentaire doit être correcte, uniforme et conforme aux règles du programme fédéral.

Tenue vestimentaire incorrecte 0,3pt / gymnaste et moniteur

9.3.4.3. ALIGNEMENT, PLACEMENT ET DEPLACEMENT SUR 4 POINTS

L'alignement est observé lors des mouvements chorégraphiques, des attentes dans les séries acrobatiques, des motifs élevés et lors de la présentation finale

Désalignement momentané 0,1 ou 0,3 pt / gymnaste

L'ensemble de la production doit être réalisé à l'intérieure **de la surface de tapis.**

Toute sortie de la surface (chaque fois) ----- 0,1 pt

Il s'agit de vérifier la conformité des placements des gymnastes au début des formations par rapport aux textes et des déplacements entre les formations très rapides. La forme des déplacements est laissée libre pour chaque association.

Erreur de placement et distance entre gym ou DUO 0,1 pt / gym ou DUO

Déplacement désordonné 0,3 pt / gym

Durée des déplacements trop longue 0,3 pt chaque fois

Ordre de passage des DUO non-conforme 0,1 pt chaque fois

9.3.5. DIFFICULTES (120 POINTS) - JUGES 1 ET 2

Il s'agit de valoriser les options :

- Fédéral 1 (7 DUO + apothéose) sur 120 points maxi,
- Fédéral 2 (4 DUO) sur 64 points maxi
- Fédéral 3 (2 DUO) sur 32 points maxi

Les deux gymnastes d'un même DUO font la même option.

Pour obtenir la note de difficulté, le jury additionnera les valeurs des options de **chaque DUO.**

- **Motifs élevés avec appuis renversés sur 28 points maxi**
(l'option peut être différente pour chaque duo)
 - Option 1 appui tendu renversé 1 point par DUO
 - Option 2 trépied porteur couché 2 points par DUO
 - Option 3 appui tendu renversé sur cuisses 3 points par DUO
 - Option 4 appui tendu renversé porteur couché 4 points par DUO
- **Portés dynamiques sur 28 points maxi**
(l'option peut être différente pour chaque duo)
 - Option 1 roue 1 point par DUO
 - Option 2 renversement avant 2 points par DUO
 - Option 3 salto arrière groupé 3 points par DUO
 - Option 4 salto arrière tendu 4 points par DUO
- **Séries acrobatiques en avant sur 28 points maxi**
(l'option peut être différente pour chaque côté - 1 ou 2 DUO)
 - Option 1 roulade avant élevée 1 point par DUO
 - Option 2 salto avant groupé 2 points par DUO
 - Option 3 salto avant groupé roulade avant élevée 3 points par DUO
 - Option 4 salto avant tendu 4 points par DUO
- **Séries acrobatiques en arrière sur 28 points maxi**
(l'option peut être différente pour chaque duo)
 - Option 1 rondade saut vertical 1 point par DUO
 - Option 2 rondade flic-flac saut vertical 2 points par DUO
 - Option 3 rondade salto arrière groupé 3 points par DUO
 - Option 4 rondade flic-flac salto arrière groupé 4 points par DUO
- **Apothéose pour fédéral 1 sur 8 points maxi**
 - Option 1 fédéral 1, motif G3 équerre 4 points
 - Option 2 fédéral 1, motif G3 appui renversé 8 points

	DUO n°1	DUO n°2	DUO n°3	DUO n°4	DUO n°5	DUO n°6	DUO n°7	Total	
Motifs élevés appuis tendus renversé									
Portés dynamiques									
Séries acrobatiques avant									
Séries acrobatiques arrière									
Apothéose (fédéral 1)									
								Total	

Remarques :

Option non réalisée ou non référencée par 1 DUO, motif élevé non réalisé (position correcte non atteinte ou position passagère : sans arrêt) : valeur 0 point.

Dans le cas, d'éléments différents dans une même DUO (série acrobatique arrière) ou dans un même coté (1 ou 2 DUO) (acrobatique avant), la difficulté retenue correspond à l'élément le plus élevé. Mais une pénalisation sera appliquée dans le facteur exécution individuelle et d'ensemble (éléments différents dans un DUO ou coté)

9.3.6. EXECUTION INDIVIDUELLE - JUGES 3 ET 4

(y compris les motifs élevés) (30 points coef. 3)

Les juges déterminent les fautes d'exécution **individuelle** pendant les déplacements, les mouvements chorégraphiques, les motifs élevés en appui renversé, les portés dynamiques, les séries acrobatiques en avant, les séries acrobatiques en arrière, l'apothéose (motifs avec maintien). Les juges doivent tenir compte :

- Des positions et la tenue des bras, des pieds, des mains, des jambes, du corps et de la tête et de la finition des gestes,
- De l'amplitude des mouvements,
- Des erreurs et des interprétations erronées,
- Des réceptions,
- Des positions correctes du corps dans chaque motif élevé et apothéose, la durée des positions des motifs,
- Des positions du corps dans les maintiens et séries acrobatiques,
- Des enchaînements des gestes.

La note d'exécution individuelle est 30 moins la moyenne des pénalisations des juges 3 et 4.

Les pénalisations sont :

- | | |
|--|----------------------|
| • Ordre de passage erroné d'un DUO dans les séries | 0,1 pt / DUO |
| • Faute de tenue du corps, des bras, des jambes et finition des gestes | 0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt |
| • Souplesse insuffisante dans un élément gymnique ou statique (planche) | 0,1 ou 0,3 pt |
| • Série acrobatique avant (éléments différents dans un coté - 1 ou 2 DUO) | 1,0 pt / gym |
| • Série acrobatique arrière (éléments différents dans un DUO) | 1,0 pt / gym |
| • Série acrobatique arrière, options 1 et 2, saut vertical non réalisé | 0,5 pt / gym |
| • Option non réalisée , non référencée, aide | 1,0 pt / gym |
| • Interprétation erronée d'un élément chorégraphique | 0,3 ou 0,5 pt |
| • Manque d'amplitude (chaque fois) | 0,1 ou 0,3 pt |
| • Enchaînements des gestes | 0,1 ou 0,3 pt |
| • Manque de stabilité ou d'équilibre | 0,1 ou 0,3 pt |
| • Déviation dans une position de maintien | 0,1 ou 0,3 pt |
| • Faute technique dans un élément | 0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt |
| • Désaxage | 0,1 ou 0,3 pt |
| • Réception non stabilisée | 0,1 ou 0,3 pt |
| • Appui des mains au sol ou chute | 1,0 pt |

Motifs élevés appuis tendus renversés et apothéose :

- | | |
|--|-----------------------|
| • Position du corps, des bras, des jambes | 0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt |
| • Motif instable | 0,1 ou 0,3 pt / motif |
| • Motif non tenu 4 secondes | 0,3 pt / motif |
| • Motif non réalisé (position correcte non atteinte) ou passagé (sans arrêt) | 1,0 pt / motif |

Remarque :

Dans le cas de **gymnaste manquant**, le jury pénalisera : option ou motif non réalisé soit 1point / par option ou motif.

9.3.7. EXECUTION D'ENSEMBLE - JUGES 5 ET 6

(y compris les motifs élevés) (10 points coef. 3)

Les juges déterminent les fautes d'exécution **d'ensemble** pendant les déplacements, les mouvements chorégraphiques, les motifs élevés, les séries acrobatiques en avant, les séries acrobatiques en arrière, l'apothéose et la présentation finale.

La note d'exécution d'ensemble est 10 moins la moyenne des pénalisations des juges 5 et 6.

Les pénalisations sont :

- | | |
|--|-----------------------------|
| ● Petit retard ou hésitation | 0,1 pt / faute / gym |
| ● Net retard ou hésitation | 0,3 pt / <i>faute / gym</i> |
| ● Arrêt dans l'exécution par manque de connaissance | 0,5 pt / arrêt |
| ● Manque d'aisance, de dynamisme et d'harmonie sur l'ensemble de la production | 0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt |
| ● Élément non exécuté | 0,5 pt / élément |
| ● Légère erreur corrigée | 0,1 pt / erreur |
| ● Série acrobatique non réalisée ensemble (DUO) | 0,1 ou 0,3 pt / DUO |
| ● Série acrobatique avant (éléments différents dans un coté - 1 ou 2 DUO) 0 | 0,5 pt / gym |
| ● Série acrobatique arrière (éléments différents dans un DUO) | 0,5 pt / gym |
| ● Série acrobatique ou option non réalisée | 0,5 pt |

Motifs élevés appuis tendus renversés et apothéose :

- | | |
|--|----------------|
| ● Motifs non montés ensemble | 0,3 pt / motif |
| ● Motif non maintenu 4 secondes | 0,3 pt / motif |
| ● Motif non réalisé (position correcte non atteinte) ou passagé (sans arrêt) | 0,5 pt / motif |
| ● Exécution d'ensemble complètement floue | 3 à 5 pts |

Remarque :

Dans le cas de gymnaste manquant, le jury pénalisera : série ou option ou motif non réalisé soit 0,5 point / par option ou motif par gym manquant

10. MINI-TRAMPOLINE – PUPILLE

10.1. REGLEMENT AU MINI-TRAMPOLINE

Les sauts au mini-trampoline s'adressent aux équipes Pupille des divisions

- Pupille Fédéral 1
- Pupille Fédéral 2
- Pupille Fédéral 3

Lorsqu'une association participant au concours par équipes présente une production de sauts au mini-trampoline, tous les gymnastes présentant cette production doivent obligatoirement participer à **toutes les épreuves du concours** par équipe.

10.1.1. POINTS DE NOMBRE :

Tous les gymnastes doivent participer. Il sera attribué **0,50 point par gymnaste** présenté et ayant participé à la première série, **au-dessus du minimum imposé** de la division. L'attribution des points de nombre se fera au secrétariat, mais les moniteurs devront faire mentionner par les juges le nombre des gymnastes au mini trampoline.

Les points de nombre ne bénéficient jamais des coefficients qui peuvent être affectés à cette épreuve pour les classements.

10.1.2. PENALISATION POUR GYMNASTE MANQUANT :

Tous les gymnastes de l'équipe doivent participer. Les associations ne présentant pas tous les gymnastes seront pénalisées **de 5 points par gymnaste manquant par le secrétariat** ; cette pénalisation s'applique après l'établissement du total du mini trampoline.

10.1.3. GYMNASTE BLESSE :

Au mini trampoline, **si un gymnaste est blessé avant le premier saut**, le jury 1 indiquera sur la feuille de pointage le nombre de gymnaste présent **au premier saut**. Les associations seront pénalisées de **5 points par gymnaste manquant par le secrétariat** ; cette pénalisation s'applique après l'établissement du total du mini trampoline.

Si le gymnaste se blesse **après le premier saut ou ne souhaite pas faire les sauts suivants**, le jury 1 indiquera sur la feuille de pointage le nombre de gymnastes présents à la première série. Le jury pénalisera la note de difficulté pour **gymnaste manquant (0,5 pt/gymnaste manquant)**, des séries suivantes ne correspondant pas au nombre de gym demandé. Les points de nombre correspondent au nombre de gymnastes de la 1^{ère} série.

Si une équipe se présente avec un nombre inférieur au minimum de la catégorie, l'association sera pénalisée de **5 points par gymnaste manquant par le secrétariat** sur le total des points du mini-trampoline.

10.1.4. COMPOSITION DES SERIES :

L'équipe doit présenter des séries différentes de sauts référencés dans le tableau de difficultés, en **progression** de valeur de base. Ceci signifie que la valeur de base de difficulté d'une série ne doit pas être inférieure à celle d'une série antérieure.

La valeur de base d'une série (sauf dernière série) correspond à la valeur de base des sauts majoritaires. Seule la dernière série peut présenter des sauts différents.

Seules les deux dernières séries peuvent être exécutées par les 2/3 des gymnastes au minimum.

L'équipe doit exécuter **6 séries différentes de sauts**

- Les sauts des 4 premières séries sont imposés.
- Tous les sauts sont de **valeur A** dans le tableau de difficulté.
- Les 4 premières séries doivent être exécutées par **l'ensemble des gymnastes et** dans une série, les gymnastes exécutent le même saut.
- La 5^{ème} série qui est composée de **sauts identiques** de valeur de difficulté **B ou C**, est exécutée au **minimum** par les **2/3 des gymnastes**.
- **La 6^{ème} série qui est composée de sauts identiques ou différents** de valeur de difficulté **B et/ou C**, est exécutée au **minimum** par les 2/3 des gymnastes. Cette série doit être différente de la 5^{ème} série (**minimum 2 sauts**). La valeur de difficulté de cette 6^{ème} série (moyenne des sauts, y compris les sauts non reconnus) doit être égale ou supérieure à la valeur de base de la 5^{ème} série.
- Seules les deux dernières séries peuvent être exécutées par les 2/3 des gymnastes
- L'exercice au mini-trampoline est noté sur 90 points, non compris les points de nombre.

10.2. JUGEMENT DES SAUTS AU MINI-TRAMPOLINE.

10.2.1. NOTATION PUPILLE

Tenue (attitude de l'équipe), tenue vestimentaire, ordre de retour des sauteurs, succession des sauts.	10 pts
+ Difficulté	20 pts
+ Exécution individuelle	60 pts

TOTAL **90 pts**

+ Points de nombre, (à appliquer par le Secrétariat)

Pour la catégorie fédérale 1, la note obtenue 90 points maxi est multipliée par un **coefficient de 2**.

Pour la catégorie fédérale 2, la note obtenue 90 points maxi est multipliée par un **coefficient de 1,5**.

Pour la catégorie fédérale 3, la note obtenue 90 points maxi est multipliée par un **coefficient de 1**.

10.2.2. JURYS

En principe, le jury des sauts au mini trampoline comprend **6 juges**, dont un " premier juge ".

Juges	1 - 2	3 - 4	5 -6
Tenue (attitude de l'équipe), tenue vestimentaire, ordre de retour des sauteurs. Succession des sauts.	Note de tenue		
Exécution individuelle Fautes techniques		Note d'exécution	
Exécution individuelle Fautes de tenue et réception			Note d'exécution
Difficultés	Note de difficulté		

Le premier juge note sur la feuille de pointage :

- Le nombre de gymnastes présentés et ayant participé aux sauts imposés.
- Le nombre de gymnastes ayant effectué les sauts des deux dernières séries
Il est possible que les juges 3, 4, 5 et 6 notent l'ensemble de l'exécution.

10.2.3. FACTEURS DE TAXATION

10.2.3.1. NOTE DE TENUE – JUGES 1 ET 2

Attitude de l'équipe (10 pts)

Aucune exigence de commandement n'est demandée au moniteur. L'équipe doit être au « fixe », en silence avant et pendant chaque série. La présence d'un assistant est autorisée. Possibilité d'assistant supplémentaire pour maintenir les tapis de réception, afin d'éviter tout risque d'accident.

Le facteur « tenue » se décompose en 3 thèmes : ordre de retour, tenue vestimentaire, succession des sauts.

Ordre de retour (3 points).

Le retour peut se faire soit en petite foulée, soit en marchant, individuellement ou ensemble. Les juges ne pénaliseront dans ce secteur que les fautes d'alignement pendant la présentation de l'équipe, les bavardages et les attitudes non correctes, avant, entre les séries de sauts et à la fin. Le retour doit se faire du côté du tapis **opposé aux juges**.

- Signe, geste, parole 0,1 pt / chaque fois
- Désalignement pendant la présentation, entre les sauts 0,1 ou 0,3 pt / gym
- Présence d'un moniteur sur les tapis 0,5 pt

Note de tenue vestimentaire (4 points).

Il s'agit, dans ce secteur, de pénaliser les tenues vestimentaires incorrectes des gymnastes et du moniteur ou non conformes aux règles du programme fédéral. La note à donner dans ce secteur est de quatre points. La pénalisation par gymnaste ou moniteur ayant une tenue vestimentaire non conforme est de **0,30 point**. Si la tenue vestimentaire n'est pas réglementaire, l'équipe pourra être renvoyée au vestiaire pour mettre sa tenue en conformité.

Succession des sauts (3 points)

Il s'agit de prendre en compte le temps entre deux sauts, compte tenu de la difficulté des sauts. Ce temps entre deux sauts doit être à peu près **constant dans une même série**. Pour les sauts simples (A), les gymnastes doivent être très rapprochés (< 2s entre chaque sauteur). Pour les sauts : B < 3s, C < 4s (espace nécessaire pour la réussite des sauts en toute sécurité).

- Espace trop long 0,1 pt / chaque fois
- Espace irrégulier entre les sauts d'1 série 0,1/0,3/0,5 pt / série

10.2.3.2. NOTE DE DIFFICULTE – JUGES 1 ET 2

Chaque saut qui est référencé dans le tableau des difficultés a une valeur. Un saut non référencé dans les tableaux est non reconnu.

La note de difficulté est la somme des valeurs de base de difficultés des 5^{ème} et 6^{ème}s séries moins les pénalisations des 6 séries.

La note de difficulté de la 6^{ème} série est la moyenne des sauts arrondie au 1/10^e inférieur, moins les pénalisations de cette série. Elle doit être égale ou supérieure à la valeur de base de la 5^{ème} série.

Si une équipe fait plus de 6 séries, le jury note l'exécution de toutes les séries. Donc les fautes s'additionnent. La note de difficulté correspond aux 6 premières séries. Donc les séries suivantes ne sont pas prises en comptes dans la note de difficulté.

Non-reconnaissance d'un saut

- Saut non réalisé ; par exemple : suite à la chute du sauteur précédent
- Saut non référencé dans le tableau des difficultés
- Saut non-conforme
- Saut avec aide du moniteur
- Pupille 6^{ème} série, saut de valeur A

Un saut non reconnu est pénalisé au niveau de la difficulté et au niveau de l'exécution :

- Difficulté : Pour les séries (sauf pour la 6^{ème} série), une pénalisation est appliquée de 0,5 pt / saut sur la note de difficulté.

Pour la 6^{ème} série, le saut vaut 0 pt, à prendre en compte pour la note de difficulté de la 6^{ème}, mais pas de double pénalisation de 0,5.

- Exécution : Un saut non reconnu sera pénalisé pour fautes graves de 0,5 pt et un saut non réalisé sera pénalisé de 1,0 pt.

Pénalisations sur la note de difficulté d'une série

Les pénalisations d'une série peuvent dépasser la valeur de la série. Un saut ne peut être pénalisé qu'une fois pour saut interdit, saut différent ou pour valeur différente.

- | | |
|---|------------------------|
| ● Saut non reconnu | 0,5 pt / saut |
| ● Saut différent (sauf dernière série) ou de valeur différente dans une série | 0,5 pt / saut |
| ● Gymnaste manquant pour arriver au 2/3 | 0,5 pt / gym / série |
| ● Gymnaste manquant dans une série (sauf 2 dernières séries) | 0,5 pt / gym / série |
| ● 1 ^{ère} à la 4 ^{ème} série, saut de valeur B/C | 0,5 pt / saut |
| ● 5 ^{ème} et 6 ^{ème} séries, saut de valeur A | 0,5 pt / saut |
| ● 5 ^{ème} série tous les sauts A | la valeur série = 0 pt |

Exemple : 5^{ème} série (Equipe de 6 gyms) : 1 saut vertical, 1 salto groupé, 4 salto tendu
pénalisations : 2 x 0,5 pt (saut différent) + 0,5 pt (saut A)

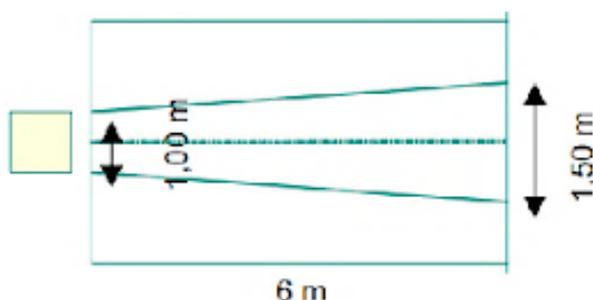
- **Pénalisations sur la note de difficulté globale**
 - Deux séries identiques Ⓣ,5 pt
 - Valeur de base de difficulté d'une série inférieure à celle de la précédente Ⓣ,5 pt
 - Série imposée A non réalisée Ⓣ5 pts / série
 - Nombre de série différent de 6 Ⓣ1 pt
 - Valeur de difficulté de la 6^{ème} série inférieure à la valeur de base de la 5^{ème} Ⓣ0,5 pt

10.2.3.3. NOTE D'EXECUTION - JUGES 3, 4, 5 ET 6

Chaque saut doit être noté individuellement.

Les pénalisations pour **chaque faute** dans un saut seront de 0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt suivant la gravité de la faute et 1,0 pt pour une chute ou une aide ou une roulade à la réception. Les différentes fautes d'un saut s'additionnent.

Le gymnaste doit se recevoir sur les deux pieds, jambes jointes, **réception stabilisée** dans la zone de réception marquée sur les tapis.



La **déduction maximale pour un élément avec chute** est de 1 point y compris tous les pas, les appuis sur le sol menant à la chute et la chute.

Les fautes de pas sont limitées à 1,0 pt.

La déviation à la réception se détermine par rapport aux pieds et non aux épaules.

A la réception, le fait de ramener le pied à la station est considéré :

- Ramener le pied dans le sens inverse du déplacement (pas en arrière et ramener en avant) pas de pénalisation.
- Ramener le pied dans le sens du déplacement (pas en arrière et ramener en arrière) deuxième pénalisation de 0,1 ou 0,3 pt.

Il est demandé une nette élévation du corps dans les sauts

Les rotations longitudinales peuvent être réalisées à **droite ou à gauche sans pénalisation**.

Les positions des bras et de mains dans les sauts verticaux groupés ou carpés écartés ou avec rotation longitudinale sont libres mais doivent être **uniformes** dans l'équipe **pour la première série**. Les positions groupées, carpées et tendues sont définies **dans le code de pointage**

Exécution technique, juges 3 et 4 :

- | | |
|---|----------------------|
| ● Faute technique | 0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt |
| ● Amplitude insuffisante | 0,1 ou 0,3 pt |
| ● Désaxage | 0,1 ou 0,3 pt |
| ● ½ vrille ou vrille incomplète | 0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt |
| ● Touche du moniteur | 0,3 pt |
| ● Aide du moniteur | 1,0 pt |
| ● Position des mains ou des bras non uniformes dans la 1ère série | 0,3 pt |

Tenue et réception, juges 5 et 6 :

- | | |
|---|----------------------|
| ● Position du corps, bras, jambes | 0,1 ou 0,3 ou 0,5 pt |
| ● Gestes dans le saut | 0,3 pt |
| ● Salto avec jambes écartées | 0,1 ou 0,3 pt |
| ● Ouverture atypique des jambes | 0,3 pt |
| ● Petit pas ou sursaut (chaque) | 0,1 pt (1,0 pt maxi) |
| ● Grand pas ou sursaut (chaque) | 0,3 pt (1,0 pt maxi) |
| ● Contact d'une ou des mains au sol | 0,3 pt |
| ● Chute ou appui des mains au sol | 1,0 pt |
| ● Réception non stabilisée | 1,0 pt |
| ● Réception en dehors de la zone de réception | |
| ○ 1 pied ou 1 main | 0,1 pt |
| ○ 2 pieds ou 2 mains ou 1 pied 1 main | 0,3 pt |
| ○ Directement à l'extérieur | 0,3 pt |

Notation avec 2 juges exécution technique, 2 juges réception

- Chaque juge fait la somme des pénalisations d'une série.
- La pénalisation d'une série est la somme de la moyenne des 2 juges exécution technique et de la moyenne des 2 juges réception.

Les juges notent l'ensemble de l'exécution

- Chaque juge la somme des pénalisations (fautes techniques, tenue et réception) d'une série.
- La pénalisation d'une série est la moyenne des 4 juges.

Note d'exécution individuelle

Le juge n°1 somme des pénalisations de toutes les séries.

Il divise le total obtenu par le **nombre de gymnastes de l'équipe et obtient la pénalisation moyenne.**

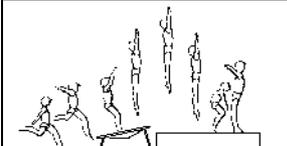
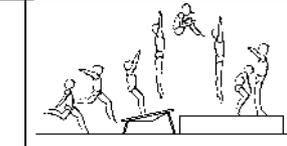
La note d'exécution individuelle est : 60 – pénalisation moyenne et arrondie au 1/10^e inférieur

Saut	Non reconnaissance	Fautes
Saut vertical, jambes jointes, bras à la verticale haute.	- bras non verticaux (angle >45°/verticale) - jambes écartées (angle>45°)	Bras non verticaux Jambes écartées Corps cambré
Saut vertical, bras et jambes écartées.	- bras verticaux - jambes serrées	Ecartement bras et/ou jambes insuffisant Pas de pénalisation pour corps cambré
Saut vertical, groupé cuisses horizontales puis dégroupé	- cuisses sous l'horizontale angle >45°	Cuisses sous l'horizontale Pas de pénalisation pour cuisses au-dessus de l'horizontale Position des bras non uniforme Pas de pénalisation pour jambes au-dessus de l'horizontale
Saut carpé écarté, jambes tendues et horizontales	- cuisses sous l'horizontale angle >45° - jambes fléchies >45° - jambes serrées	Cuisses sous l'horizontale Jambes fléchies Position des bras non uniforme Pas de pénalisation pour cuisses au-dessus de l'horizontale
Saut vertical, jambes jointes, avec demi-tour	- rotation <90° - rotation >270°	Rotation incomplète Position des bras non uniforme
Saut vertical, groupé cuisses horizontales avec demi-tour	- cuisses sous l'horizontale angle >45° - rotation <90° - rotation >270°	Cuisses sous l'horizontale Rotation incomplète Position des bras non uniforme
Saut carpé, jambes jointes et horizontales, avec demi-tour	- cuisses sous l'horizontale angle >45° - jambes écartées >45° - rotation <90° - rotation >270°	Jambes sous l'horizontale Jambes écartées Rotation incomplète Position des bras non uniforme
Salto avant groupé	- corps cassé <45°) - flexion des jambes <45°	Angle tronc/jambes Flexion jambes insuffisante
Salto avant carpé	- corps cassé <45° - flexion jambes >45°	Angle tronc/jambes Flexion des jambes
Salto avant tendu	- corps cassé >45° - flexion jambes >45°	Cassé du corps (15° autorisé) Flexion des jambes Corps cambré autorisé
Salto arrière Auerbach groupé	- corps cassé <45°) - flexion des jambes <45°	Angle tronc/jambes Flexion insuffisante jambes
Saut vertical, jambes jointes, avec un tour	- rotation <1t-90° - rotation >1t+90°	Rotation incomplète Position des bras non uniforme
Salto avant groupé avec demi-tour	- corps cassé <45°) - flexion des jambes <45° - rotation <90° - rotation >270°	Angle tronc/jambes Flexion insuffisante jambes Rotation incomplète
Salto avant carpé avec demi-tour	- corps cassé <45° - flexion jambes >45° - rotation <90° - rotation >270°	Angle tronc/jambes Flexion des jambes Rotation incomplète
Salto avant tendu avec demi-tour	- corps cassé >45° - flexion jambes >45° - rotation <90° - rotation >270°	Cassé du corps (15° autorisé) Flexion des jambes Rotation incomplète Corps cambré autorisé
Twist arrière groupé (saut avec 1/2t et salto arrière groupé)	- corps cassé <45°) - flexion des jambes <45° - rotation <90° - rotation >270°	Angle tronc/jambes Flexion jambes insuffisante Rotation incomplète

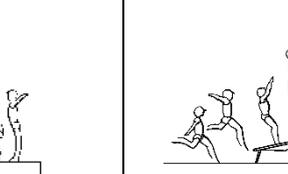
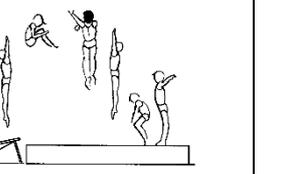
A ces fautes, il faut ajouter les fautes de tenue, les fautes d'amplitude et les fautes de réception

10.2.5. TABLEAU DES DIFFICULTES (VALEUR DE BASE)

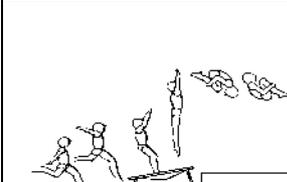
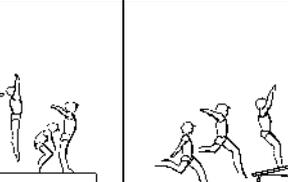
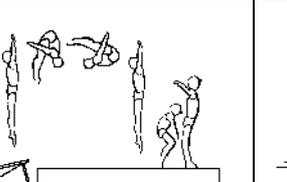
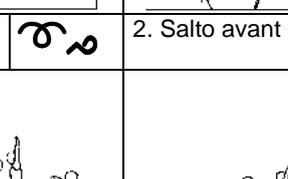
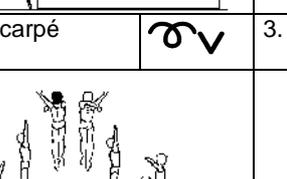
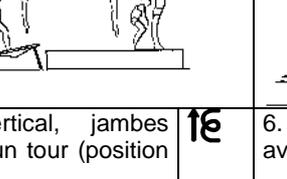
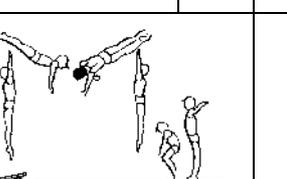
10.2.5.1. SAUT A (6 POINTS)

			
1. Saut vertical, jambes jointes, bras dans le prolongement du tronc. ↑	2. Saut vertical, bras et jambes écartées. X	3. Saut vertical, groupé cuisses horizontales puis dégroupé (position des mains libre) ↵	4. Saut carpé écarté, jambes tendues et horizontales (position des mains libre) <

10.2.5.2. SAUT B (8 POINTS)

		
1. Saut vertical, jambes jointes, avec demi-tour. (position des bras libre) ↑ ↺	2. Saut vertical, groupé cuisses horizontales avec demi-tour (position des mains libre) ↵ ↺	3. Saut carpé, jambes jointes et horizontales, avec demi-tour (position des mains libre) < ↺

10.2.5.3. SAUT C (10 POINTS)

		
1. Salto avant groupé ↻	2. Salto avant carpé ↻ ↵	3. Salto avant tendu ↻
		
4. Salto arrière Auerbach groupé ↻ ↺	5. Saut vertical, jambes jointes, avec un tour (position des bras libre) ↑ ↻	6. Salto avant groupé avec demi-tour. ↻ ↺ ↺
		
7. Salto avant carpé avec demi-tour ↻ ↵ ↺	8. Salto avant tendu avec demi-tour ↻ ↵ ↺	9. Twist arrière groupé ↑ ↻ ↺ ↺
		
10. Twist arrière carpé ↑ ↻ ↺ ↵ ↻	11. Twist arrière tendu ↑ ↻ ↺ ↵ ↻	

11. PALMARES

11.1. CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES

1910	GENTILLY : Flèche de Bordeaux et BOIVIN (Alerte de Troyes)	1951	NANTES : Avant-Garde de Saint-Denis et Antoine SCHLINDWEIN (U.S. Beauregard de Laval)
1911	NANCY : Flèche de bordeaux et Gaston RATELOT (Avant-Garde de Montmartre)	1952	STRASBOURG : Flèche de Bordeaux et Jacques COURGUE (U.S. Paloise)
1912	GENTILLY : Flèche de Bordeaux et R. DIAZ (Flèche de Bordeaux).	1953	CLERMONT-FERRAND : Avant-Garde de Saint-Denis et Jean PEPERS (Nicolaïte de Chaillot)
1913	GENTILLY : Flèche de Bordeaux et R. DIAZ (Flèche de Bordeaux).	1954	LILLE : Avant-Garde de Saint-Denis et Pierre LAVIGNOLLE (Flèche de Bordeaux)
1914	GENTILLY : Avant-Garde de Montmartre et R. DIAZ (Flèche de Bordeaux)	1955	SAINT-ETIENNE : Nicolaïte de Chaillot et Pierre LAVIGNOLLE (Flèche de Bordeaux)
1921	STRASBOURG : Saint-Joseph de Mulhouse et Jules BLANCHARD (Saint-Joseph de Mulhouse)	1956	METZ : Nicolaïte de Chaillot et Pierre LAVIGNOLLE (Flèche de Bordeaux)
1922	BORDEAUX : Flèche de Bordeaux et Paul DUFAURET (Flèche de Bordeaux)	1957	BREST : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Pierre LAVIGNOLLE (Flèche de Bordeaux)
1923	PARIS : Flèche de Bordeaux et Paul DUFAURET (Flèche de Bordeaux)	1958	PARIS : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Pierre LAVIGNOLLE (Flèche de Bordeaux).
1924	TOURS : Flèche de Bordeaux et Pierre DUFERRET (Flèche de Bordeaux)	1959	LE MANS : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Robert FANGET (Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne).
1925	CHOLET : Laëtitia de Nantes et Léon MOREAU (Cadet Saint-Michel de Limoges)	1960	MACON : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Robert FANGET (Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne).
1926	ISSY-LES-MOULINEAUX : Jeunesse Bourguignonne de Dijon et André LEMOINE (Jeanne d'Arc de Chartres)	1961	DINARD : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Michel IEMFRE (Champigneullaise de Champigneulles).
1927	ROUEN : Jeunesse Bourguignonne de Dijon et Léon MOREAU (Cadet Saint-Michel de Limoges)	1962	TROYES : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Robert FANGET (Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne).
1928	VERDUN : Nicolaïte de Chaillot et Maurice LETOURNEAU (Nicolaïte de Chaillot)	1963	CAEN : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Robert FANGET (Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne).
1929	ALBI : Nicolaïte de Chaillot et André LEMOINE (Jeanne d'Arc de Chartres)	1964	CHAMBERY : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Bernard PAILLES (Enghien Sports).
1930	PARIS : Nicolaïte de Chaillot et Paul DUFAURET (Flèche de Bordeaux)	1965	DREUX : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Claude TISSERAND (Fraternelle A.G. d'Aulnay-sous-Bois).
1931	VANNES : Nicolaïte de Chaillot et CHATELAIN (Croix d'Honneur de Châteaudun)	1966	NANCY : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Claude TISSERAND (Fraternelle A.G. d'Aulnay-sous-Bois).
1932	NICE : Nicolaïte de Chaillot et Georges PRATVIEL (Flèche de Bordeaux)	1967	LONS-LE-SAUNIER : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Alain NIJAK (La Savoureuse de Chatenois-les-Forges).
1933	PARIS : Nicolaïte de Chaillot et Robert HEROLD (Constantia de Strasbourg)	1969	COLMAR : Avant-Garde Saint-François de Saint-Etienne et Alain NIJAK (La Savoureuse de Chatenois-les-Forges).
1934	POITIERS : Flèche de Bordeaux et Robert HEROLD (Constantia de Strasbourg)	1970	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE : Similienne de Nantes et Pierre PUVIS (S.S. Loquidy de Nantes).
1935	EPINAL : nicolaïte de Chaillot et Robert HEROLD (Constantia de Strasbourg)	1971	POISSY : La Cambronnaise de Saint-Sébastien-sur-Loire et Gilles CHAILLOU (Alerte de Chambéry).
1936	RENNES : Nicolaïte de Chaillot et Antoine SCHLINDWEIN (Nicolaïte de Chaillot)	1972	ROYAN : L'Etendard de La Talaudière et Gilles CHAILLOU (Alerte de Chambéry).
1937	PARIS : Nicolaïte de Chaillot et Robert HEROLD (Constantia de Strasbourg)	1973	VITTEL : La Cambronnaise de Saint-Sébastien-sur-Loire et Alain NIJAK (La Savoureuse de Chatenois-les-Forges).
1938	BLOIS : Flèche de Bordeaux et Antoine SCHLINDWEIN (Nicolaïte de Chaillot)	1974	DAX : A.S. Bonne Garde de Nantes et Gilles CHAILLOU (Alerte de Chambéry).
1939	GRENOBLE : Nicolaïte de Chaillot et Robert HEROLD (Constantia de Strasbourg)	1975	FIRMINY : A.S. Bonne Garde de Nantes et Pierre PUVIS (S.S. Loquidy de Nantes).
1942	PARIS : Raoul CANTEAU (Flèche de Bordeaux)	1976	RENNES-BRUZ : A.S. Bonne Garde de Nantes et Gilles CHAILLOU (Alerte de Chambéry).
1943	PARIS : Henri PONNELLE (A.S. Lorraine) et le Comité Drouot		
1946	PARIS : Nicolaïte de Chaillot et Eugène HERMANN (Saint-Joseph de Mulhouse)		
1947	LAVAL : Avant-Garde de Saint-Denis et Christian ELSENER (René II de Nancy)		
1948	PARIS : Avant-Garde de Saint-Denis et Robert HEROLD (René II de Nancy)		
1949	BAYONNE : Nicolaïte de Chaillot et Christian ELSENER (René II de Nancy)		
1950	CHALON-SUR-SAONE : Avant-Garde de Saint-Denis et Antoine SCHLINDWEIN (U.S. Beauregard de Laval)		

1977	PARIS : William VETTER (Sentinelle des Alpes de Grenoble).	2002	CLESSE - MACON : Olivier PUVIS (C.G.S Locquidy de Nantes)
1978	DAX : A.S. Bonne Garde de Nantes et Jean-Yves LEROY (A.S. Bonne Garde de Nantes).	2003	COLMAR : A.S.C. Bonne Garde de Nantes ANDREZIEUX- BOUTHEON : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Fabien Roche (Patro-Sport Annonay).
1979	POISSY : A.S. Bonne Garde de Nantes et Jacques DEF (C.G.S. Loquidy).	2004	NANTES : Olivier PUVIS (C.G.S Locquidy de Nantes) A.S.C. Bonne Garde de Nantes
1980	CHALONS-SUR-MARNE : A.S. Bonne Garde de Nantes et Eric LEPETIT (Sentinelle de la Grand-Grange de Saint-Chamond).	2005	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE : La Cambronnaise de Saint-Sébastien-sur-Loire Mustapha KHIATI (Avant-garde St Etienne)
1981	LES-SABLES-D'OLONNE : Alerte Chambérienne de Chambéry et Florentin MARCHAND (Alerte de Méan de Saint-Nazaire).	2006	BEAUPREAU : Mustapha KHIATI (Avant-garde St Etienne) L'étendard de la Talaudière
1982	FIRMINY : Alerte Chambérienne de Chambéry et Eric LEPETIT (Sentinelle de la Grand-Grange de Saint-Chamond).	2007	LA TALAUDIÈRE : Nataël GOMEZ (Etoile Motteraine) L'étendard de la Talaudière
1983	POISSY : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Gilles VIALON (Sentinelle de la Grand-Grange de Saint-Chamond).	2008	DAX : Cyril LABELLE (Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône) A.S.C. Bonne Garde de Nantes
1984	DINAN : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Pierre DEF (C.G.S. Loquidy).	2009	LA TOUR DU PIN : Cyril LABELLE (Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône) SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE : Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône
1985	ANNONAY : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Norbert DONIGUIAN (Sentinelle de la Grand-Grange de Saint-Chamond).	2010	VIENNE : Christophe BAEDER (S.L Constantia Neudorf Strasbourg) ANDEZIEUX- BOUTHEON : L'étendard de la Talaudière
1986	NANTES : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Gildas KERIBIN (A.S.C.B.G. Nantes).	2011	SCHILTIGHEIM-STRASBOURG : Cyril LABELLE (Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône) Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône
1987	LES SABLES D'OLONNE : La Cambronnaise de Saint-Sébastien-sur-Loire et Théo MARTERER (Salésienne d'Annecy).	2012	WASSELONNE : Cyril LABELLE (Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône) BOURGOIN JALLIEU : Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône
1988	VILLENEUVE-D'ASCQ : La Cambronnaise de Saint-Sébastien-sur-Loire et Théo MARTERER (Salésienne d'Annecy).	2013	BRUZ : Jérémy JAMMES (Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône) DAX : L'étendard de la Talaudière
1989	LA TOUR DU PIN : Salésienne d'Annecy et Théo MARTERER (Salésienne d'Annecy).	2014	FLERS : Cyril LABELLE (Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône) AUDINCOURT : Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône
1990	POISSY : A.S. Bonne Garde de Nantes et Norbert DONIGUIAN (Sentinelle de la Grand-Grange de Saint-Chamond).	2015	SAINT NAZAIRE : Cyril LABELLE (Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône) LA MOTTE SERVOLEX : Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône
1991	LIMOGES : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Franck ROUSSON (Sentinelle de la Grand-Grange de Saint-Chamond).	2016	CYSOING : Cyril LABELLE (Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône) NANTES : L'étendard de la Talaudière
1992	FIRMINY : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Gildas KERIBIN (E.S.M. Challans).	2017	LA MOTTE SERVOLEX : Remi LANDAIS (la Vigilante de Deuil) DAX : Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône
1993	DAX : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Gildas KERIBIN (E.S.M. Challans).	2018	SAINT ETIENNE : Cyril LABELLE (Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône) BOURGOIN JALLIEU : La Stéphanoise de Montoir de Bretagne
1994	LONS-LE-SAULNIER : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Fabrice RIVIERE (Jeune Garde de Villefranche-sur-Saône)	2019	SAINT SEBASTIEN S/ LOIRE : Moussa RACHID (L'étendard de La Talaudière) MONTAIR DE BRETAGNE : La Stéphanoise de Montoir de Bretagne
1995	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE : A.S.C. Bonne Garde de Nantes AUDINCOURT : Fabien ROCHE (Patro-Sport Annonay).	2020	Annulé : crise sanitaire
1996	VIENNE : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Pascal CHAMBRIARD (La Patriote de Celles-sur-Durolle).	2021	Annulé : crise sanitaire
1997	CHALONS-EN-CHAMPAGNE : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Fabien ROCHE (Patro-Sport Annonay).	2022	MONTOIR DE BRETAGNE : La Stéphanoise de Montoir de Bretagne
1998	BONDOUFLE : A.S.C. Bonne Garde de Nantes CHAMBERY: Yannick THEYSSIER (Sentinelle Grand'Grange de St Chamond) et Christian COUZON (Sentinelle Grand'Grange de St Chamond).		
1999	LYON : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Fabien ROCHE (Patro-Sport Annonay).		
2000	DAX : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Christian COUZON (Sentinelle Grand'Grange de St Chamond).		
2001	SAINT SEBASTIEN-SUR-LOIRE : A.S.C. Bonne Garde de Nantes et Olivier PUVIS (C.G.S Locquidy de Nantes)		

11.2. COUPE NATIONALE INTERCLUBS

Année	1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	Challenge Jean Boucher
1985	Elan de Lyon		
1986	Elan de Lyon		
1987	Jeune Garde de Villefranche sur Saône		
1988	Jeune Garde de Villefranche sur Saône		
1989	Jeune Garde de Villefranche sur Saône		
1990	Cambronnaise de St Sébastien sur Loire		
1991	Jeune Garde de Villefranche sur Saône		
1992	Laetitia de Nantes		
1993	Jeune Garde de Villefranche sur Saône		
1994	Patriote de Celles sur Duroles		
1995	Patriote de Celles sur Duroles		
1996	Laetitia de Nantes		
1997	Patriote de Celles sur Duroles		
1998	Patriote de Celles sur Duroles	Espérance Lons le Saulnier	
1999	Légion Viennoise		
2000	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	Cran de Tassin	
2001	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	
2002	Jeune Garde de Villefranche sur Saône		
2003	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	ASC Jeanne d'Arc Mouvaux	
2004	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	Jeanne d'Arc Caluire	
2005	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	
2006	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	Etoile Sabolienne Sable sur Sarthe	
2007	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	OCG Guilherand Granges	
2008	Stéphanoise de Montoir de Bretagne	ASC Jeanne d'Arc Mouvaux	
2009	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	La Fraternelle de Bourgoin Jallieu	
2010	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	
2011	La Fraternelle de Bourgoin Jallieu	La Fraternelle de Bourgoin Jallieu	
2012	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	
2013	Jeanne d'Arc de DAX	La Fraternelle de Bourgoin Jallieu	
2014	ASC Bonne Garde de Nantes	Stéphanoise de Montoir de Bretagne	
2015	Alerte Gentiane Chambéry	Cambronnaise Saint Sébastien sur Loire	
2016	Alerte Gentiane Chambéry	Stéphanoise de Montoir de Bretagne	
2017	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	
2018	Le Cran Tassin	Alerte Gentiane de Chambéry	Jeune Garde de Villefranche sur Saône
2019	Jeune Garde de Villefranche sur Saône	Jeune Garde de Villefranche sur Saône Stéphanoise de Montoir de Bretagne	Jeune Garde de Villefranche sur Saône
2020	Annulé : crise sanitaire		
2021	Annulé : crise sanitaire		

12. HISTORIQUE DE LA GYMNASTIQUE MASCULINE

12.1. HISTORIQUE DE LA COMMISSION NATIONALE

12.1.1. RESPONSABLE NATIONAL DANS L'ORDRE

MAUCURIER Gabriel	(1 ^{er} président de la commission de 1929 à 1954)
COLLET Charles	(1954 – 1959)
BOUCHER Jean	(1959 – 1992)
CAUCHON Michel	(1992 – 2001)
BESSE Jean	(2001 – 2013)
BAUDOUIN Pierre	(2013 – 2018)
BELLIER Thierry / GRUFFAZ Jacky	(2018 – 2021)
BELLIER Thierry	(2021 – actuellement)

12.1.2. MEMBRES (1950 - 1970)

BOULARAND Albert	(décédé)
CLETRAS Charles	(décédé)
DEGOFFROY Valérie	(décédé)
GALLAND	(décédé)
HYON Francis	(décédé)
LANGLOIS Pierre	(décédé)
LAURENT	(décédé)
LEMOINE André	(décédé)
LETOURNEAU Maurice	(décédé)
MARCHANDIER A.	(décédé)
MARCHANDIER P.	(décédé)
NEUMAR	(décédé)
RAYNAL Gaston	(décédé)
RICHARD	(décédé)
ROTHAN	(décédé)
SCHANNE Willy	(décédé)
SONRIER Roland	(décédé)
TOTZAUER Charles	(décédé)
VAILLANT Paul	(décédé)

12.1.3. MEMBRES (1970 - 2017)

BAILLEAU Loïc	(2001 – 2005)	
BAUDOUIN Pierre	(1992 – 2018)	(décédé)
BAYARD Bernard	(1979 – 1992)	
BELLIER Thierry	(1990 – à maintenant)	
BENMALEK Mohammed	(2001 – 2018)	
BESSE Jean	(1974 – 2013)	
BERHILI Wissem	(2013 – 2017)	
BERNES Jean-Michel	(– 2005)	
BORDREAU Marc	(2010 – à maintenant)	
BOYER Louis	(1961 –)	(décédé)
BRUCHON André	(1985 – 2013)	

CAUCHON Michel	(1977 – 2001)	(décédé)
CALVET Jacky	(1968 – 2001)	
CHENET Christian	(2000 – 2017)	
CHEVALERIAS Fabien	(2013 – à maintenant)	
DESMARET Daniel	(1976 – 2005)	
DEROUBAIX Gérard	(2006 – 2009)	(décédé)
ETCHAR Jean	(1974 – 1989)	(décédé)
EHSAN-ZIAH Osman	(2001 – 2005)	
FOHRER Gerard	(1990 – à maintenant)	
FOREST Maurice	(2006 – 2017)	
FORTY DE LAMARE Paul	(1955 –)	(décédé)
GAULIN René	(1993 – 2000)	(décédé)
GRUFFAZ Jacky	(2006 – à maintenant)	
GUILLOT Georges	(– 1981)	
GUILLOTIN Georges	(1963 –1991)	(décédé)
HENAFF Hervé	(2006 – 2013)	
HERMANN Luc	(– 2005)	(décédé)
IMMEDIATO Henri	(1976 – 2001)	(décédé)
LAMBIN Marc	(2010 – à maintenant)	
LEROY Jean-Yves		(décédé)
LONG Maxime	(2001 – 2005)	
LORBER Jean		(décédé)
LORRAIN Alain		
MERLIER Bernard		(décédé)
MICHALET Martine	(2006 – 2013)	
MONTABONNET Michel	(1970 – 2005)	
MOYON Nicolas	(2012 – à maintenant)	
PERON Nicolas	(2001 – 2011)	
PILLARD Jean Paul	(1966 –)	(décédé)
PUVIS Pierre	(1973 – 1996)	
RAJON Anne	(2015 –)	
SAULIOT Georges		(décédé)
SCHEUER Willy	(1968 –)	
VENOT Henri	(– 2000)	(décédé)
COUZON Gérard	(1996 – 2005)	
DEGOS Stéphane	(2006 – à maintenant)	

12.1.4. MEMBRES (DE 2017 A 2021)

BASTIN Antoine	(2017 – à maintenant)	
BAUDOUIN Pierre	(1992 – 2018)	(décédé)
BELLIER Thierry	(1990 – à maintenant)	
BENMALEK Mohammed	(2001 – 2018)	
BORDREAU Marc	(2010 – à maintenant)	
CHEVALERIAS Fabien	(2013 – à maintenant)	
DEGOS Stéphane	(2006 – à maintenant)	
DOMINGUES Filipe	(2017 – 2021)	
FOHRER Gerard	(1990 – à maintenant)	
GRUFFAZ Jacky	(2006 – à maintenant)	
HAMON Cyril	(2017 – à maintenant)	
KAPPEL Yves	(2020 – à maintenant)	
LAMBIN Marc	(2010 – à maintenant)	
MOYON Nicolas	(2012 – à maintenant)	
PAICHEUR Yoann	(2017 – 2018)	
PUVIS Nicolas	(2020 – à maintenant)	

12.2. PRINCIPALES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

- 1974 1^{ère} partie imposée en Senior 1 - Mini- poussins : Nouveau parcours - Concours spéciaux - Saut au mini trampoline
- 1975 Le programme Fédéral est scindé en 3 parties
- 1978 Nouveaux règlements en championnats individuels
- 1984 Nouveau règlement en Promotion, admission de deux 5^{ème} degré - Nouveaux exercices imposés
- 1985 Deux nouvelles compétitions : Challenge du nombre, Coupe Nationale Interclubs - Nouveaux exercices imposés
- 1986 Création d'une nouvelle catégorie : Régional Junior - Nouveaux critères de sélection Minime et cadet - Nouveaux exercices imposés
- 1987 Nouveaux règlements en Senior 2, le sol devient libre tous les ans - Les Cadet sont autorisés à exécuter le 5^{ème} degré en Fédéral et Promotion - Coupes Fédérales : nouveau seuil pour se qualifier – Nouveaux exercices imposés
- 1988 Le Léotard blanc devient obligatoire pour toutes les catégories - Nouveaux exercices imposés - Jeune Poussin : nouvelle progression aux agrès
- 1989 Nouveaux exercices imposés
- 1990 Nouvelle présentation du programme Fédéral : l'orange disparaît au profit de 3 livrets blancs - Nouveau code de pointage - Nouveaux exercices imposés
- 1991 Nouveaux règlements en Vétéran : le gymnaste a le choix de 5 agrès libres - Création d'un championnat Fédéral d'hiver par Association en Espoir - Nouvelle cotation pour le mini trampoline - Nouveaux exercices imposés
- 1992 Nouvelle présentation du programme : un seul document relié par une spirale - Suppression des ensembles en Adulte (sauf pour les 1^{ères} et 2^{ème} divisions) par le mini trampoline - Nouveaux exercices imposés
- 1993 Introduction des références bibliographiques dans le programme fédéral - Nouveaux exercices imposés - Les femmes auront accès à la formation et à l'examen de Juge Fédéral.
- 1994 1^{er} juge fédéral féminin - Nouveaux exercices imposés
- 1995 Nouveau code de pointage mouvements libres
- 1996 Nouvelle commission gymnastique masculine, Monsieur Michel CAUCHON reconduit président - Nouveaux exercices imposés
- 1997 Nouveaux exercices imposés
- 1998 Nouveau code de pointage mouvements libres, introduction jury A sur 5 points
- 1999 Mouvement d'ensemble Pupille en musique – tenue vestimentaire de couleur autorisée - Nouveaux exercices imposés aux arçons, anneaux, Jeune Poussin et mini poussins
- 2000 Nouveaux exercices imposés au sol et à la barre fixe
- 2001 Nouvelle commission gymnastique masculine, Monsieur Jean BESSE président - Challenge Jeune Poussin remplacé par Rencontre - Majorations Pupille Adulte identiques, à partir de 7
- 2002 Nouveaux mouvements imposés au sol, création d'un support vidéo au sol
- 2003 Nouveau code de pointage mouvements libres - Remplacement des ensembles Pupille par le mini trampoline – Suppression 2^{ème} essai au 5^{ème} degré - Compétition « – 6 ans » non autorisée, suppression de la catégorie mini poussin, Mouvements Ini-gym sans notation - Notation des mouvements Jeune Poussin sur 10 points avec coefficient - Nouveaux mouvements imposés aux barres parallèles - Modification de la notation du mini trampoline - Indication de la symbolique dans les mouvements imposés
- 2004 Nouvelle présentation du programme fédéral sous forme de classeur - Remplacement du cheval par la table de saut, modification de la hauteur des appareils - Championnats individuels - Création du challenge Emile Richard avec nombre de points sur un an - Nouveaux mouvements imposés aux anneaux et au saut - Coupe nationale interclubs 2^{ème} division, mouvements imposés au choix avec majoration

- 2005 Nouvelle production fédérale exécutable sur une surface de 12 x 12, suppression de la mini production - Introduction du carnet de juge – Règlement du nombre de juges et amende pour juge manquant
- 2006 Nouvelle commission gymnastique masculine, Monsieur Jean BESSE président - Nouvelles catégories Championnats Fédéraux en section, suppression catégorie promotion Pupille et règle des 5^{ème} degrés - Modification normes aux appareils Championnats en section - Nouveaux critères de sélection pour les minime et cadet et valeurs des éléments - Nouveaux mouvements imposés aux arçons - Modifications mouvements imposés au saut 1^{er} et 2^{ème} degré Pupille et Jeune Poussin avec table de saut – Palmarès Coupe nationale Interclubs
- 2007 Modification Coupe Nationale Interclubs 2^{ème} division - Nouveau code de pointage mouvements libres, création note A et note B sur 10 pts, pénalisations 0,1 - 0,3 - 0,5 - 0,8 – Championnats Nationaux Individuels, modification des catégories et du règlement
- 2008 Modification du code de pointage mouvements imposés - Modification de la Coupe Nationale Interclubs - Nouveaux mouvements imposés à la barre fixe
- 2009 Modification de la Coupe Nationale Interclubs 1^{ère} division - Nouveaux mouvements Jeune Poussin avec ateliers dont arçons et anneaux
- 2010 Nouvelle commission gymnastique masculine, Monsieur Jean BESSE président - Nouveau code de pointage mouvements libres, chute à 1 point - Modification du code de pointage mouvements imposés (note D et note E) – Nouveaux mouvements imposés au sol
- 2011 Historique de la gymnastique masculine - Modification amende pour juge manquant
- 2012 Réorganisation du programme. Nouveaux mouvements imposés aux barres parallèles et 3^{ème} degré Pupille à la barre fixe. Suppression de la catégorie Adulte fédéral 2, deux championnats fédéraux séparés : en équipe et en individuel
- 2013 Nouveaux mouvements Jeune Poussin avec 4 degrés et mouvements aux arçons et aux anneaux. Qualification finale coupes nationales 55 points espoirs et 60 points senior. Engagements sur internet pour la finale des coupes nationales, la coupe nationale interclubs et les championnats fédéraux.
- 2014 Nouvelle commission nationale. Monsieur Pierre BAUDOIN Responsable National. Nouveau code de pointage mouvements libres. Nouveaux mouvements imposés aux anneaux. Nombre d'équipes engagées en championnats nationaux. Saut Pupille : hauteur 1,20 m. Nouvelles catégories des juges.
- 2015 Sauts imposés Pupille et adulte, 1 saut avec possibilité d'un 2^{ème} saut
- 2016 Nouveaux mouvements imposés aux arçons, nouvelle production fédérale. Exercices libres, nouveaux facteurs de taxation (suppression des éléments FSCF sauf la sortie et la CNI, exigence 0,5x2, valeur de la sortie), les catégories Minime 2 et Benjamin 2 remplacent la catégorie Benjamin 2 et Minime 2, avec 4^{ème} et 5^{ème} degrés majorés. Qualification Coupes nationales Espoir 50 points pour la demi-finale et 65 pour la finale. Modification de la Coupe Nationale Interclubs 1^{ère} et 2^{ème} divisions (2 à 4 Pupille, 2 à 4 Adulte et, en 1^{ère} division, exigence et sortie).
- 2017 Modification de la Coupe Nationale Interclubs 1^{ère} division : 3 à 9 gymnastes avec la répartition suivante : Pupille (Minime – Benjamin) 1 à 3 ; Cadet – Junior 1 à 3 ; Senior 1 à 3.
- 2018 Nouvelle commission nationale. Monsieur Pierre BAUDOIN Responsable National. Nouveau code de pointage mouvements libres.
- 2019 Nouveau règlement Championnats Nationaux en section : uniformisation du programme de compétition Catégories F1, F2, F3 Adulte (Production Fédérale et 5 Agrès - Suppression du mini trampoline). Nouveaux mouvements imposés pour toutes les catégories au sol et barres parallèles.
- 2020 Nouveaux mouvements imposés pour toutes les catégories à la barre fixe. Hauteur table de saut en imposés 1m35. Qualification finale des coupes nationales à 63 points senior et maximum de 4 équipes d'association par ½ finale
- 2021 Nouvelle commission nationale. Thierry BELLIER Responsable National.
- 2022 Nouveaux mouvements imposés pour les catégories ADULTE et PUPILLE aux arçons. Modification du nombre de gymnastes composant les équipes F2 et F3. Nouveau code de pointage et aménagement FSCF. Modification de la hauteur de la table de saut au championnat individuel Pupille 1. Modification du calcul de la note d'exécution individuel dans la production fédérale et au mini-trampoline.